



Études économiques de l'OCDE MEXIQUE

JANVIER 2017 (VERSION ABRÉGÉE)



Études économiques de l'OCDE : Mexique 2017 (version abrégée)

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2018), *Études économiques de l'OCDE : Mexique 2017 (version abrégée)*, Éditions OCDE, Paris.
https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-fr

ISBN 978-92-64-30496-3 (PDF)

Série : Études économiques de l'OCDE
ISSN 0304-3363 (imprimé)
ISSN 1684-3428 (en ligne)

Études économiques de l'OCDE : Mexique
ISSN 1995-3674 (imprimé)
ISSN 1999-0731 (en ligne)

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Crédits photo : Couverture © iStockphoto.com/M.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : www.oecd.org/about/publishing/corrigenda.htm.

© OCDE 2018

La copie, le téléchargement ou l'impression du contenu OCDE pour une utilisation personnelle sont autorisés. Il est possible d'inclure des extraits de publications, de bases de données et de produits multimédia de l'OCDE dans des documents, présentations, blogs, sites internet et matériel pédagogique, sous réserve de faire mention de la source et du copyright. Toute demande en vue d'un usage public ou commercial ou concernant les droits de traduction devra être adressée à rights@oecd.org. Toute demande d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales devra être soumise au Copyright Clearance Center (CCC), info@copyright.com, ou au Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), contact@cfcopies.com.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ.....	5
ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS	8
Les réformes fonctionnent, mais les disparités persistent au Mexique.....	8
Malgré des vents contraires d'origine extérieure, la croissance est résiliente.....	10
Des facteurs de vulnérabilité perdurent	15
La politique monétaire est parvenue à contenir l'inflation	17
Les résultats budgétaires se redressent mais crédibilité de la règle budgétaire pourrait être accrue	19
Il faut que la politique budgétaire soit plus propice à la croissance inclusive	23
Le Mexique doit encore faire ses preuves quant au déficit de compétences et aux disparités en matière d'éducation.....	33
Répondre aux aspirations des femmes	37
L'ouverture aux échanges et à l'investissement porte ses fruits dans certains secteurs	44
Des réformes supplémentaires s'imposent pour améliorer la gouvernance et les institutions juridiques..	46
Les émissions de carbone demeurent insuffisamment taxées.....	49
BIBLIOGRAPHIE	52
ANNEXE. SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE L'OCDE	57

Tableaux

1. Les réformes structurelles engagées par le gouvernement depuis 2012	8
2. Prévisions macroéconomiques.....	12
3. Indicateurs du système financier.....	18
4. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la stabilité financière	19
5. Mise en œuvre des recommandations de l'OCDE pour atténuer les risques liés aux fluctuations des produits de base	21
6. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique budgétaire.....	22
7. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant les prestations sociales	27
8. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique de santé.....	28
9. Les dépenses fiscales ont diminué (en % du PIB)	30
10. La fraude fiscale estimée recule mais reste importante	31
11. Recommandations passées de l'OCDE sur l'éducation et les compétences	35
12. Les inégalités hommes-femmes sont très prononcées	37
13. Recommandations antérieures de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes et le dynamisme du marché du travail	39
14. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'inclusion financière	40
15. Recommandations antérieures de l'OCDE dans le domaine juridique	48

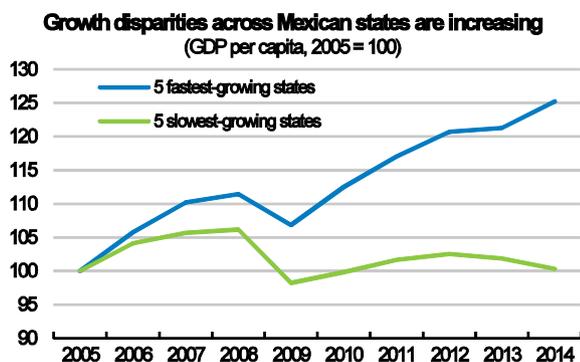
Figures

1. Les retombées des réformes devraient être considérables	9
2. L'économie est résiliente.....	11
3. A recession is unlikely in the short term.....	13
4. La dépendance du Mexique vis-à-vis du pétrole	14
5. La politique monétaire a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation	17
6. Le gouvernement prévoit de revenir à l'excédent primaire et de placer le ratio dette/PIB sur une trajectoire descendante.....	20
7. Certains indicateurs du bien-être sont faibles par rapport aux pays comparables de l'OCDE	24
8. Compte tenu de la faiblesse des dépenses sociales, la pauvreté et les disparités de revenu demeurent fortes	25
9. Les disparités au Mexique	26
10. Le Mexique devrait diversifier sa fiscalité.....	30
11. La part de la TVA dans les recettes fiscales mexicaines se rapproche de la moyenne OCDE mais est beaucoup plus faible que dans les pays comparables, 2014.....	31
12. Augmenter les dépenses sans compromettre la viabilité budgétaire.....	32
13. La qualité de l'éducation reste insuffisante au Mexique et des disparités régionales persistent.....	33
14. Le déficit de compétences est une contrainte majeure pour les activités des entreprises	34
15. Le taux d'activité des Mexicaines augmente, mais elles restent sous-représentées aux postes à responsabilité	38
16. Inclusion financière : d'importantes inégalités entre hommes et femmes	40
17. La productivité multifactorielle évolue de façon divergente selon les secteurs.....	41
18. Évolution de l'emploi et de la productivité dans le secteur agricole de certains pays de l'OCDE au cours d'épisodes de rattrapage économique.....	42
19. Dans plusieurs secteurs manufacturiers, le contenu en importations des exportations du Mexique a diminué	44
20. La marge de réduction des obstacles à l'investissement étranger et aux échanges est importante	45
21. Sécurité et corruption : le Mexique se classe au dernier rang des pays de l'OCDE	47
22. Indicateurs de croissance verte au Mexique	51

Encadrés

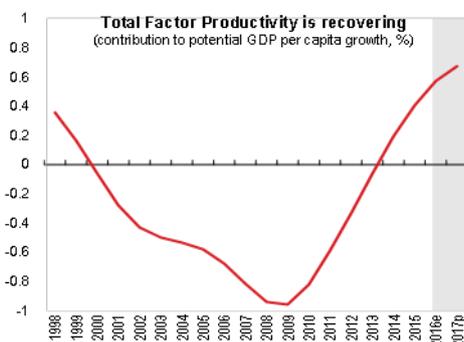
Encadré 1. Les risques de récession sont faibles	13
Encadré 2. La dépendance du Mexique à l'égard du pétrole a diminué mais reste forte	14
Encadré 3. Principaux facteurs de vulnérabilité.....	16
Encadré 4. Exemples de mesures de lutte contre l'informalité.....	43
Encadré 5. Croissance verte : faits nouveaux et défis.....	50

RÉSUMÉ

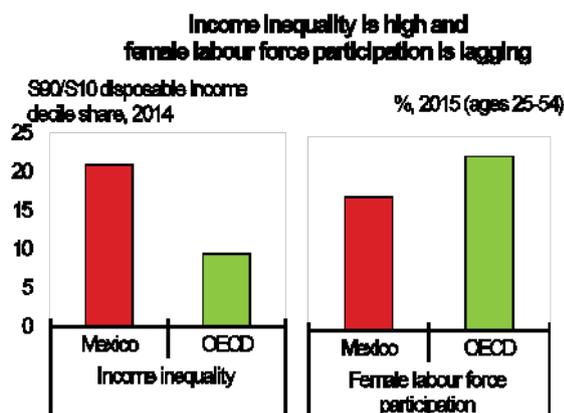
La croissance est forte, mais caractérisée par des disparités géographiques persistantes

Source : INEGI

Grâce à des réformes structurelles ambitieuses et à des politiques macroéconomiques judicieuses, l'économie mexicaine très ouverte a bien résisté à la dégradation de la situation mondiale. Néanmoins, pour de nombreux ménages mexicains, la croissance n'a pas été suffisamment inclusive pour permettre une amélioration des conditions de vie. Les disparités se sont accentuées entre l'économie moderne très productive du nord et du centre du pays et l'économie traditionnelle moins productive du sud. Le Mexique peut relancer sa croissance en redéployant ses dépenses publiques de manière à donner la priorité aux infrastructures, à la formation, à la santé et à la réduction de la pauvreté.

La productivité se redresse grâce à d'ambitieuses réformes structurellesSource : OCDE (2016a), Base de données des *Perspectives économiques*.

La croissance de la productivité s'est récemment redressée au Mexique dans les secteurs ayant bénéficié de réformes structurelles – l'énergie (électricité, pétrole et gaz), le secteur financier et les télécommunications. L'ouverture commerciale, l'investissement direct étranger, l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et les incitations à l'innovation ont stimulé les exportations, notamment de véhicules automobiles. Néanmoins, d'autres secteurs sont à la traîne, pâtissant d'une réglementation locale excessivement restrictive, de la faiblesse des institutions juridiques, de l'enracinement de l'économie informelle, de la corruption et de l'insuffisance des circuits financiers. Il est essentiel que les réformes soient poursuivies pour remédier à ces problèmes.

Les inégalités de revenus et les disparités entre hommes et femmes restent considérables

La concentration des revenus reste élevée, de nombreux ménages vivent dans la pauvreté, l'insécurité est forte et les perspectives des enfants de voir leur condition s'améliorer par rapport à celle de leurs parents pourraient être meilleures. Les mesures adoptées antérieurement ont commencé à corriger ces phénomènes. Il faut cependant aller plus loin, en particulier s'agissant des femmes, qui sont victimes de différentes formes de discrimination. Pour les mères de jeunes enfants, être présentes sur le marché du travail n'a rien d'aisé, ce qui tient à l'offre insuffisante de services d'accueil des jeunes enfants qui soient abordables et de qualité. Les entreprises pourraient également favoriser par leurs pratiques l'inclusion sociale et se montrer plus responsables vis-à-vis des femmes, des

Sources : Base de données de l'OCDE sur la distribution des revenus et la pauvreté et Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la population active.

personnes handicapées et des autres groupes victimes de discrimination.

PRINCIPALES CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

PRINCIPALES CONCLUSIONS	PRINCIPALES RECOMMANDATIONS
Rendre la politique budgétaire plus inclusive, viable et transparente	
Les dépenses sociales sont trop faibles pour éliminer la pauvreté et rendre la société plus inclusive.	Consolider les dépenses sociales consacrées aux programmes destinés à éliminer l'extrême pauvreté, tels que <i>Prospera</i> . Revaloriser et étendre la retraite minimum pour élargir le filet de sécurité destiné aux personnes âgées.
La fraude et l'évasion fiscales réduisent les recettes publiques.	Coordonner les activités de recouvrement des impôts sur le revenu et des cotisations de sécurité sociale. Utiliser davantage les impôts sur le patrimoine. Élargir encore l'assiette de l'impôt sur le revenu et supprimer les dépenses fiscales inefficaces.
Les données budgétaires sont difficiles à interpréter dans une optique internationale.	Séparer intégralement les comptes de la compagnie pétrolière <i>Petróleos Mexicanos</i> (PEMEX) du budget fédéral lorsque cela est possible. Présenter les documents et les données budgétaires à la fois suivant les normes mexicaines et internationales de comptabilité nationale.
Les relations budgétaires avec les entreprises publiques sont sources de distorsions.	Normaliser la fiscalité des entreprises publiques en leur appliquant le même régime fiscal qu'aux entreprises privées.
Adopter des mesures en faveur du développement durable	
Les personnes en situation d'extrême pauvreté sont exclues du système de protection sociale.	Simplifier les procédures administratives d'accès aux transferts en espèces. Renforcer le rôle des travailleurs sociaux en termes de soutien aux familles marginalisées.
Le système d'évaluation des performances des enseignants n'a pas été pleinement mis en œuvre.	Conditionner les transferts aux États fédérés à l'application des normes nationales relatives aux performances des enseignants du primaire et du secondaire.
L'activité féminine est inférieure à celle des hommes et les femmes sont victimes de discriminations.	Élargir la couverture du système public d'accueil et d'éducation des jeunes enfants. Allonger la durée des congés de paternité et de maternité. Mieux appliquer les dispositions de la Constitution relatives à la discrimination fondée sur le sexe, en particulier sur le lieu de travail, dans les conseils d'administration et sur les marchés du crédit.
Faire que la croissance soit plus inclusive	
L'ampleur de l'économie informelle est étroitement liée à la pauvreté et aux inégalités hommes-femmes.	Faire mieux connaître les aides liées à l'exercice d'un emploi destinées aux travailleurs formels. Concentrer les efforts de mise en application de la législation sur les grandes entreprises formelles qui emploient des travailleurs informels.
Les résultats obtenus en matière d'innovation laissent à désirer.	Concentrer les financements sur les premiers stades de la coopération entre les établissements publics de recherche et les entreprises privées innovantes. Continuer d'améliorer l'environnement des entreprises, y compris pour les entreprises étrangères qui innovent.
La corruption et la criminalité restent généralisées.	Renforcer les capacités des entités infranationales faisant partie du nouveau système de lutte contre la corruption. Inciter un plus grand nombre d'États fédérés à mettre en place des forces de police intégrées sur leur territoire.
Les procédures judiciaires ne sont pas fiables.	Élargir le champ d'application de la procédure orale à tous les procès à caractère civil ou commercial. Renforcer les formations, les ressources et les moyens technologiques destinés au pouvoir judiciaire.

ÉVALUATION ET RECOMMANDATIONS

Les réformes fonctionnent, mais les disparités persistent au Mexique

Le Mexique est aujourd'hui la 11^e économie du monde, à l'aune du produit intérieur brut (PIB) mesuré à parité de pouvoir d'achat (PPA). Ce pays a connu des changements structurels spectaculaires au cours des trente dernières années. Après avoir été une économie dépendante du pétrole jusqu'au début des années 90, puis un centre manufacturier en pleine expansion à la suite de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) au milieu des années 90, le Mexique s'affirme de plus en plus à l'heure actuelle comme une plateforme d'échanges internationaux. La proximité du marché d'exportation que constituent les États-Unis demeure un avantage compétitif, mais le Mexique a fait le choix stratégique de stimuler le libre-échange en signant 12 accords avec 46 pays. Le Mexique est aujourd'hui un des principaux exportateurs mondiaux de véhicules automobiles et de téléviseurs à écran plat, entre autres produits. Néanmoins, son potentiel économique a été limité par des problèmes de taille, tels que le niveau élevé de la pauvreté, l'ampleur de l'économie informelle, la faiblesse du taux d'activité des femmes, l'insuffisance des résultats scolaires, l'exclusion financière, la fragilité de l'état de droit, et la persistance d'une corruption et d'une criminalité importantes. Pour remédier à ces problèmes, le gouvernement actuel a engagé des réformes structurelles majeures depuis 2012, destinées à améliorer la croissance, le bien-être et la distribution des revenus (tableau 1). La vague initiale de réformes, déclenchée par les engagements politiques pris dans le cadre d'un accord multipartite, le Pacte pour le Mexique (*Pacto por México*), a débouché sur des progrès notables dans un large éventail de domaines et placé le Mexique à l'avant-garde des pays réformateurs parmi les membres de l'OCDE (OECD, 2015a). Des lois et des modifications clés de la Constitution ont été adoptées, de même que les dispositions réglementaires ou législatives d'application connexes.

Tableau 1. Les réformes structurelles engagées par le gouvernement depuis 2012

Réforme structurelle (mesures prévues par le <i>Pacte pour le Mexique</i> indiquées en italiques)	Objet de la réforme
Réformes dont la mise en œuvre a bien avancé	
Réforme fiscale	Accroître les recettes et réduire les niches fiscales, accroître la progressivité du régime fiscal et le simplifier.
Libéralisation du secteur financier	Améliorer l'accès au crédit et réduire son coût, tout en renforçant la concurrence dans le secteur bancaire.
Déréglementation des télécommunications	Protéger les intérêts des consommateurs et réduire le coût des services de télécommunication.
Réforme du système électoral	Abolir toutes les dispositions empêchant la réélection des maires et des parlementaires d'ici à 2018.
Réforme de la politique de la concurrence et de la réglementation	Renforcer la politique de la concurrence et améliorer l'environnement réglementaire.
Ouverture à la concurrence du marché de l'énergie	Ouvrir le secteur du pétrole et du gaz aux opérateurs privés ; libéraliser le secteur de l'électricité.
Réformes dont la mise en œuvre est incomplète	
Réforme du marché du travail et lutte contre l'économie informelle	Améliorer les incitations à intégrer le secteur formel.
Réforme de l'enseignement destinée à en améliorer la qualité	Remettre à plat le système d'enseignement, en instaurant des examens pour les enseignants et en engageant des réformes institutionnelles.
Réforme relative à la lutte contre la corruption et à la transparence	Faire reculer la corruption et améliorer la gouvernance publique.
Réforme de l'administration de la justice	Améliorer l'efficacité du système de justice pénale.
Réforme du système d'innovation	Renforcer la recherche-développement (R-D) et les infrastructures ; mettre en place davantage de pôles d'activité et de zones économiques spéciales.
Fédéralisme budgétaire	Renforcer la responsabilité des entités infranationales sur leur budget.
Réformes n'ayant pas suffisamment avancé	
Transformation de l'agriculture	Améliorer l'efficacité de l'agriculture, assouplir les règles relatives aux terres.

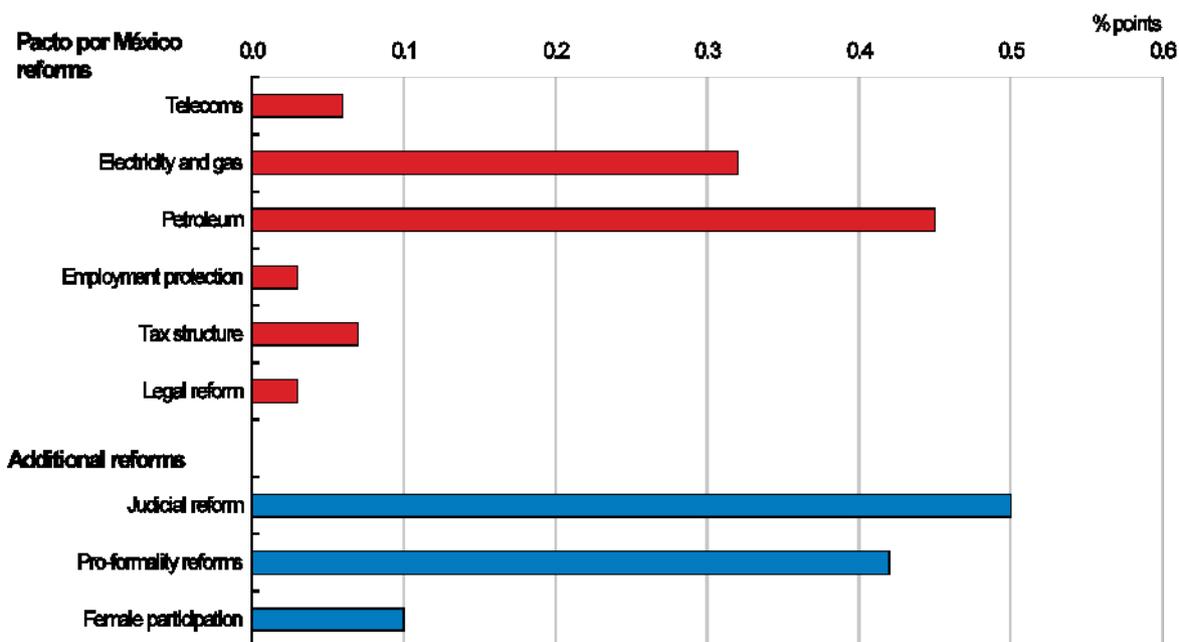
Assurance chômage, retraites et prestations sociales	Réduire le risque de chômage et rehausser les revenus des personnes âgées pauvres.
Réforme du système de santé	Intégrer et élargir le système de santé.
Urbanisme	Donner plus de cohérence à l'urbanisation.

Source : liste établie par l'OCDE.

Des progrès considérables ont été réalisés en termes d'ouverture à la concurrence de secteurs tels que l'énergie et les télécommunications. Le cadre institutionnel a été amélioré grâce à la mise en place d'une Commission de la productivité, au renforcement de l'autorité de la concurrence et au développement des autorités de régulation sectorielles. De premières avancées ont eu lieu en matière d'enseignement et de prestations sociales, même si les projets relatifs à ces domaines se sont heurtés à des difficultés à certains égards. L'OCDE estimait dans sa dernière *Étude économique* consacrée au Mexique que diverses réformes du Pacte pour le Mexique pouvaient se traduire par un point supplémentaire de croissance du PIB au bout de cinq ans (OECD, 2015a). Cette estimation reposait sur une série d'hypothèses concernant les réformes pour lesquelles on disposait d'informations suffisantes et de modèles d'analyse d'impact quantitative. Un autre ensemble de réformes sélectionnées pourrait rehausser la croissance du PIB d'un point de pourcentage supplémentaire (graphique 1).

Graphique 1. **Les retombées des réformes devraient être considérables**

Gain de croissance du PIB escompté au bout de cinq ans, dans l'hypothèse d'une mise en œuvre effective des réformes



Note : Les retombées des réformes sont estimées à l'aide d'une combinaison de modèles économiques propres au Mexique et de modèles internationaux (voir annexe 2 dans Dougherty, 2015). Ces effets sont supposés intervenir sous la forme d'une convergence accélérée de la productivité totale des facteurs vers la frontière technologique mondiale, ainsi que d'une intensification capitalistique. Ces scénarios de référence ne prennent en compte que les secteurs et domaines concernés par les réformes.

Source : OCDE (2015), *Étude économique : Mexique 2015*.

Les réformes ont déjà eu des retombées positives à court terme, notamment sur la croissance de la productivité, qui s'est récemment redressée. Néanmoins, compte tenu de l'évolution à la baisse de l'utilisation de la main-d'œuvre ces dernières années, il faut prendre des mesures complémentaires pour valoriser davantage le travail, tout en garantissant un équilibre satisfaisant entre vie professionnelle et vie privée, et doter les travailleurs des compétences nécessaires pour qu'ils soient productifs et qu'ils voient leur rémunération progresser de manière adéquate. De telles réformes concordent tout à fait avec les

objectifs de développement durable (ODD), qui doivent être atteints à l'horizon 2030, notamment pour ce qui est d'éliminer l'extrême pauvreté, de réduire les inégalités de revenus, d'améliorer les perspectives offertes aux individus sur le plan économique, de réduire l'économie informelle, de renforcer la présence des femmes sur le marché du travail, et de favoriser l'adoption par les entreprises de pratiques plus responsables.

En outre, les inégalités continuent de s'accroître entre les différents États fédérés ainsi qu'entre les différents secteurs, soulignant la divergence entre une économie mexicaine moderne – très productive, exposée à la concurrence internationale, située principalement à la frontière avec les États-Unis, dans la partie centrale du pays et dans les zones touristiques, et une économie traditionnelle, moins productive, caractérisée par des entreprises informelles de petite taille, située essentiellement dans le sud.

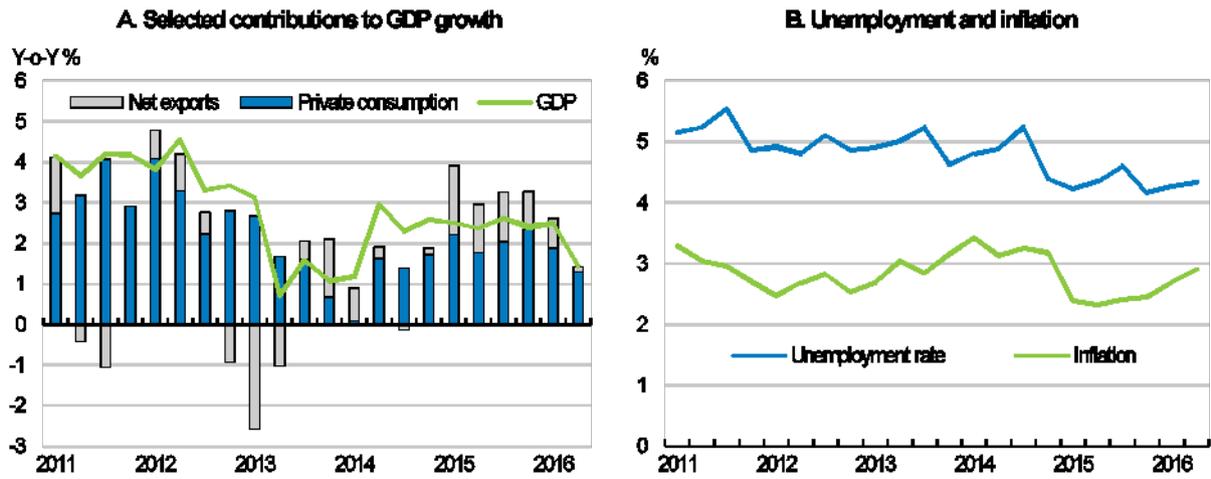
Dans ce contexte, nous examinons principalement dans ce rapport les éléments suivants :

- Comment garantir la poursuite d'une croissance résiliente, réduire la dépendance à l'égard du pétrole, préparer l'économie au regard de ses facteurs de vulnérabilité et des risques de choc exogène, et accroître les dépenses sociales.
- Comment réduire les inégalités en prenant des mesures pour mieux lutter contre la pauvreté, améliorer les perspectives offertes aux femmes, et favoriser l'adoption de pratiques responsables par les entreprises.
- Comment assurer une croissance inclusive de la productivité en réformant des secteurs clés de l'économie, en gravissant les chaînes de valeur ajoutée, en réduisant les obstacles réglementaires, en luttant contre l'économie informelle et en faisant reculer la corruption.

Malgré des vents contraires d'origine extérieure, la croissance est résiliente

Bien qu'elle ait été touchée par plusieurs chocs externes, l'économie mexicaine est résiliente et des indicateurs récents laissent à penser que la croissance devrait se poursuivre (graphique 2 et encadré 1). L'environnement extérieur est difficile, l'économie mondiale demeurant dans une situation de croissance molle, caractérisée par une atonie des échanges mondiaux, de l'investissement, de la productivité et des salaires, à quoi s'ajoute l'incertitude entourant l'évolution de la politique économique et commerciale des États-Unis. Les vents contraires spécifiques au Mexique résident dans l'effondrement des prix du pétrole, qui a réduit les recettes publiques et conduit à des réductions des investissements dans le secteur de l'énergie, ainsi que dans la forte dépréciation du peso mexicain liée aux anticipations des marchés d'un resserrement de la politique monétaire de la Réserve fédérale aux États-Unis et à la montée des incertitudes au niveau mondial (encadré 2). Malgré ces chocs, les résultats économiques sont bons, portés par la demande intérieure. Les réformes structurelles sont propices à un environnement de faible inflation et à une forte expansion du crédit, ce qui se traduit par des gains de salaire réel et d'emploi. La forte dépréciation du peso renforce encore la compétitivité des exportations mexicaines non pétrolières, et n'a pas accentué l'inflation. Elle exerce également sur les soldes budgétaires un effet positif, qui s'explique par les recettes du pétrole, libellées en dollars, et par la faiblesse de la dette en devises. De surcroît, des ressources suffisantes ont été accumulées dans le fonds de stabilisation des recettes pétrolières, ce qui permet au Mexique de garder le cap de sa trajectoire d'assainissement budgétaire sans recourir à des mesures supplémentaires.

Graphique 2. L'économie est résiliente



Sources : Perspectives économiques de l'OCDE, n° 100 ; Banque du Mexique ; et Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI, Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática).

L'activité économique au Mexique a bien résisté à la chute des cours du pétrole, à la faible croissance des échanges mondiaux et au durcissement de la politique monétaire aux États-Unis. La demande intérieure, qui reste le principal moteur de l'activité économique, est stimulée par les récentes réformes structurelles ayant induit une contraction des prix à la consommation, notamment de l'électricité et des services de télécommunications. La croissance pourrait être freinée en 2017 et 2018, principalement par une perte de confiance des investisseurs et des consommateurs suscitée par les incertitudes entourant la politique future des États-Unis ; l'économie mexicaine pourrait cependant bénéficier de la politique de relance budgétaire attendue aux États-Unis, laquelle entraînerait un rebond de la demande d'importations de la part de ce pays (tableau 2).

L'investissement privé dans le secteur pétrolier créera de l'activité, ce qui compensera en partie les coupes dans les investissements publics liés au pétrole, et la production industrielle restera liée à l'activité aux États-Unis. La dépréciation sensible du peso en 2016 continuera de soutenir le commerce extérieur, sa répercussion limitée sur les prix intérieurs permettant à l'inflation de converger vers la fourchette retenue comme objectif par la banque centrale (à savoir 3 % ±1 point).

Tableau 2. Prévisions macroéconomiques

	2013	2014	2015	2016	2017	2018
	Prix courants, milliards MXN	Variations en %, en volume (aux prix de 2008)				
PIB	16 114.5	2.2	2.5	2.2	2.3	2.4
Consommation privée	11 048.0	1.8	3.1	2.8	2.4	2.4
Consommation publique	1 962.5	2.1	2.4	0.6	-0.1	-0.0
Formation brute de capital fixe (FBCF)	3 400.7	2.8	3.9	2.0	1.9	2.2
Demande intérieure finale	16 411.2	2.0	3.2	2.4	2.0	2.1
Variation des stocks ¹	- 150.9	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0
Demande intérieure totale	16 260.3	2.1	3.1	2.4	2.1	2.1
Exportations de biens et services	5 119.4	6.9	9.1	2.6	4.3	4.9
Importations de biens et services	5 265.2	5.9	5.1	3.2	3.9	4.1
Solde extérieur ¹	-145.7	0.3	1.2	-0.3	0.1	0.2
<i>Pour mémoire</i>						
PIB potentiel	—	2.8	2.8	2.7	2.7	2.7
Écart de production	—	-1.3	-1.6	-2.2	-2.6	-2.9
Déflateur du PIB	—	4.7	2.5	3.7	3.3	3.2
Indice des prix à la consommation	—	4.0	2.7	2.8	3.5	3.6
Déflateur de la consommation privée	—	4.2	4.0	3.7	3.6	3.7
Taux de chômage ²	—	4.8	4.3	3.9	4.0	4.1
Besoins d'emprunt du secteur public ^{3,4}	—	-4.6	-4.1	-3.0	-2.9	-2.5
Dettes brutes des administrations publiques ^{3,4}	—	48.4	52.5	54.2	54.0	53.3
Taux de change effectif nominal MXN/USD ⁵	—	-2.9	-11.9	-14.2	-9.3	0.0
Solde des paiements courants ⁴	—	-2.0	-2.8	-3.5	-3.4	-3.1

1. Contribution aux variations du produit intérieur brut (PIB) en volume, montant effectif dans la première colonne.
2. Établi à partir des données de l'Enquête nationale sur l'emploi (ENE). Nombre de chômeurs rapporté à l'ensemble de la population active.
3. Administration centrale et entreprises publiques. Les besoins d'emprunt du secteur public figurant dans ce tableau diffèrent du déficit tel qu'il est défini par le gouvernement, dans la mesure où ils ne tiennent pas compte des recettes exceptionnelles ni des opérations de financement pures, telles que les retraits effectués sur le Fonds de stabilisation pétrolier.
4. En pourcentage du PIB.
5. Coefficients de pondération constants en fonction des échanges.

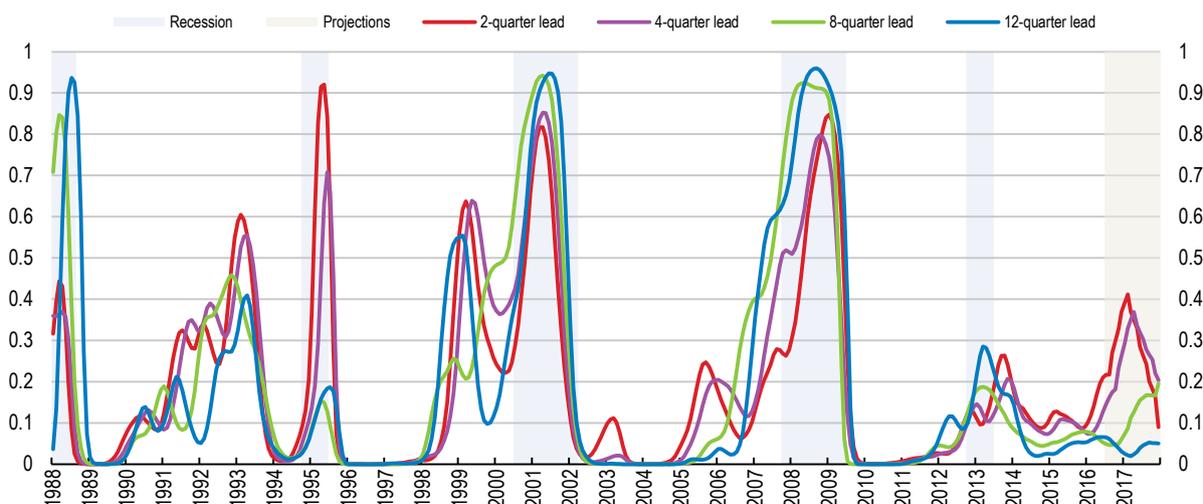
Source : Base de données des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100.

Encadré 1. Les risques de récession sont faibles

L'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática*) du Mexique élabore des indicateurs conjoncturels coïncidents et avancés, en utilisant une méthode conforme à celle de l'OCDE (voir le *Sistema de indicadores cíclicos*, www.inegi.org.mx). Ils reposent sur les éléments suivants : un indicateur global de l'activité, le taux de change bilatéral réel (du peso mexicain par rapport au dollar des États-Unis), l'évolution de l'emploi dans le secteur manufacturier, un indice des prix et des cours de la bourse mexicaine, le taux d'intérêt interbancaire d'équilibre, l'indice Standard & Poor's 500 (un indice boursier établi à partir de sociétés cotées aux États-Unis), les importations, les envois de fonds des travailleurs émigrés, et le nombre de travailleurs affiliés à l'Institut mexicain de sécurité sociale (IMSS, *Instituto Mexicano del Seguro Social*). Ces indicateurs sont publiés tous les mois depuis 1988.

Depuis la fin de 2015, les rapports de l'INEGI montrent l'apparition et le creusement d'un écart négatif entre l'indicateur avancé et sa valeur sur longue période (autrement dit, l'indicateur devient négatif), laissant entrevoir la possibilité d'un ralentissement de l'économie. Afin d'obtenir une évaluation plus systématique de la probabilité d'une récession, nous avons réalisé la présente analyse en nous fondant sur de récents travaux de l'OCDE (Hermansen and Röhn, 2015 ; Röhn *et al.*, 2015), qui associent la probabilité de récession à des indicateurs de déséquilibres potentiels (obtenus en calculant l'écart par rapport à la tendance rétrospective, à l'aide d'un filtre de Hodrick-Prescott). Afin d'ajuster plus étroitement notre modèle aux spécificités du Mexique, nous utilisons les mêmes composantes que celles intégrées dans les indicateurs coïncidents et avancés de l'INEGI. Point important, certains indicateurs sont communs aux deux modèles, mais ils sont également publiés avec une fréquence plus élevée (mensuelle et non trimestrielle) et plus actuels (les dernières données disponibles se rapportent à octobre 2016). En outre, nous avons utilisé une analyse en composantes principales pour réduire au minimum le bruit associé à chaque indicateur considéré isolément et nous focaliser sur leur valeur indicatrice collective (OECD, 2016b). Le graphique 3 montre des estimations de la probabilité de récession à des horizons de 2, 4, 8 et 12 trimestres, obtenues à l'aide de modèles estimés à partir de données mensuelles relatives à trois composantes identifiées sur l'ensemble de la période allant de janvier 1988 à septembre 2016. Ces modèles mettent en évidence des probabilités élevées de récession aux alentours de la plupart des phases descendantes du cycle, mais restent entachés d'erreurs, notamment pour ce qui est des années 90. Les estimations des derniers mois (jusqu'en juillet 2016) laissent à penser que les facteurs de vulnérabilité se sont accentués à court terme, en partie du fait de la dépréciation sensible du peso. S'agissant de l'avenir, nous prolongeons par extrapolation les séries d'indicateurs mensuels jusqu'en décembre 2017 en utilisant les prévisions des *Perspectives économiques de l'OCDE*. Les risques de récession restent inférieurs aux niveaux qui indiquent généralement l'imminence d'une récession, même compte tenu de l'ample dépréciation du peso, en particulier pour l'indicateur avancé à 12 trimestres, qui est celui qui se caractérise par le pouvoir prédictif le plus fort dans le temps.

Graphique 3. Une récession est peu probable à court terme

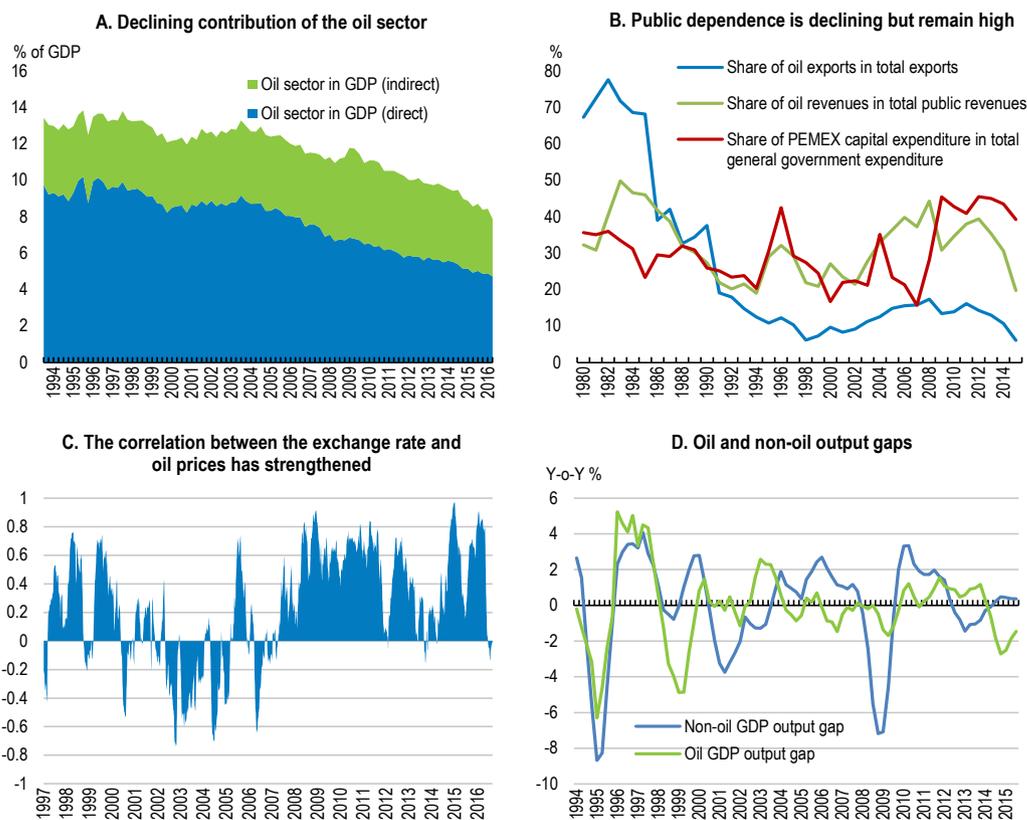


Source : calculs de l'OCDE effectués à partir des indicateurs de conjoncture de l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática*).

Encadré 2. La dépendance du Mexique à l'égard du pétrole a diminué mais reste forte

Le Mexique se caractérise de longue date par sa dépendance vis-à-vis du pétrole. Jusqu'au milieu des années 2000, les activités liées au pétrole (y compris la pétrochimie et les produits dérivés du pétrole) représentaient environ 13 % du produit intérieur brut (PIB) (graphique 4, partie A). Au cours des dix dernières années toutefois, le recul des activités d'extraction de pétrole de la compagnie pétrolière nationale, *Petróleos Mexicanos* (PEMEX), a été lourd de conséquences sur la contribution du pétrole au PIB, qui est tombée à 8 % environ en 2016. Les recettes et les exportations liées au pétrole constituaient également une source majeure de recettes publiques et de rentrées de devises, mais elles ont également diminué sensiblement ces dernières années en raison de l'effondrement des cours du pétrole (graphique 4, partie B). Le niveau des dépenses d'investissement de PEMEX demeure néanmoins élevé, puisqu'il représente environ 1/3 des dépenses publiques d'investissement (graphique 4, partie B), et il existe une corrélation étroite entre le taux de change MXN/USD et les cours du pétrole (graphique 4, partie C).

Cette dépendance à l'égard du pétrole a provoqué plusieurs difficultés lorsque les prix de l'énergie se sont effondrés au niveau mondial (graphique 4, partie D). Les réformes mises en œuvre en 2014 pour améliorer la gouvernance de PEMEX, ouvrir progressivement le secteur pétrolier à des investisseurs privés et étrangers, et réduire la dépendance du budget vis-à-vis des recettes pétrolières sont donc intervenues à point nommé. En outre, le gouvernement s'est engagé dans une stratégie de couverture pour se prémunir contre le risque de volatilité des cours du pétrole (tableau 5). Le gouvernement a toutefois dû apporter son soutien à PEMEX en 2016 (sous la forme d'un apport de capitaux de 73,5 milliards MXN et d'un échange d'obligations destiné à absorber certains engagements de retraite) et révéler l'urgente nécessité de réduire l'ampleur des activités de cette entreprise et de la transformer en société commerciale. À titre de mesure complémentaire, le régime fiscal appliqué à PEMEX a été modifié dans le sens d'un plafonnement des déductions pour amortissement. De manière plus générale, l'économie mexicaine bénéficiera d'une plus grande ouverture du secteur de l'énergie.

Graphique 4. La dépendance du Mexique vis-à-vis du pétrole

Note : Partie A : la contribution directe du secteur pétrolier au PIB correspond au secteur de l'extraction de pétrole et de gaz tel qu'il figure dans les comptes nationaux. La contribution indirecte du secteur pétrolier au PIB correspond aux services liés à l'extraction de pétrole (catégories 211, 213, 237, 324, 3251 et 3259 des comptes nationaux). Partie C : le graphique montre la moyenne des coefficients de corrélation calculés sur des périodes de 1 à 12 mois entre le taux de change MXN/USD et le prix du mélange mexicain (*Mezcla Mexicana*), c'est-à-dire le prix moyen du pétrole brut produit au Mexique. Partie D : on utilise ici la même définition que dans la partie A pour mesurer le PIB non pétrolier, et l'on applique un filtre de Hodrick-Prescott pour dissocier les composantes tendancielle et cyclique.

Source : Calculs effectués par l'OCDE à partir de données de l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI, *Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática*), du ministère des Finances et du Crédit public (SHCP, *Secretaría de Hacienda y Crédito Público*), et de la Banque du Mexique.

Des facteurs de vulnérabilité perdurent

Le Mexique est confronté à un environnement extérieur dégradé et incertain, l'économie mondiale demeurant dans une situation de croissance molle et de nombreuses économies de marché émergentes manquant de dynamisme. La faiblesse des prix des produits de base et les politiques monétaires accommodantes soutiennent dans une certaine mesure l'activité, malgré des épisodes d'instabilité financière, qui accentuent l'aversion pour le risque et entravent l'investissement productif ainsi que la progression de l'emploi. Cet environnement difficile affecte le Mexique *via* divers canaux :

- la faiblesse de ses exportations à destination de ses partenaires commerciaux, notamment des États-Unis et des pays d'Amérique du Sud ;
- les incertitudes liées à la normalisation de la politique monétaire aux États-Unis ou d'éventuelles évolutions négatives dans les économies de marché émergentes pourraient aggraver la volatilité financière au niveau mondial, ce qui aurait des effets d'entraînement importants ;
- de nouvelles pressions à la baisse sur les cours du pétrole et des difficultés de mise en œuvre de la réforme de *Petróleos Mexicanos* (PEMEX) pourraient retarder la réalisation de l'objectif de déficit budgétaire et entamer la confiance des marchés ;
- des effets indirects pourraient amplifier la répercussion sur les prix des dépréciations antérieures du peso, en particulier s'ils alimentent la croissance des salaires, et faire grimper le taux d'inflation au-dessus de l'objectif visé.

Des facteurs de vulnérabilité plus extrêmes pourraient également se traduire dans les faits (encadré 3).

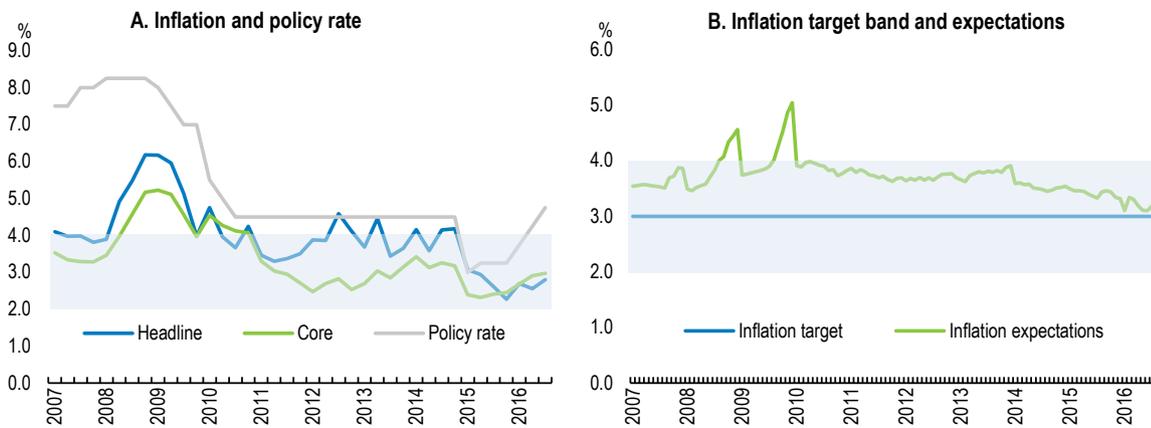
Encadré 3. Principaux facteurs de vulnérabilité

Facteur de vulnérabilité	Impact possible
Arrêt brutal des flux de capitaux à destination des économies de marché émergentes	Augmentation des risques perçus dans les économies de marché émergentes se traduisant par une nouvelle dépréciation du peso, des sorties de capitaux, et une hausse des rendements des obligations d'État ainsi que des primes des contrats d'échange sur risque de défaillance (CDS, <i>Credit Default Swaps</i>) relatifs à ces obligations. Nouveau resserrement des politiques monétaire et budgétaire.
Récession mondiale	Une récession mondiale tirerait la production manufacturière vers le bas, ce qui aurait des répercussions négatives sur les salaires et la consommation. Cela se traduirait par une forte augmentation de la dette publique, dans la mesure où les marges de manœuvre dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux chocs sont déjà limitées.
Catastrophe naturelle (telle qu'une tempête ou un séisme)	Suivant l'ampleur de la catastrophe naturelle, la baisse de production de l'agriculture et d'autres secteurs productifs pourrait revêtir un caractère régional ou national. Les infrastructures seraient sans doute endommagées. Le mécanisme d'aide financière du Fonds pour les catastrophes naturelles (FONDEN, <i>Fondo de Desastres Naturales</i>) mexicain entrerait en jeu, de même que celui des obligations-catastrophe.
Escalade de la violence liée à la drogue	Répercussions négatives sur les entreprises, le tourisme et l'investissement, conduisant à un ralentissement de la croissance économique. La croissance potentielle pourrait également en pâtir, suivant la longueur de la flambée de violence.
Dénonciation par des partenaires commerciaux des accords commerciaux conclus avec le Mexique	Répercussions négatives sur les entreprises exportatrices et l'investissement, compte tenu de l'ouverture commerciale du Mexique. Cela aura des effets préjudiciables sur les envois de fonds de travailleurs émigrés et la confiance des marchés. Le Mexique pourrait perdre d'importantes parts de marché chez certains partenaires commerciaux, ce qui provoquerait un ralentissement sensible de la production, suivant l'ampleur des flux commerciaux touchés.

La politique monétaire est parvenue à contenir l'inflation

La banque centrale du Mexique (Banxico) a maintenu l'inflation dans la fourchette retenue comme objectif, en dépit d'une importante dépréciation du peso (graphique 5, partie A). Le principal taux directeur a été relevé de 275 points de base depuis décembre 2015 et porté à 5.75 % en décembre 2016, afin de contenir les tensions inflationnistes consécutives à la forte dépréciation du peso, en tenant compte de l'orientation monétaire relative vis-à-vis de la Réserve fédérale des États-Unis ainsi que de l'écart de production (Banxico 2016a, 2016b). En février 2016, il a été mis fin aux interventions sur le marché des changes demandées par la Commission des changes pour apporter de la liquidité au marché du peso et préserver son bon fonctionnement. En mai 2016, les modalités d'accès du Mexique à la ligne de crédit modulable (LCM) du FMI ont été renouvelées et revues à la hausse. Ces interventions des pouvoirs publics ont permis à la banque centrale de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation (graphique 5, partie B).

Graphique 5. La politique monétaire a permis de maintenir l'ancrage des anticipations d'inflation



Note : La zone ombrée en bleu correspond à la fourchette de 3 % ± 1 % retenue comme objectif d'inflation par Banxico.

Source : Banque centrale du Mexique (Banxico).

L'environnement économique a été difficile. Le pays fait face à d'importantes difficultés sur le front extérieur avec l'effondrement des cours du pétrole en 2014/15, la forte dépréciation du peso, l'orientation plus restrictive prise par la Réserve fédérale, la volatilité accrue des marchés de capitaux et le ralentissement de l'économie aux États-Unis. Banxico a donc étoffé sa communication en s'attachant aux répercussions possibles de la dépréciation de la monnaie nationale. Dans le souci de renforcer encore sa crédibilité, la banque centrale devrait continuer d'agir en temps utile et de faire preuve de souplesse pour garantir une convergence efficiente de l'inflation en direction de la fourchette visée.

Les risques pour la stabilité financière semblent généralement bien maîtrisés (tableau 3). Des stratégies de couverture ont permis de contenir l'essentiel de ces risques, cependant que les réformes réglementaires menées en vue de la mise en conformité avec l'accord de Bâle III et la surveillance du secteur ont contribué à protéger l'activité bancaire. Dans le sillage de la réforme financière, l'expansion du crédit dans les banques de développement a permis d'en abaisser le coût pour les petites et moyennes entreprises, mais elle pourrait donner lieu à des créances douteuses et litigieuses dans l'hypothèse d'un scénario contraire de retournement de la conjoncture.

Tableau 3. Indicateurs du système financier
(en pourcentage)

	2013	2014	2015				2016		
			T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3 ^P
Rentabilité des actifs	2.1	1.7	1.7	1.8	1.9	1.7	1.6	1.7	1.7
Rentabilité des fonds propres	19.3	15.9	15.9	16.6	17.6	15.8	16.1	16.5	16.5
Adéquation des fonds propres ¹	15.6	15.8	15.8	15.6	15.5	15.3	14.7	14.9	14.8
Ratio de liquidité (dépôts/prêts) ²	86.8	89.3	89.6	89.0	88.4	87.9	87.9	88.0	87.2
Ratio créances improductives (créances improductives/total des prêts)	3.2	3.0	3.0	3.0	2.9	2.8	2.5	2.4	2.3
Ratio position ouverte nette en devises/fonds propres		-0.7	-0.7	-0.1	-0.2	-0.2	0.5	0.2	0.3
Ratio prêts libellés en devises/total des prêts	12.3	15.7	15.5	16.8	16.2	16.8	19.4	15.8	18.5

Notes : 1/ L'adéquation des fonds propres correspond au rapport entre les fonds propres réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques. 2/ Le ratio de liquidité correspond au rapport entre les dépôts de la clientèle et le total des prêts. Il exclut donc les dépôts interbancaires. Les chiffres indiqués pour le 3^e trimestre de 2016 sont provisoires.

Source : FMI, Base de données des indicateurs de solidité financière (ISF) ; Comisión Nacional Bancaría y de Valores (CNBV).

Eu égard aux récents épisodes de très forte volatilité, le Mexique pourrait envisager de développer sa palette d'outils macroprudentiels pour renforcer la stabilité financière. Si le pays a élaboré un large éventail de ces outils après la crise « Tequila » du milieu des années 1990, des analyses récentes montrent qu'il est possible d'étoffer encore la panoplie d'outils macroprudentiels et sa surveillance microprudentielle actuellement à la disposition des autorités (Cerutti *et al.*, 2015). Le Mexique a mis en place des dispositions réglementaires appropriées s'agissant du risque de change et en particulier, plafonné la position ouverte nette des banques en devises. Toutefois, étant donné la forte dépréciation du peso dans un passé récent et malgré l'usage courant d'instruments dérivés en couverture, les risques de déséquilibre des positions de change et les risques pesant sur le bilan des banques devraient être contrôlés de près.

Tableau 4. **Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la stabilité financière**

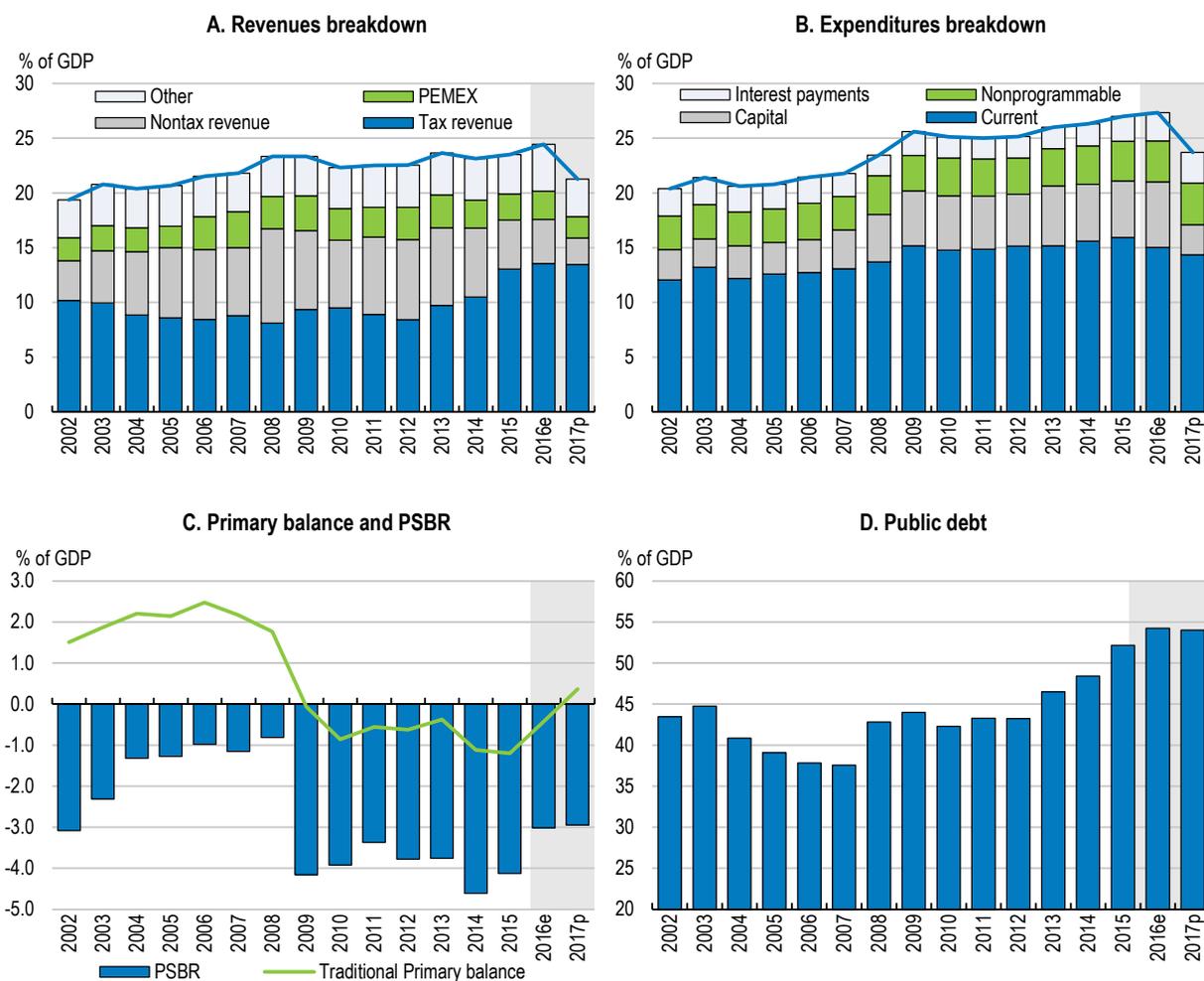
Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude 2015
Renforcer encore la concurrence dans le secteur bancaire pour soutenir un développement sain des marchés des capitaux, eu égard en particulier aux problèmes de stabilité financière (2013).	Des mesures notables ont été prises grâce à l'adoption et à l'application de la réforme financière de 2014. Cette réforme comprend notamment des dispositions pour renforcer les droits de propriété des créanciers, des règles pour la résolution des défaillances bancaires et des obligations de concurrence applicables aux comptes bancaires et aux services financiers.
Renforcer l'autonomie en matière budgétaire et de gestion du personnel des principaux organismes du secteur financier, donner un statut juridique au Conseil de stabilité financière et élargir la gamme des instruments d'intervention macroprudentielle pour assurer la réalisation efficace et efficiente des objectifs dans ce domaine (2013).	Des mesures ont été prises, notamment en donnant de nouveaux pouvoirs de surveillance à la CNBV (commission nationale des banques et des valeurs mobilières), et le Conseil de stabilité financière a été doté d'un statut juridique. Les exigences de fonds propres prévues au titre de Bâle III sont devenues contraignantes par transposition dans la législation ; toutefois, les travaux visant à élargir la palette d'outils macroprudentiels sont toujours en cours.

Les résultats budgétaires se redressent mais crédibilité de la règle budgétaire pourrait être accrue

La réforme fiscale introduite à point nommé par les autorités en 2014 a permis d'augmenter d'environ 3 points de PIB les recettes fiscales collectées hors pétrole en 2015 et 2016 (graphique 6, partie A) et de compenser le manque-à-gagner sur les recettes pétrolières de la même période. Les dépenses publiques ont augmenté en valeur globale en 2016 (graphique 6, partie B), du fait de l'aide financière publique accordée à PEMEX et de la hausse du service de la dette et du coût des retraites. Compte tenu d'une augmentation des recettes publiques plus rapide que les dépenses, les besoins de financement du secteur public ont diminué de 1.1 point pour s'établir à 3 % du PIB en 2016, et devraient reculer pour s'établir à 2.9 % en 2017 et 2.5 % d'ici 2018 (graphique 6, partie C).

Le budget 2017 fixe la trajectoire de retour à l'excédent primaire. Des coupes supplémentaires dans les dépenses, à hauteur d'environ 1.0 % de PIB par rapport à 2016, ont été approuvées (graphique 6, partie C). Ces coupes concerneront principalement les dépenses de fonctionnement dans les communications, les transports et le tourisme ; l'éducation ; et l'agriculture.

Graphique 6. Le gouvernement prévoit de revenir à l'excédent primaire et de placer le ratio dette/PIB sur une trajectoire descendante



Comment lire ce graphique : les chiffres pour 2017 sont ceux qui figurent dans le budget qui a été approuvé (2017p). Les recettes et dépenses inscrites au budget sont d'ordinaire inférieures aux recettes et dépenses réelles, d'où l'écart à la baisse notable entre les chiffres réels attendus pour 2016 (2016e) et les chiffres du projet de budget 2017. Partie C : le solde « classique » (défini dans un sens étroit) est un indicateur utilisé par le gouvernement mexicain, qui ne prend pas intégralement en compte la position de l'ensemble du secteur public.

Source : Ministère des Finances et du Crédit public (SHCP) et calculs de l'OCDE à partir des chiffres du SHCP.

Des amendements importants ont été apportés en 2014 et 2015 à la loi sur la responsabilité budgétaire (tableau 5). Cette loi avait introduit à l'origine un objectif de solde à zéro applicable à l'indicateur « classique » du déficit jusqu'à 2006. Toutefois, ce solde « classique » était défini dans un sens trop étroit puisqu'il excluait les dépenses d'investissement des entreprises publiques et conduisait à un biais procyclique. En 2014, des amendements à la loi sur la responsabilité budgétaire ont introduit une définition plus large du déficit, mis en place un objectif concernant les besoins de financement du secteur public et plafonné la croissance réelle des dépenses courantes pour limiter l'effet procyclique. En 2015 a été créé un nouveau fonds d'investissement souverain, baptisé Mexican Oil Fund, dont la vocation est de gérer les actifs liés à l'exploitation des hydrocarbures afin de mieux protéger les dépenses publiques contre les fluctuations transitoires des recettes pétrolières. L'ancien fonds de stabilisation des recettes budgétaires (FEIP) et le fonds de stabilisation des recettes des entités fédérées (FEIEF) continuent de fonctionner et d'être en première ligne en cas de baisse temporaire et inopinée des recettes. Toutefois, ces deux fonds n'ont guère été abondés ces dix dernières années, sauf en 2008 et 2009, lorsque les cours du pétrole étaient hauts, et des tirages ont été effectués au titre de la clause des circonstances exceptionnelles, laissant le

Mexique peu armé pour faire face aux chocs futurs. En 2015, la loi sur la responsabilité budgétaire a été modifiée pour ce qui concerne l'utilisation de l'excédent d'exploitation de la Banque du Mexique afin de garantir que l'intégralité du montant d'un excédent puisse être utilisé pour réduire le déficit budgétaire ou la dette publique nette.

Tableau 5. Mise en œuvre des recommandations pour atténuer les risques liés aux fluctuations des produits de base

Outils	Recommandations	Mise en œuvre par le Mexique
Identification des risques	Production d'analyses de sensibilité, de différents scénarios, de diagrammes de probabilités en éventail	Le Mexique a commencé à produire des fourchettes de croissance du PIB et différents scénarios en 2014, ainsi que des prévisions sur 5 ans assorties de scénarios sur les risques budgétaires en 2016.
Atténuation	Privatisation des entreprises productrice de produits de base	Depuis la réforme de 2014 sur l'énergie, le monopole dans le secteur de l'énergie est peu à peu assoupli pour permettre l'entrée du secteur privé.
	Diversification de la base d'imposition	Les réformes de 2014 sur la fiscalité et l'énergie vont dans ce sens, mais le budget demeure tributaire des recettes pétrolières.
	Instruments de couverture	Le Mexique utilise deux instruments : l'un pour ses recettes pétrolières et une ligne de crédit du FMI.
Marges de sécurité budgétaire	Établissement de la règle budgétaire d'après les ressources	Le Mexique utilise un indicateur structurel des dépenses (excluant les effets de la conjoncture).
	Prudence dans les hypothèses de prix des produits de base	Le gouvernement applique une méthode utilisant une moyenne des prix pétroliers antérieurs ainsi que les prix stipulés dans les contrats à terme.
	Fonds de stabilisation	Le Mexique dispose d'un fonds de stabilisation des recettes du pétrole. Ce fonds a été peu abondé jusqu'en 2014, mais les ressources qui lui sont affectées ont augmenté depuis.
Marge de manœuvre budgétaire	Marge budgétaire pour les risques résiduels	L'ampleur réduite des mesures d'économie budgétaire et l'accroissement de la dette publique réduisent la marge de manœuvre contracyclique.

Source : OCDE, d'après OCDE (2009 ; 2010) et FMI (2016).

La réforme fiscale de 2014 aidera à reconstituer les réserves une fois que les recettes pétrolières seront à nouveau suffisantes, mais il faudrait que les autorités fassent montre de plus de parcimonie lorsqu'elles invoquent la clause des circonstances exceptionnelles prévue dans la loi sur la responsabilité budgétaire et qu'elles en limitent l'application aux chocs majeurs sur la production ou les prix du pétrole, de façon à renforcer la crédibilité de la règle budgétaire. À la longue, la crédibilité budgétaire sera payante en termes d'accès aux marchés et de coût financier. Chaque fois que cette clause est invoquée, le cadre budgétaire impose de définir une trajectoire permettant de retourner à l'objectif de déficit à moyen terme. Comme dans d'autres pays producteurs de produits de base et dans un souci de transparence accrue (OECD, 2015 ; IMF, 2015), les documents budgétaires devraient présenter les soldes hors pétrole de manière plus explicite.

La transparence budgétaire s'est améliorée grâce aux réformes énergétiques et fiscales de 2014 et à la récente décision du ministère des Finances (SHCP) de proposer un vaste arsenal d'indicateurs budgétaires et d'établir le budget à un horizon prévisionnel de 5 ans en l'assortissant d'analyses de risques. Dans un souci de plus grande transparence, les comptes de PEMEX devraient être entièrement séparés du budget et l'imposition des entreprises publiques devrait être normalisée par un alignement intégral de leur régime fiscal sur celui de leurs homologues du secteur privé (Daubanes and Andrade de Sá, 2014). En l'état, il est difficile de séparer les opérations de PEMEX et des autres entreprises publiques du budget, ainsi qu'il est prescrit dans les règles internationales. Le gouvernement devrait *in fine* donner un statut de société à PEMEX. Ce faisant, il faudrait également modifier les modalités de soutien de l'État à PEMEX,

puisque les aides sont actuellement financées par le budget. Le gouvernement devrait plutôt envisager de donner sa garantie explicite, à titre temporaire, à la dette de PEMEX et, afin de maintenir les mêmes règles de jeu entre les opérateurs, de lui facturer une commission d'un montant suffisant pour rémunérer le risque. Enfin, le système mexicain des comptes nationaux devrait être modifié de façon à présenter des comptes budgétaires consolidés à tous les échelons administratifs (OECD, 2013).

Tableau 6. **Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique budgétaire**

Recommandations formulées dans les précédentes <i>Études</i>	Mesures prises
Passer à une règle budgétaire structurelle pour réduire le caractère partiellement procyclique du cadre actuel (2013).	La réforme de 2014 a complété les règles précédentes par un plafonnement des dépenses de fonctionnement. Pour autant, le nouveau cadre ne constitue qu'une approximation de règle structurelle.
Les règles de comptabilité nationale devraient être pleinement appliquées dans le budget (2013).	Toujours en cours.
La loi de stabilité budgétaire devrait être réformée de façon à accentuer la constitution de réserves d'actifs liquides pouvant être utilisées en cas d'imprévus ou d'évolution négative de la confiance des marchés (2013).	Des mesures ont été prises avec la loi sur la responsabilité budgétaire en 2015, qui a permis la même année de créer le Mexican Oil Fund for Stabilization and Development.
Durcir les contraintes budgétaires applicables aux administrations infranationales afin qu'elles améliorent le montant des recettes recouvrées, en limitant les nouvelles augmentations des transferts, en évitant les transferts extraordinaires et en encourageant l'instauration d'un plafonnement des déficits et de la dette (2013).	Des mesures ont été prises et plusieurs modifications introduites, grâce à la réforme constitutionnelle sur la discipline budgétaire des administrations infranationales et la loi sur la discipline budgétaire des administrations infranationales, pour remédier aux déficits des administrations infranationales, plafonner leur endettement et contrôler leurs dépenses. L'État fédéral accorde sa garantie sur la dette des administrations infranationales aux États fédérés prêts à signer un accord dans lequel ceux-ci s'engagent à respecter certaines limites précises de solde et de dette ainsi que d'autres ratios financiers importants.
Améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses des administrations infranationales en précisant les responsabilités en matière de dépenses des échelons inférieurs de l'administration dans le secteur de la santé et de l'éducation (2013).	Depuis 2015, un nouveau fonds de financement de l'éducation de base (FONE) a remplacé le fonds qui finançait les salaires des personnels de l'enseignement de base au Mexique. Une nouvelle loi générale sur la santé a été promulguée en 2014, qui instaure des mécanismes assurant plus d'efficience et de transparence dans les dépenses de santé au titre de l'assurance-maladie de base <i>Seguro Popular</i> .
Accorder davantage de prérogatives fiscales aux États. Renforcer les recettes au titre des taxes foncières en mettant à jour les registres des biens, en relevant les taux, en supprimant les exonérations et en améliorant le recouvrement, et en permettant à l'administration fiscale fédérale et à celles des États de recouvrer l'impôt (2013).	Des mesures ont été prises. Les États fédérés sont désormais en droit de prélever des impôts sur les salaires et depuis 2015, les États et les communes participent pleinement au recouvrement de cet impôt auprès de leur personnel administratif. S'agissant des taxes sur la consommation, la réforme fiscale a eu pour effet d'unifier les taux de TVA entre les entités fédérées. En 2014, la loi sur le fédéralisme budgétaire a introduit une mesure incitant les municipalités à transférer l'administration de l'impôt foncier aux États fédérés, sous la forme d'un accès à des fonds de transfert spéciaux (pour les municipalités et pour les États).

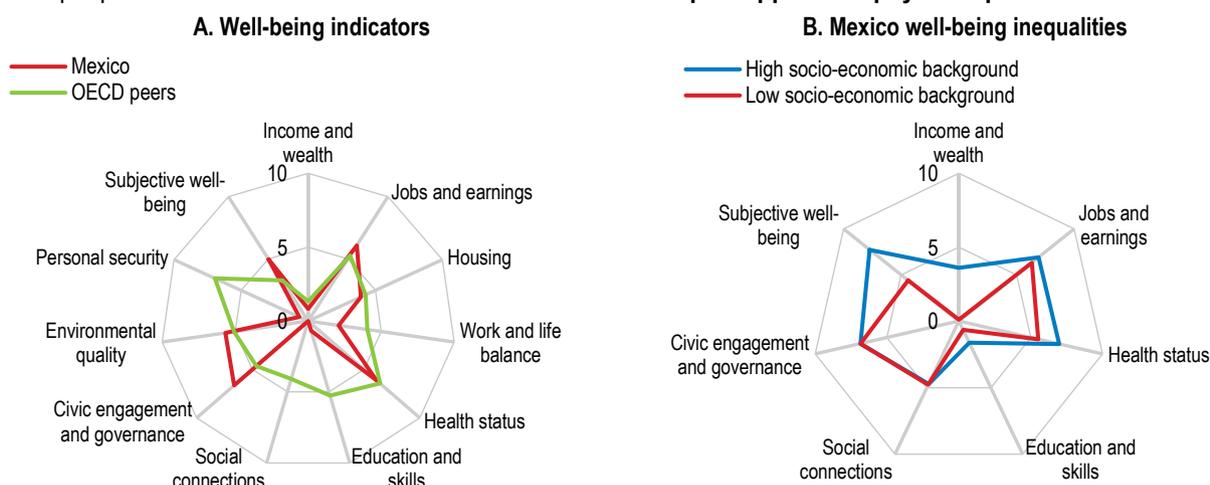
Il faut que la politique budgétaire soit plus propice à la croissance inclusive

Le Mexique a mis en œuvre des initiatives d'ampleur pour lutter contre la pauvreté : *Progres*a, qui date de 1997, *Oportunidades*, mise en place en 2002 et enfin, *Prospera*, un programme de transferts monétaires inauguré en 2014 et destiné à couvrir la dimension multiple des besoins dans des domaines tels que la santé, l'éducation et la nutrition, mais qui s'étend aussi aux services financiers et à l'accès à l'emploi. Ces initiatives ont été une réussite et ont permis d'augmenter les taux de scolarisation, de lutter contre la malnutrition et de faire bénéficier les familles pauvres d'une couverture maladie. Il existe des dispositifs complémentaires, notamment l'extension de la couverture du programme national de pension de vieillesse, qui donne droit à tous les Mexicains de plus de 65 ans (70 ans auparavant) de bénéficier d'une pension minimum versée par l'État fédéral (OECD, 2013a). Un travail d'approche directe par les travailleurs sociaux est en cours et le ministère du Développement social construit actuellement une plateforme informatique renfermant des données sur les bénéficiaires actuels et potentiels des programmes sociaux. Ce système intégré d'information sociale (SISI) permettra de regrouper les informations pour harmoniser les programmes sociaux et mettre en place un système national de protection sociale.

Le Mexique a affirmé sa volonté d'être responsable vis-à-vis de la planète et a relevé le défi des Objectifs de développement durable (ODD). À cet effet, il a agi dans plusieurs domaines. Un Comité technique spécialisé réunissant 25 agences fédérales a été constitué afin d'élaborer des statistiques ouvertes et transparentes pour contrôler et faire respecter les principes de responsabilité et de transparence. Ensuite, une plate-forme a été conçue pour offrir aux citoyens des données actualisées et géolocalisées sur le degré de conformité avec chacun des ODD. Enfin, des espaces de discussion et des alliances avec des entreprises ont été institués pour encourager la société à adhérer aux ODD (HLPF, 2016). À terme, les autorités fédérales entendent mettre en place une commission de haut niveau chargée de mettre en œuvre les Objectifs de développement durable, dans laquelle seraient représentés les autorités fédérales et locales, la société civile, le monde universitaire et le secteur privé. Le gouvernement fédéral devrait intégrer de manière transversale le respect des ODD dans la procédure de planification budgétaire, encourager leur diffusion et leur adoption au niveau des autorités locales et sceller une Alliance pour le développement durable avec le secteur privé (HLPF, 2016). Une clarification de la position initiale du Mexique vis-à-vis des ODD aiderait les autorités à fixer les priorités nationales pour mettre en œuvre leur programme de travail en la matière et décider des modalités pour intégrer des objectifs chiffrés dans la planification, les politiques publiques et les stratégies nationales et suivre l'avancement dans leur application.

Il reste toutefois que le ménage mexicain moyen souffre eu égard à plusieurs dimensions du bien-être : revenu et patrimoine, liens sociaux, éducation et compétences, sécurité des personnes et équilibre vie professionnelle-vie privée (graphique 7). Le Mexique est l'un des rares pays à appliquer une méthode multidimensionnelle pour mesurer la pauvreté en fonction du revenu (ajustement des seuils de pauvreté en fonction de l'évolution des prix) et de l'accès aux droits sociaux. Mesurée à l'aune du revenu, la pauvreté a progressé ces dernières années, principalement en raison de la hausse des prix alimentaires (graphique 8, partie A), mais d'énormes progrès ont été accomplis dans la situation sociale des ménages au regard de l'accès à l'éducation, des conditions de logement et de la santé (graphique 8, partie B). Dans l'ensemble, la pauvreté multidimensionnelle affiche un taux à peu près stable (46.1 % en 2010, contre 46.2 en 2014). Des difficultés subsistent au Mexique concernant la mesure du revenu *via* des enquêtes auprès des ménages car de tous les pays de l'OCDE, c'est au Mexique que les différences entre cette mesure et les comptes nationaux sont les plus notables (OECD, 2013d).

Graphique 7. Certains indicateurs du bien-être sont faibles par rapport aux pays comparables de l'OCDE

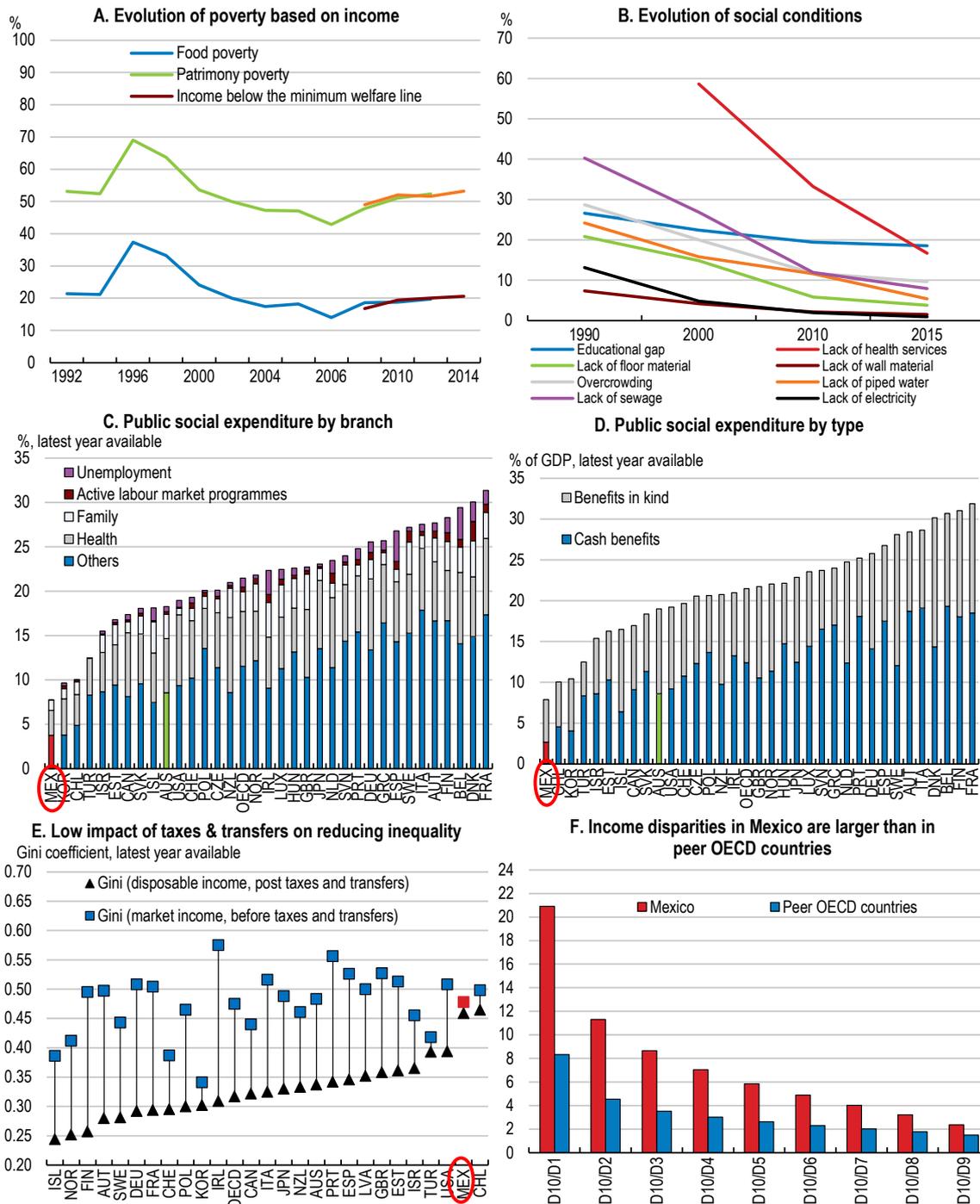


Comment lire ce diagramme : Les résultats sont indiqués sous forme de scores normalisés sur une échelle de 0 à 10 (du score de bien-être le moins au plus élevé), calculés pour l'ensemble des pays de l'OCDE. Partie A : sont indiqués les scores réalisés par le Mexique dans diverses dimensions du bien-être, comparés à d'autres pays de l'OCDE, à savoir : Chili, République tchèque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie et Turquie. Partie B : sont indiqués les scores réalisés par le Mexique dans certaines dimensions du bien-être en fonction du milieu socioéconomique. Pour de plus amples précisions sur les indicateurs retenus, voir : <http://www.oecd.org/statistics/OECD-Better-Life-Index-2016-definitions.pdf>.

Source : OCDE (2016), Initiative du vivre mieux.

Comparées à celles observées dans les autres pays de l'OCDE, les inégalités de revenu demeurent fortes. L'écart entre riches et pauvres au Mexique est le plus important de tous les pays de l'OCDE (après impôts et transferts). Les 10 % les plus riches gagnent 20 fois plus que les 10 % les plus pauvres, alors que cet écart est d'environ 8 fois plus, en moyenne, dans les pays comparables de l'OCDE (graphique 8, partie F). Les inégalités telles que mesurées par le coefficient de Gini sont marquées et ne régressent pas, ce qui donne à penser que les programmes de transferts sociaux auraient pu être plus efficaces (graphique 8, partie E). Si les dépenses sociales, mesurées en proportion des dépenses publiques totales, ne sont pas négligeables en comparaison d'autres pays et confirment la priorité donnée dans le budget à la lutte contre la pauvreté, elles se situent néanmoins, en proportion du PIB, toujours au bas de la fourchette de l'OCDE (graphique 8, partie D), bien qu'elles se soient hissées de moins de 2 % du PIB en 1985 à près de 8 % en 2012. Les transferts monétaires représentent seulement moins de 3 % du PIB, les programmes actifs du marché du travail et l'assurance chômage, entre autres, étant les postes de dépenses les plus modestes (graphique 8, partie C).

Graphique 8. Compte tenu de la faiblesse des dépenses sociales, la pauvreté et les disparités de revenu demeurent fortes

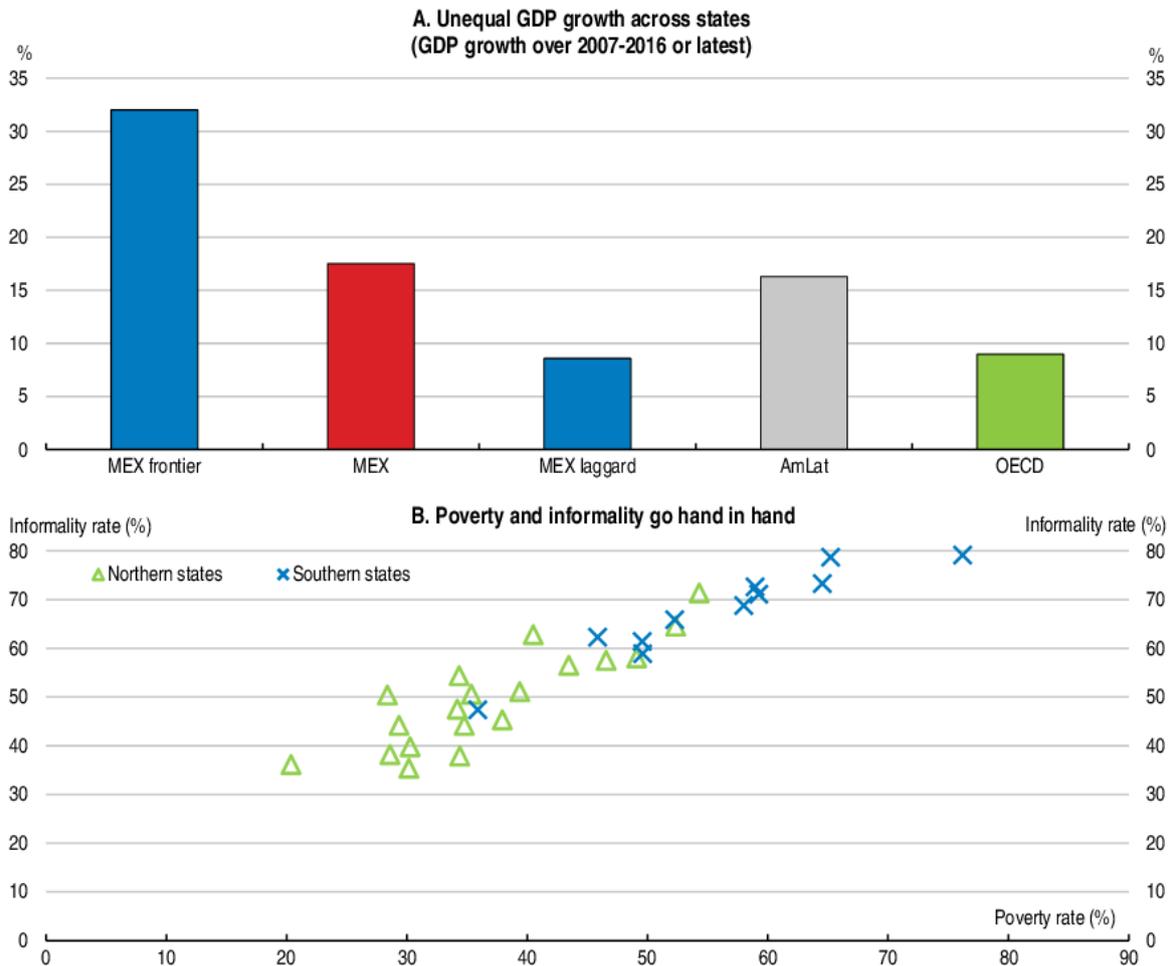


Note : Partie A : Pauvreté alimentaire : insuffisance du revenu pour acheter un panier de produits alimentaires de base, même si la totalité du revenu disponible du ménage est affectée exclusivement à l'acquisition de ces produits. Pauvreté patrimoniale : insuffisance du revenu disponible pour acheter ce panier alimentaire et régler les dépenses nécessaires de santé, d'éducation, d'habillement, de logement et de transport, même si la totalité du revenu disponible du ménage est affectée exclusivement à l'acquisition de ces biens et services. Population à revenu inférieur au seuil minimum de bien-être : ménages ne pouvant régler le montant du panier alimentaire avec leur revenu actuel. Population à revenu inférieur au seuil de bien-être : ménages ne pouvant régler le montant d'un panier de produits alimentaires et d'un panier de biens et de services avec leur revenu actuel. Partie C : les pays comparables de l'OCDE sont les suivants : Chili, République tchèque, Estonie, Grèce, Hongrie, Pologne, Portugal, République slovaque, Slovénie et Turquie.

Source : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus et la pauvreté ; OCDE, Base de données sur les dépenses sociales ; CONEVAL ; INEGI.

Les inégalités vont également croissant entre États et entre secteurs (graphique 9, partie A). Les disparités de revenu et de taux d'activité informelle ont des externalités négatives sur la pauvreté et par conséquent, sur l'inclusivité (graphique 9, parties B et C).

Graphique 9. Les disparités au Mexique



Note : Partie A : Les États à plus forte croissance sont : Ciudad de Mexico, Querétaro, Nuevo León, Tabasco et Aguascalientes. Les États à plus faible croissance sont : Basse-Californie, Basse-Californie-du-Sud, Chiapas, Nayarit et Tlaxcala. Les États les plus tributaires de l'activité pétrolière (Campeche et Tamaulipas) ne sont pas pris en compte dans le graphique car ils ont souffert à la fois d'une profonde récession depuis la chute des prix du pétrole et de la tendance à la baisse de la production pétrolière. La période considérée pour la croissance du PIB dans les États mexicains est 2007-2014.

Source : INEGI ; CONEVAL.

Tableau 7. **Recommandations antérieures de l'OCDE concernant les prestations sociales**

Recommandation	Mesures prises
Améliorer la couverture et le montant des transferts monétaires d' <i>Oportunidades</i> versés aux pauvres, achever la mise en œuvre du régime <i>Seguro Popular</i> , et élargir la couverture des pensions de vieillesse versées dans le cadre du programme <i>65 y más</i> (2013). Procéder au déploiement intégral du nouveau programme de transferts monétaires <i>Prospera</i> en vue d'aider les bénéficiaires à développer leurs capacités, achever leurs études, rejoindre le secteur formel et obtenir des emplois bien rémunérés (2015).	Des mesures ont été prises avec le nouveau programme <i>Prospera</i> , qui remplace <i>Oportunidades</i> . Ce nouveau dispositif met en lien la politique sociale et le dynamisme économique en ajoutant de nouveaux éléments, notamment des prestations dans les secteurs de la santé, l'éducation, la nutrition, l'inclusion financière, les activités de placement et l'accès prioritaire aux programmes de production. Grâce aux mesures d'aide à la formation et à l'emploi, les bénéficiaires seront en capacité de générer leurs propres revenus et de dépendre moins des transferts monétaires de l'État. La couverture du programme de pension de vieillesse (<i>65 y más</i>) est désormais nationale.
Prendre des mesures pour ne plus indexer le salaire minimum sur les prix en général dans l'économie ; analyser les effets d'une revalorisation du salaire minimum réel sur l'emploi et l'activité informelle (2015).	Une mesure importante a été prise en novembre 2015 lorsque la Chambre des Députés a adopté une nouvelle législation visant à ne plus lier le salaire minimum à de quelconques obligations légales lorsqu'il s'agit, entre autres, de fixer des tarifs ou des modalités de remboursement de crédits, de services, ou encore de sanctions.
Évaluer et rationaliser les programmes de prestations sociales (2013).	Les programmes de prestations sociales en cours sont évalués en permanence et doivent comporter une matrice d'indicateurs de résultats, qui établit des liens entre ces indicateurs et des objectifs sectoriels.
Approuver le projet de législation relative à l'assurance-chômage et à la retraite universelle afin de protéger les demandeurs d'emploi et les personnes âgées contre le risque d'une perte de revenus et de réduire les inégalités (2015, 2013).	Toujours en suspens. Le gouvernement a proposé la mise en place d'une assurance-chômage pour les travailleurs du secteur formel et le versement d'une pension universelle à l'ensemble des retraités. La Chambre basse a d'ores et déjà approuvé la proposition de réforme (avril 2014). Toutefois, ces mesures doivent encore être approuvées par le Sénat du fait des tensions budgétaires que fait peser la baisse des cours du pétrole et des inquiétudes croissantes concernant le financement de ces mesures.

Le système de santé mexicain a progressé et certains indicateurs de résultats se sont redressés. Parmi les mesures adoptées récemment, il convient de citer un accord national en faveur d'un service universel de la santé dans le but d'assurer progressivement la transférabilité des droits entre prestataires et le renforcement de la collaboration interinstitutionnelle afin d'instaurer la concurrence et la transparence dans les procédures de passation de marchés et la soumission des offres. La sécurité sociale (IMSS) a poursuivi le développement de son programme PREVENIMSS, qui prévoit des actions de prévention sanitaire, de contrôle nutritionnel et de dépistage. Il reste que pour de nombreuses familles mexicaines, le système de santé n'est pas synonyme de meilleure santé. Certains indicateurs demeurent inquiétants, notamment ceux de l'obésité, du diabète et du taux de survie après une crise cardiaque. De surcroît, le montant des frais restant à la charge des patients et les charges administratives donnent à penser que des inefficiences et l'inégalité d'accès aux soins sont toujours d'actualité (OECD, 2016h). Des réformes globales du système de santé s'imposent de toute urgence (voir le tableau 8).

Tableau 8. **Recommandations antérieures de l'OCDE concernant la politique de santé**

Recommandations	Mesures prises
Développer l'accès aux soins de santé de qualité en améliorant la coordination entre les établissements de santé ; en particulier, encourager les échanges de services entre les réseaux de soins (2015).	En 2016, l'Accord national en faveur d'un service universel de la santé a été signé dans le but d'assurer progressivement la transférabilité des droits entre prestataires. Cet accord a été signé par le ministre de la Santé, l'ISSSTE (régime de sécurité sociale des agents de l'État), l'IMSS et trois entités fédérées. D'autres devraient être partie à cet accord à brève échéance. De même, le nombre d'accords sur les échanges de services entre institutions a augmenté ces dernières années, passant de sept en 2014 à onze, en 2015.
Pour améliorer la qualité et réduire le coût des services chez tous les prestataires de santé, uniformiser les procédures et rendre l'assurance maladie obligatoire (2015).	Des efforts ont été consentis pour améliorer l'efficacité et la productivité chez les prestataires. L'IMSS a notablement optimisé ses ressources en mettant en place des procédures d'achats groupés de médicaments. La réussite du dispositif a amené les autorités à l'étendre à d'autres entités fédérées, sociétés pharmaceutiques et médicaments.
Permettre aux nouveaux salariés de choisir librement leurs réseaux de soins et encourager la concurrence entre les prestataires de santé (2015).	L'IMSS a mis en place une procédure d'achats groupés de médicaments, qui fait appel à des enchères inversées entre les participants potentiels et favorise la concurrence entre prestataires. L'IMSS entretient également des liens constants avec des entités comme la COFECE (Commission fédérale de la concurrence économique) pour garantir la transparence dans l'ensemble des procédures de marchés.
Afin de réduire le montant des salaires non déclarés à la sécurité sociale, améliorer la coordination entre la sécurité sociale et les services de recouvrement de l'impôt (2015).	Un nouveau projet de loi (<i>Reforma 27 y 32 a la Ley del Seguro Social</i>), qui fusionne en une seule la définition des rémunérations salariales aux fins des prélèvements sociaux et fiscaux, a été approuvé par la Chambre des Députés et est en instance de vote au Sénat. Ce texte permettrait de simplifier le processus de versement des taxes sur les salaires et d'harmoniser les projets de recouvrement de l'impôt des différents services collecteurs.
Répartir les ressources financières aux services de santé publique en fonction des besoins et donner plus de latitude aux États pour décider des modalités d'affectation de ces ressources (2015).	Aucune mesure n'a été prise. Toutefois, l'IMSS étudie un nouveau dispositif de répartition des ressources entre les missions déléguées aux États fédérés pour l'achat de médicaments destinés aux soins de santé primaires, répondant aux besoins spécifiques de chaque délégation de mission.
Envisager de transformer les hôpitaux publics en entités privées (2015).	L'IMSS évalue le développement d'un partenariat public-privé pour quatre établissements hospitaliers. Le rôle du prestataire privé inclurait, notamment, la maintenance des locaux, la gestion des déchets, la sécurité et la surveillance.
Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le surpoids, l'obésité et le diabète et à son évaluation régulière (2015).	Toujours en cours. Le Mexique a lancé une campagne nationale de lutte contre l'obésité, le surpoids et le diabète en 2014. Les autorités étudient également de nouvelles mesures pour lutter contre la consommation abusive d'alcool.

La politique budgétaire joue un rôle fondamental lorsqu'il s'agit de promouvoir une société juste et inclusive et de remédier aux dysfonctionnements du marché par le biais de la redistribution. Les besoins de la société mexicaine en matière d'infrastructures, de lutte contre la pauvreté, d'éducation, de santé et de soutien aux familles sont considérables. Les dépenses sociales atteignent aujourd'hui des niveaux historiquement élevés dans la plupart des pays de l'OCDE, où elles ont beaucoup augmenté depuis la récession de 2009, alors qu'au Mexique leur progression a été très limitée (OECD, 2014c). Ces besoins réclament un effort plus important et mieux ciblé, qui pourrait éventuellement s'appuyer sur une règle de dépenses :

- Le faible niveau des dépenses sociales du Mexique par rapport à celles des autres pays de l'OCDE tient essentiellement au poste des retraites et, dans une moindre mesure, à celui de la santé. En outre, le Mexique est le seul pays de l'OCDE où il n'existe pas de système national d'assurance-chômage (graphique 8, partie C). Une réforme ambitieuse concernant l'assurance-chômage et la retraite universelle, initialement prévue dans le cadre du Pacte de 2012, a été approuvée par la

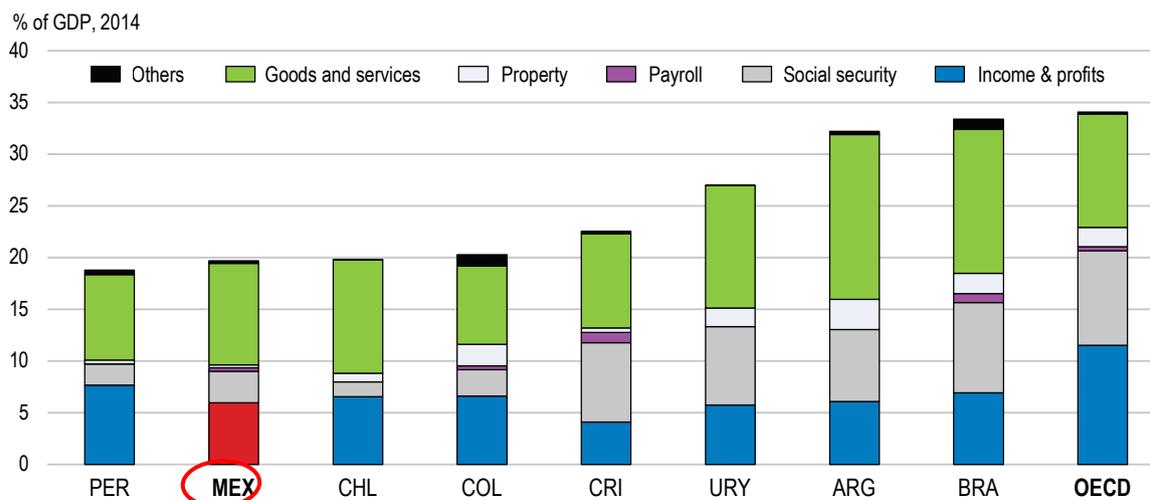
chambre basse, mais attend d'être examinée par le Sénat depuis avril 2014. Cependant, des mesures administratives devraient être prises pour que des éléments clés de la réforme puissent améliorer la supervision et les rendements des régimes de retraite.

- Le programme de transferts monétaires *Prospera* est trop complexe ; il gagnerait à être simplifié dans sa conception et mieux coordonné sur le plan institutionnel. Des travaux récents montrent que la mise sous condition des prestations, bien qu'utile dans certaines circonstances, n'est pas forcément nécessaire dans d'autres, et qu'elle peut avoir des effets négatifs sur leur utilisation par les plus démunis (OECD, 2013a). Il faudrait faire davantage appel aux travailleurs sociaux pour atteindre les familles marginalisées et lutter contre l'extrême pauvreté, en particulier dans les régions reculées et dans le sud.
- Des travaux de l'OCDE montrent que des services publics plus efficaces peuvent générer d'importantes économies (OECD, 2009). Au Mexique, par exemple, l'application des meilleures pratiques en matière de dépenses de santé pourrait faire économiser 0.7 % du PIB en moyenne, pour des résultats équivalents (OECD, 2012). Le pays en a d'ailleurs adopté certaines, qui ont permis à ce jour de réaliser 11 milliards MXN d'économies. Le niveau élevé des dépenses à la charge des patients et des coûts administratifs reflète un manque d'efficacité et des inégalités dans l'accès aux soins (OECD, 2016h). Lorsque la masse salariale des administrations publiques représente environ un quart de la dépense publique, comme c'est le cas au Mexique, une réforme visant à rapprocher les rémunérations du secteur public de celles du secteur privé, à l'instar de ce qu'ont fait récemment la Hongrie et l'Irlande (OECD, 2012), est une autre piste à explorer (INEGI, 2015).

Pour rattraper la moyenne de l'OCDE et promouvoir une société plus inclusive, il faudrait envisager, dans un premier temps, de redéfinir les priorités de la dépense publique, mais d'autres réformes seront également nécessaires à moyen terme pour combattre la pauvreté et améliorer les niveaux de vie. Le gouvernement a fait de gros efforts d'efficacité avec la réforme fiscale de 2014, mais il est indispensable d'accroître encore les recettes en relevant davantage les impôts, en luttant avec plus de détermination contre la fraude fiscale et en réduisant les dépenses fiscales :

- Le Mexique a beaucoup progressé grâce à la réforme fiscale de 2014, étant parvenu depuis lors à augmenter son ratio impôts/PIB de quelque 3 points de PIB. Il serait possible d'augmenter l'impôt immobilier, qui représente actuellement 0.3 % du PIB, contre 1.5 % environ en Amérique latine et 1.9 % dans l'ensemble des pays de l'OCDE (graphique 10) (OECD, 2012c).
- Les dépenses fiscales ont sensiblement diminué au fil des ans. D'après l'administration fiscale, elles sont passées de quelque 6 % du PIB en 2005 à environ 3 % en 2015 (tableau 9), avec une réduction particulièrement notable pour l'impôt sur les sociétés. Cela étant, le Mexique dispose d'une certaine marge pour relever encore la TVA, par rapport aux pays comparables d'Amérique latine (graphique 11). Des taux réduits de TVA sur certains produits devraient être supprimés, en prenant toutefois en compte des considérations d'équité. Il faudrait limiter encore les exonérations accordées au titre de l'impôt sur le revenu, qui représentaient environ 0.8 % du PIB en 2015.

Graphique 10. Le Mexique devrait diversifier sa fiscalité



Note : Au Mexique, les recettes de PEMEX sont incluses dans la taxe sur les biens et services. Elles représentaient 7.1 % du PIB en 2014 selon le ministère des Finances et du Crédit public (SHCP).

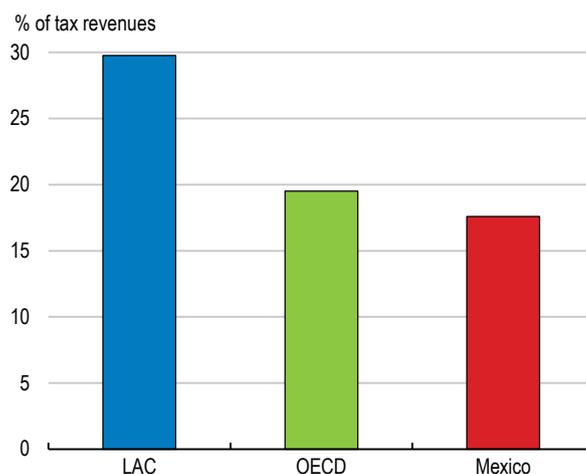
Source : OCDE, Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2016.

Tableau 9. Les dépenses fiscales ont diminué (en % du PIB)

	2005	2010	2015
Impôt sur les sociétés	2.3	1.1	0.2
Impôt sur le revenu des personnes physiques	1.3	0.7	0.9
Taxe sur la valeur ajoutée	1.7	1.5	1.3
Taxes sur la consommation	0.2	0.6	0.0
Allégements fiscaux divers	0.2	0.1	0.2
Total	5.7	3.9	2.7

Source : administration fiscale mexicaine (SAT).

Graphique 11. La part de la TVA dans les recettes fiscales mexicaines se rapproche de la moyenne OCDE mais est beaucoup plus faible que dans les pays comparables, 2014



Source : OCDE, Revenue Statistics in Latin America and the Caribbean 2016.

- La fraude fiscale est relativement importante au Mexique (tableau 10). Le pays a commencé à appliquer des réformes inspirées du Projet OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices (BEPS) en 2014 et en 2015. Il est nécessaire de poursuivre les efforts déployés pour renforcer les règles fiscales internationales dans le cadre de ce projet afin de lutter plus efficacement contre les pratiques d'évasion fiscale des entreprises multinationales. L'intégration du fisc et de la sécurité sociale serait un moyen de réduire la fraude dans la mesure où les entreprises tendent généralement à sous-évaluer ou à surévaluer leurs coûts de main-d'œuvre selon qu'elles les déclarent au système de sécurité sociale (IMSS) ou à l'administration fiscale. À titre d'exemple, le regroupement des administrations permettrait d'instituer un numéro d'identification fiscale unique, ce qui limiterait les besoins de vérification entre les organismes et aboutirait à des gains d'efficacité grâce à l'utilisation d'un seul et même système informatique (ces arguments sont développés dans HM Treasury, 2011).

Tableau 10. La fraude fiscale estimée recule mais reste importante
(en % des recettes potentielles)

	TVA	IRPP	IS	Total
2004	35.9	19.6	55.0	37.8
2008	24.3	15.9	24.1	24.3
2012	24.3	15.5	31.4	26.0

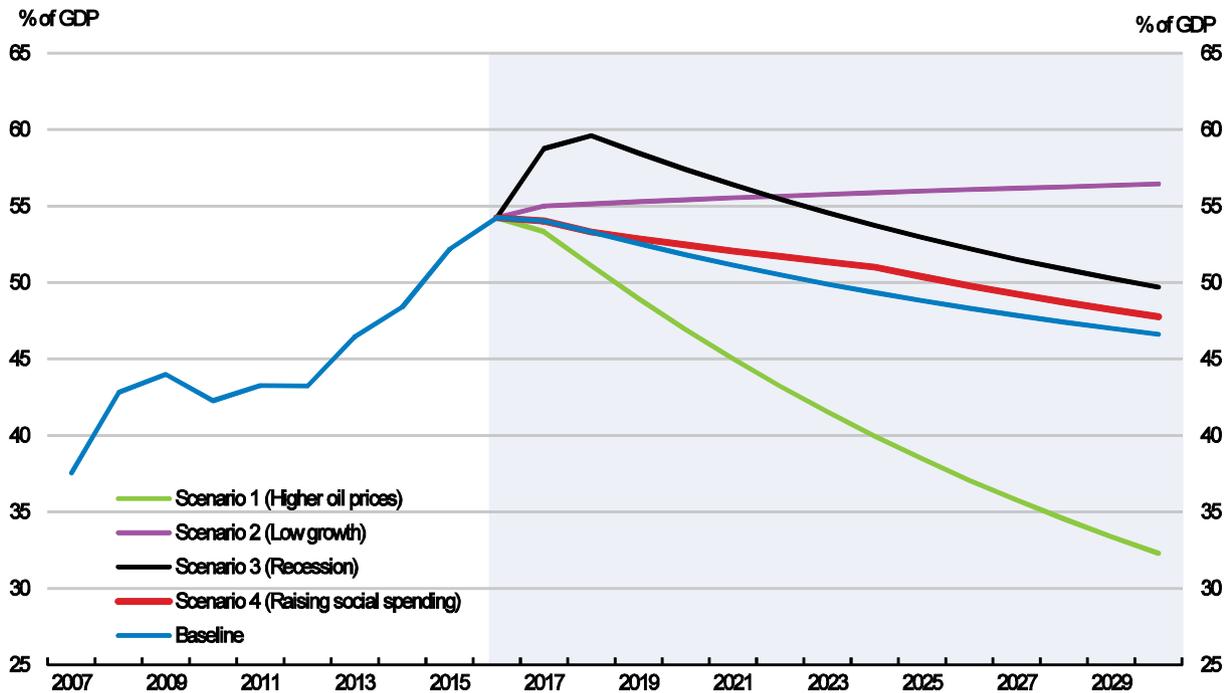
Source: ITESM, Estudios de evasión global de impuestos, 2013.

- D'autres mesures pourraient être prises pour réformer le programme d'aide au logement INFONAVIT. Un système plus souple permettrait aux travailleurs qui cotisent actuellement à ce programme d'affecter éventuellement leurs cotisations à d'autres usages, par exemple à l'assurance-chômage ou à l'épargne-retraite. Par ailleurs, l'affiliation obligatoire des travailleurs indépendants au système de sécurité sociale (IMSS) pourrait générer d'abondantes recettes tout en aidant à lutter contre le travail non déclaré, les indépendants constituant une part importante de la population active.

Le ratio dette/PIB du Mexique est l'un des plus faibles des pays de l'OCDE. Bien qu'il ait augmenté de près de 10 % du PIB au cours des trois dernières années, pour atteindre quelque 54 % en 2016

(graphique 12), il existe une certaine marge pour augmenter les dépenses sociales. Dans un scénario de croissance basse où le PIB réel progresserait à un rythme annuel de 2.3 %, comme en 2016, au lieu des 3 % retenus dans la prévision de référence, le ratio dette/PIB s'inscrirait sur une trajectoire ascendante. Une récession en 2017 alourdirait sensiblement la dette publique et, en l'absence de nouvelles mesures d'assainissement, ferait passer le ratio dette/PIB à près de 60 % en 2018. En revanche, si les recettes pétrolières retrouvaient leurs niveaux antérieurs à 2014 et servaient à rembourser la dette publique, celle-ci tomberait à moins de 35 % du PIB avant 2030. Enfin, dans un scénario volontariste où le gouvernement accroît le ratio impôt/PIB progressivement de 0.5 % du PIB par an entre 2019 et 2023 et augmente parallèlement les dépenses sociales dans les mêmes proportions, le ratio dette/PIB ne dépasse que de peu la prévision de référence en 2030. On estime à environ 0.5 point de pourcentage par an l'effet de freinage exercé par les hausses d'impôts sur la croissance, mais on a laissé délibérément à 0 les gains de croissance générés par l'augmentation des dépenses afin de se concentrer sur l'aspect négatif du scénario. Un accroissement des dépenses affectées à la protection sociale et à l'éducation aurait certainement un effet positif sur la croissance.

Graphique 12. Augmenter les dépenses sans compromettre la viabilité budgétaire



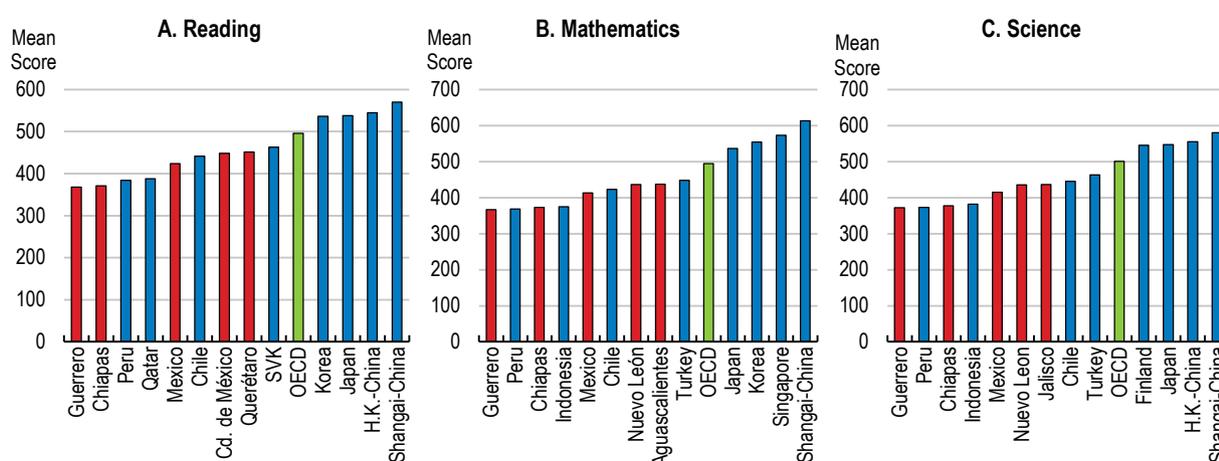
Note la prévision de référence table sur une croissance nominale du PIB de 6.5 % en glissement annuel, à taux de change constant – soit environ 19 pesos mexicains pour un dollar des États-Unis, et sur la base d'un prix de 45 USD le baril de pétrole, conformément aux hypothèses retenues dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100).

Source : calculs de l'OCDE sur la base de données provenant des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100, de l'INEGI et de la Banque du Mexique.

Le Mexique doit encore faire ses preuves quant au déficit de compétences et aux disparités en matière d'éducation

Les changements introduits dans le secteur éducatif ont compté parmi les premiers d'une série de réformes ambitieuses lancée par le *Pacto* du gouvernement. Les chiffres les plus récents du PISA indiquent des progrès en mathématiques et en compréhension de l'écrit depuis le milieu des années 2000, même si les résultats sont très différents selon les régions (graphique 13), et si les enjeux restent importants dans le domaine de l'éducation : 56.6 % des élèves n'arrivent pas à atteindre le niveau de base 2 en ce qui concerne les compétences en mathématiques aux examens du PISA, alors que la moyenne de l'OCDE est de 22.93 %. Or, ce niveau de compétences est supposé représenter les compétences nécessaires pour participer pleinement aux économies modernes (OECD, 2016j). Parvenir à un niveau de compétences de base pour tous à l'horizon 2030 aurait un impact très positif sur la croissance inclusive (OECD, 2015c).

Graphique 13. La qualité de l'éducation reste insuffisante au Mexique et des disparités régionales persistent



Note : Les graphiques montrent les pays OCDE et non-OCDE qui obtiennent les résultats les plus élevés et les plus faibles, ainsi que les deux États mexicains qui affichent les résultats les plus élevés et les plus faibles. Les scores au PISA de 2012 sont présentés dans la mesure où ces régions étaient surreprésentées dans l'échantillon lors de ce cycle. Il convient de noter qu'à l'échelle de l'OCDE, la moyenne du PISA de 2015 est inférieure d'un point à la moyenne de 2012 et ce, dans les trois catégories.

Source : (OECD, 2014b), Résultats du PISA 2012 : Savoirs et savoir-faire des élèves (Volume I) : Performance des élèves en mathématiques, en compréhension de l'écrit et en sciences.

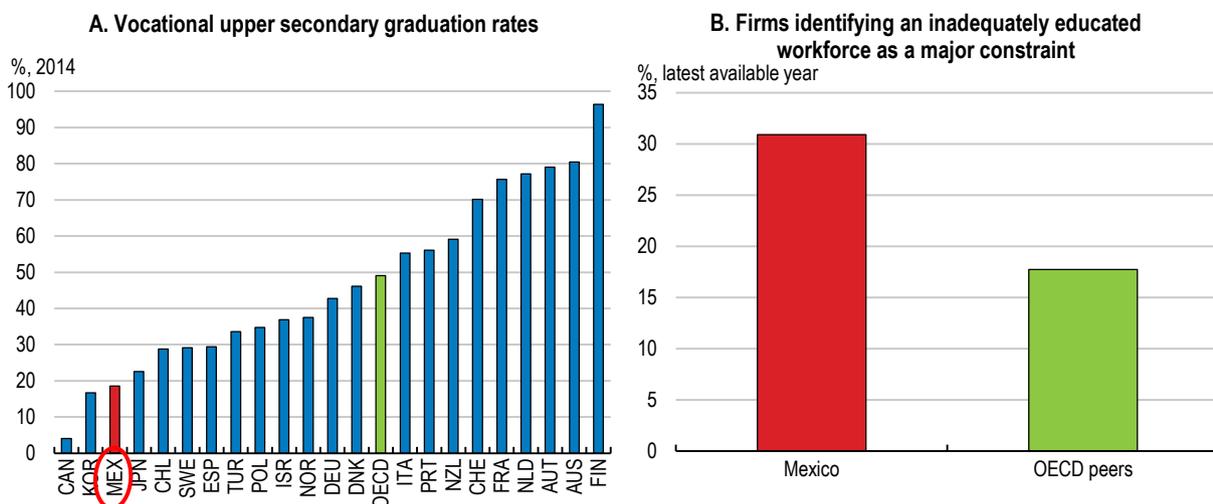
Les résultats scolaires varient aussi beaucoup d'un État à un autre, certains États n'atteignant pas les normes nationales pour ce qui est de la performance des enseignants au primaire et au secondaire. Plus de la moitié des enseignants évalués en 2015 ont obtenu des résultats insuffisants ou suffisants (les autres possibilités étant bons ou exceptionnels), ce qui signifie que la marge de progression reste importante (SEP, 2016). Dans ce contexte, il est très important que le gouvernement continue à mettre pleinement en œuvre la réforme, en soulignant et en récompensant les qualités des enseignants qui font du bon travail et en proposant des stages et des formations à ceux qui ont besoin d'aide, afin de garantir la qualité de l'enseignement. En 2016, des changements ont été annoncés concernant la nature de l'évaluation des enseignants, celle-ci devenant obligatoire pour les enseignants ayant précédemment obtenu des résultats insuffisants ou pour ceux qui souhaitent être certifiés en tant qu'évaluateurs. Les enseignants désireux de bénéficier d'une promotion peuvent s'y soumettre de leur propre initiative. Ceux qui ne se livrent pas à l'évaluation ne seront pas pénalisés mais l'évaluation régulière de l'ensemble des enseignants sera obligatoire à compter de 2017. En outre, les enseignants des établissements indigènes aux classes multi-niveaux seront évalués d'ici 2018-2019 (INEE, 2016). Enfin, si au Mexique les dépenses publiques et

privées totales qui sont consacrées aux établissements scolaires sont analogues à la moyenne de l'OCDE, elles sont très faibles si l'on regarde le niveau de dépenses par élève. Stimuler les investissements dans l'éducation reste un enjeu de taille (OECD, 2016f).

Un système éducatif performant est un système qui non seulement enregistre de bons résultats scolaires, mais qui donne aussi à tous les élèves, indépendamment de leur origine sociale, la possibilité d'atteindre d'excellents résultats. Entre l'enquête PISA 2003 et l'enquête PISA 2015, le niveau d'équité s'est amélioré au Mexique. Si en 2003, l'écart en mathématiques entre les élèves les plus favorisés et les plus défavorisés du point de vue socio-économique était de 30 points, en 2015 il n'était plus que de 18 points, soit l'écart le plus faible de tous les pays de l'OCDE. Ce point positif perd toutefois de sa valeur quand on sait que les résultats des deux groupes sont faibles par comparaison avec d'autres pays de l'OCDE. Le but de la réforme étant d'offrir à tous les élèves la possibilité d'obtenir des résultats scolaires excellents, il importe de poursuivre la mise en œuvre du processus en vue d'améliorer et de renforcer les systèmes d'appui au renforcement des capacités des enseignants (OECD, 2012a).

Les connaissances et les compétences de la population ont une grande influence sur le potentiel économique de croissance et de prospérité. De plus, le Mexique possède un avantage démographique important, puisqu'il est l'un des pays les plus jeunes de l'OCDE. Une part accrue d'adultes très qualifiés serait liée à des résultats économiques plus élevés, tandis qu'une part accrue d'adultes peu qualifiés présente une corrélation positive avec le creusement des inégalités sociales (Damme, 2014). Pour libérer pleinement le potentiel du pays, il faut mettre en place un programme global d'amélioration des compétences de tous les Mexicains, à la fois à l'école et sur le marché du travail, afin de mieux doter les élèves des compétences recherchées par les employeurs. Au Mexique, une part importante d'entreprises indiquent rencontrer des difficultés pour trouver les compétences dont elles ont besoin. Dans l'Enquête sur les entreprises mexicaines, 30 % des entreprises ont mentionné la formation inadéquate de la main-d'œuvre comme étant un obstacle à la croissance de la productivité (Manpower Group, 2015) (graphique 14). Une solution pour combler les déficits de compétences consiste à investir dans l'éducation et la formation professionnelles (EFP) et dans la formation en alternance, mais aussi à encourager la formation des élèves dans des disciplines liées aux sciences, aux technologies et aux mathématiques. Une stratégie pour les compétences est actuellement menée au Mexique, avec le soutien de l'OCDE.

Graphique 14. Le déficit de compétences est une contrainte majeure pour les activités des entreprises



Note : Partie A : Données de 2013 pour le Canada. Partie B : OCDE correspond à la moyenne des 27 pays membres pour lesquels des données sont disponibles.

Source : Regards sur l'éducation 2016 de l'OCDE (OECD, 2016c) et Manpower Group (2015).

Avec la récente réforme de l'éducation, le gouvernement a pris des mesures pour élargir l'offre d'enseignement technique en encourageant les programmes d'éducation et de formation professionnelles (par exemple, *CONALEP*, *Bécate*, *Modelo de Emprendedores de Educación Media Superior*). Le Comité national pour la productivité pilote les efforts visant à faciliter l'insertion des élèves sur le marché du travail et le développement des compétences recherchées par les secteurs productifs et les grands pôles d'activité comme les industries aérospatiale et automobile, entre autres, par l'intermédiaire des institutions technologiques et polytechniques qui proposent des formations professionnelles. Le secteur de l'éducation et de la formation professionnelles reste toutefois parmi les moins développés des pays de l'OCDE. Les effectifs d'élèves inscrits dans des programmes d'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire sont peu nombreux par rapport au total des inscriptions dans l'ensemble des programmes (38 % par rapport à 44 % pour les pays de l'OCDE), et le taux de réussite n'est que de 19 % (la moyenne de l'OCDE s'élève à 49 %) (OECD, 2016f).

En outre, les dépenses annuelles par élève consacrées aux programmes d'enseignement professionnel du deuxième cycle du secondaire au Mexique se sont élevées à 3 300 USD en 2013, soit moins que les 4 700 USD consacrés aux programmes d'enseignement général. En revanche, dans les pays de l'OCDE, les dépenses par élève sont plus élevées dans les programmes d'enseignement professionnel que dans les programmes d'enseignement général, leur niveau étant plus de trois fois supérieur à celui des dépenses du Mexique dans ce domaine (OECD, 2016). Le gouvernement devrait poursuivre ses travaux en faveur d'un cadre de consultation entre les employeurs, les syndicats et le système d'éducation et de formation professionnelles pour assurer une coordination efficace entre ces différents acteurs, via la mise en place du Conseil national de normalisation et de certification des compétences professionnelles (CONOCER). Il devrait en outre développer l'apprentissage pour renforcer la formation en entreprise et offrir une formation pédagogique aux enseignants de l'EFP (OECD, 2015b). Les travaux de l'OCDE dans ce domaine fournissent des pistes sur la façon dont les prestataires des services éducatifs peuvent collaborer plus efficacement avec les entreprises locales, les bureaux de placement et les organisations non gouvernementales afin de mieux faire correspondre l'offre et la demande de compétences.

Tableau 11. **Recommandations passées de l'OCDE sur l'éducation et les compétences**

Recommandations	Mesures prises
Améliorer les résultats de l'éducation en poursuivant les réformes systémiques touchant les mesures d'incitation à l'égard des enseignants ainsi que la direction des établissements scolaires, les modalités de financement et les programmes d'études, ainsi que les stratégies d'évaluation (2013).	La réforme de l'éducation comprend un cadre juridique pour le développement professionnel des enseignants, des chefs d'établissement et des personnels d'encadrement, et rend obligatoire un système national d'évaluation, qui est désormais en vigueur. Les évaluations des enseignants ont été réalisées et un nouveau modèle de formation a été annoncé.
Améliorer l'équité et l'efficacité des dépenses d'éducation en les recentrant sur l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. Se concentrer sur la qualité de l'enseignement (2015).	Les mesures visant à recentrer les dépenses d'éducation aux différents niveaux d'enseignement ont été prises. De nouveaux programmes ont été mis en place pour améliorer les infrastructures scolaires (<i>Escuelas al CIEN</i>), notamment avec les certificats d'infrastructure scolaire, pour réduire la charge administrative des établissements scolaires et pour leur donner une plus grande autonomie en matière de gestion (<i>Escuela al Centro</i>).
Accroître les investissements dans la formation en alternance et les programmes d'éducation et de formation professionnelles (2015).	Le Comité national pour la productivité pilote les efforts visant à promouvoir les programmes de formation et d'enseignement professionnel en vue de renforcer l'enseignement technique pour de grands pôles d'activité comme les industries aérospatiale et automobile. De la même façon, des travaux sont en cours pour mettre en œuvre une Stratégie sur les compétences en collaboration avec l'OCDE, afin de veiller à ce que tous les Mexicains possèdent les compétences nécessaires pour évoluer vers

des activités économiques à plus forte productivité et à plus forte valeur ajoutée, et contribuent ainsi à un développement et une croissance économiques plus inclusifs.

Répondre aux aspirations des femmes

Les inégalités entre hommes et femmes sont très marquées au Mexique (tableau 12). En dépit des progrès accomplis depuis le début des années 90, le taux d'activité des femmes d'âge très actif (25-54 ans) reste inférieur à la moyenne de l'OCDE, et considérablement plus bas que celui des hommes. De même, les Mexicaines gagnent en moyenne 16.7 % de moins que les hommes, en raison de plusieurs facteurs : interruptions de carrière, ségrégation professionnelle et sectorielle dans des emplois faiblement rémunérés et informels, plafond de verre, préférences, contraintes, différences au regard des heures de travail rémunérées et non rémunérées, et discrimination à l'embauche et concernant les promotions (OECD, 2016f). La transparence en matière de rémunération est essentielle pour faciliter les négociations salariales, qui peuvent contribuer à réduire l'écart de salaire entre hommes et femmes (IPP, 2015).

Tableau 12. Les inégalités hommes-femmes sont très prononcées

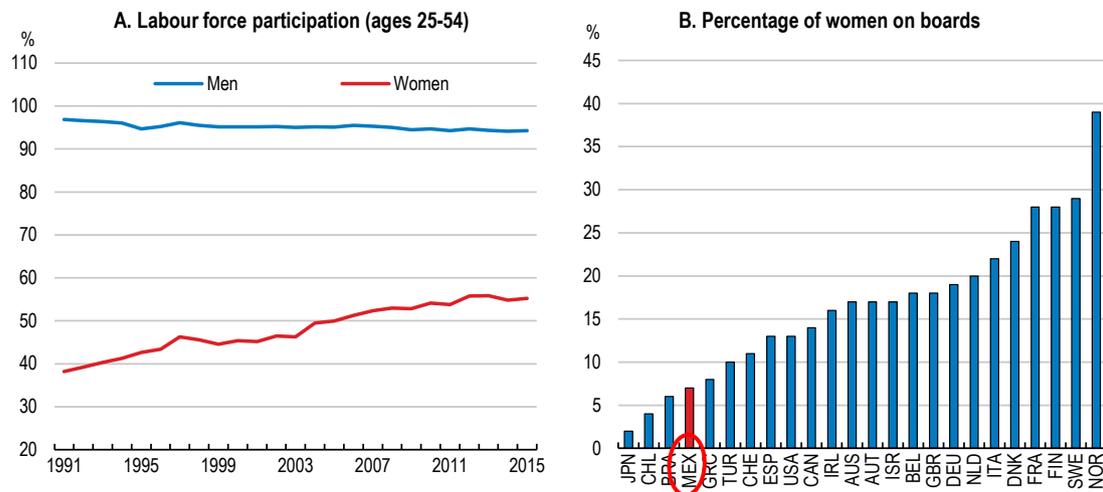
Indicateur	Mexique		OCDE			
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Emploi et revenu	Taux d'emploi (%)	78	44	74	58	
	Écart salarial hommes-femmes (% , dernière année disponible)		17		15	
Liens sociaux	Proportion de personnes satisfaites du soutien que leur apporte leur réseau social (%)		71	79	87	89
Éducation	Taux de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (%)		37	31	77	76
Environnement	Proportion de personnes satisfaites de la qualité de l'eau (%)		65	71	82	80
Engagement civique	Proportion de sièges occupés au Parlement national (% , 2015)		58	42	71	29
Santé	Espérance de vie (en années)		72	77	77	83
	Proportion de la population se déclarant en bonne/meilleure santé (%)		67	64	71	67
Satisfaction à l'égard de l'existence	Satisfaction à l'égard de l'existence (score moyen sur une échelle de 0 à 10)		6	6	6	7
Sécurité	Pourcentage de personnes se sentant en sécurité quand elles sortent seules la nuit (%)		42	38	76	61
Équilibre vie professionnelle-vie privée	Salariés ayant une durée de travail très longue (%)		35	17	17	8
	Nombre d'heures consacrées aux loisirs et aux occupations personnelles		13	12	15	15

Sources : Base de données de l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE – Édition 2016, et base de données sur l'égalité hommes-femmes.

Des mesures ont été prises récemment dans l'objectif de favoriser l'autonomisation des femmes et de lutter contre la discrimination à leur encontre. Citons par exemple l'assouplissement du congé de maternité, la publication d'un protocole visant à prévenir, traiter et punir le harcèlement sexuel, et l'interdiction d'utiliser la situation matrimoniale ou des tests de grossesse comme critères de recrutement ou de licenciement de travailleurs. Toutefois, les employeurs sont encore tenus de prendre à leur charge la totalité du salaire s'ils embauchent une salariée qui n'en est qu'au début de sa grossesse et n'a pas suffisamment cotisé à la sécurité sociale, ce qui entraîne un risque important de discrimination à l'embauche. C'est pourquoi les autorités doivent renforcer l'arsenal législatif et les moyens d'application, et adopter de nouvelles mesures pour lutter efficacement contre toutes les formes de discrimination en matière de rémunération, de recrutement, de formation et de promotion (OECD, 2016d). Par ailleurs, il est

indispensable de prendre des initiatives afin de favoriser la présence de femmes compétentes aux postes à responsabilité, surtout aux niveaux les plus élevés. Au Mexique, moins de 10 % des sièges des conseils d'administration sont occupés par des femmes, soit une proportion relativement faible par rapport à d'autres pays de l'OCDE (graphique 15). Compte tenu des préjugés négatifs relatifs à l'efficacité des femmes aux postes à responsabilité, il semble judicieux d'imposer des quotas par sexe, au moins à titre provisoire (Beaman, Chattopadhyay, Duflo, Pande, & Topalova, 2009). Plusieurs pays (Norvège, Belgique, France, Québec, *etc.*) ont adopté des quotas de ce type en vue de favoriser une plus grande égalité hommes-femmes dans la représentation aux conseils d'administration, quotas qui sont généralement compris entre 30 et 50 %, selon qu'il s'agit d'une entreprise publique ou d'une entreprise privée. Au Mexique, ces quotas pourraient être facultatifs dans un premier temps, mais obligatoires dans le secteur public. Si les avancées constatées dans le secteur privé sont insuffisantes, il pourrait être envisagé d'appliquer des amendes en cas de non-respect des quotas.

Graphique 15. Le taux d'activité des Mexicaines augmente, mais elles restent sous-représentées aux postes à responsabilité



Sources : Base de données de l'OCDE sur les Statistiques de la population active, et Enquête Women on Boards 2014 de MSCI ESG Research (MSCI, 2014).

De nombreux obstacles dissuadent les Mexicaines de travailler, l'un des principaux étant la difficulté à concilier travail rémunéré et travail non rémunéré : au Mexique, les femmes consacrent en effet chaque jour quatre heures de plus environ que les hommes au travail non rémunéré, soit l'écart le plus élevé de tous les pays de l'OCDE. Le taux d'activité des mères de famille est particulièrement faible, ce qui s'explique en partie par l'absence de services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants de qualité et abordables, notamment pour les enfants de moins de 3 ans. Or les services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants ont une incidence positive sur le taux d'activité des femmes. Les autorités ont déployé des efforts pour accroître la couverture de ces services et imposer la préscolarisation obligatoire au Mexique : il semble que ces mesures ont eu d'importants effets positifs sur l'emploi des mères (De la Cruz Toledo, *à paraître*). Cependant, de multiples facteurs pèsent sur le taux d'activité des femmes, parmi lesquels la capacité limitée de ces structures, leur couverture géographique restreinte, leur coût et l'incompatibilité des horaires proposés. Il est donc nécessaire, pour faciliter l'entrée des mères sur le marché du travail, d'étendre encore la couverture des services publics d'accueil et de préscolarisation des jeunes enfants, ainsi que leurs horaires d'ouverture.

Au Mexique, le congé de maternité est payé à taux plein mais sa durée est brève (12 semaines) par rapport à la moyenne de l'OCDE. De la même manière, la durée du congé de paternité adopté récemment n'est que d'une semaine, ce qui est inférieur à la durée moyenne du congé de paternité et du

congé parental réservé aux pères dans l'OCDE, qui est de sept semaines. Les réformes récentes visant à assouplir le congé de maternité et le fait que le télétravail soit désormais reconnu juridiquement marquent une avancée dans la bonne direction. Toutefois, un recours plus équitable aux droits au congé parental entre hommes et femmes grâce à une prolongation de la période du congé réservée aux pères pourrait aussi avoir des effets bénéfiques en offrant des chances égales à tous, en faisant en sorte que les femmes soient moins systématiquement celles qui s'occupent des enfants, et en augmentant leur temps de travail (Akgunduz and Plantenga, 2011 ; Dearing, 2015 ; Kotsadam and Finseraas, 2011 ; OECD, 2012b ; OECD, ILO, IMF, and WB, 2014).

Au Mexique, la proportion de travailleurs indépendants (25 % pour les femmes et 27 % pour les hommes) est supérieure à la moyenne de l'OCDE (10 % pour les femmes et 18 % pour les hommes). Les hommes comme les femmes se heurtent à des obstacles pour développer leur activité, notamment des difficultés d'accès au crédit. Toutefois, les hommes qui travaillent à leur compte sont plus susceptibles d'employer du personnel et d'être officiellement inscrits au régime fiscal et au système de sécurité sociale. Les femmes sont plus nombreuses à travailler pour leur propre compte (22 %) qu'à employer du personnel (3 %) ; elles sont par ailleurs plus nombreuses à exercer une activité informelle, elles ont des revenus inférieurs à ceux des hommes, et les entreprises qu'elles créent sont plus modestes et sont concentrées dans un éventail de secteurs plus restreint (OECD, ILO, IMF and WB, 2014). Il existe un potentiel actuellement inexploité du fait que les femmes peinent à évoluer vers le secteur formel et à développer leurs entreprises.

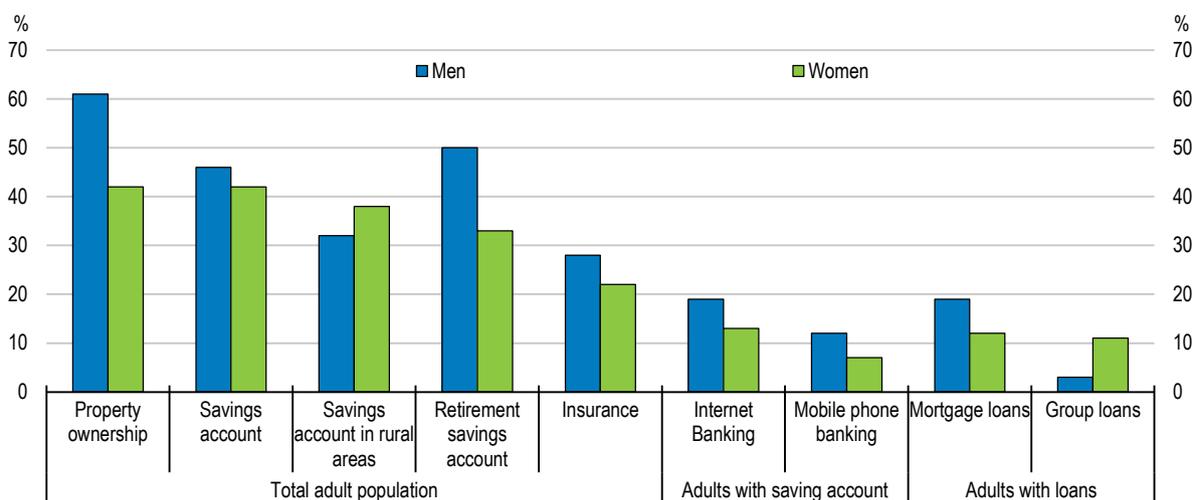
Tableau 13. **Recommandations antérieures de l'OCDE sur l'égalité hommes-femmes et le dynamisme du marché du travail**

Recommandations	Mesures prises
Encourager l'activité des femmes dans le secteur formel en améliorant l'accès à des services d'accueil de qualité pour les enfants de moins de trois ans, et développer les politiques actives du marché du travail (2015, 2013).	Mesures adoptées dans le cadre de la réforme du marché du travail, qui visait notamment à renforcer le taux d'activité des femmes. Il est notamment interdit désormais d'utiliser la situation matrimoniale ou des tests de grossesse comme critères de recrutement ou de licenciement de travailleurs (même si les employeurs sont encore tenus de verser la totalité du salaire s'ils embauchent une salariée qui n'en est qu'au début de sa grossesse et n'a pas suffisamment cotisé à la sécurité sociale) ; le congé de maternité a été assoupli en autorisant le report de quatre des six semaines de congé prénatal après la naissance ; et un protocole visant à prévenir, traiter et punir le harcèlement sexuel a été publié. Les horaires des services publics d'éducation préscolaire ont été augmentés de 3 à 4 heures à compter de 2017. Par ailleurs, en vertu d'une décision de la Cour suprême, les pères qui occupent un emploi formel et s'acquittent de leurs cotisations peuvent demander à bénéficier d'un accueil dans les « guarderías » (crèches) financées par l'IMSS. Enfin, le télétravail a désormais un statut juridique.

L'inclusion financière peut avoir un effet positif sur le travail indépendant, l'autonomisation des femmes et le bien-être (Bauchet, Marshall, Starita, Thomas and Yalouris, 2011 ; Pasali, 2013 ; Cull, Ehrbeck and Holle, 2014). Selon de récents travaux (Fareed, Gabriel, Lenain and Reynaud, OECD, 2017), l'accès aux services financiers au Mexique peut permettre aux femmes, et notamment à celles qui créent leur entreprise, d'accéder aux ressources économiques. Le Mexique a montré qu'il faisait de l'inclusion financière une priorité en créant un organisme dédié à l'échelon national, et en adoptant des réformes cruciales sur le plan financier. Le *Programa Integral de Inclusión Financiera*, lancé récemment, représente clairement un effort dans ce sens (Gobierno de la República, 2014). Pour autant, on constate d'importantes

disparités entre hommes et femmes en matière d'épargne, d'actifs, d'épargne retraite, d'assurance et de crédit immobilier (graphique 16).

Graphique 16. Inclusion financière : d'importantes inégalités entre hommes et femmes



Source : Encuesta Nacional de Inclusión Financiera (ENIF) 2015, (CNBV, 2015).

Nombre des difficultés auxquelles sont confrontées les femmes chefs d'entreprise sont comparables à celles que rencontrent les hommes ; elles ont essentiellement trait à l'accès aux financements et au marché. Toutefois, on observe de nombreuses différences entre les hommes et les femmes entrepreneurs et leurs entreprises, ce qui implique de mener des actions différenciées. Dans ce contexte, il convient de saluer les initiatives telles que le programme *Mujeres PYME*, qui soutient le développement des microentreprises et des petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes en leur donnant accès à des conditions de financement préférentielles et à des outils de développement. Les pouvoirs publics doivent poursuivre les efforts engagés pour améliorer l'infrastructure financière, accroître la diffusion, la taille et la portée des programmes publics existants qui facilitent l'accès au crédit à faible taux d'intérêt pour les PME détenues par des femmes, dispenser des formations visant à renforcer la culture financière, et renforcer la capacité des institutions de financement de répondre aux besoins des femmes entrepreneurs. La création d'un fonds national dédié à l'entrepreneuriat témoigne de la volonté des autorités mexicaines de simplifier la réglementation applicable aux PME et d'accroître la transparence dans l'allocation des financements. Il pourrait aussi être envisagé de promouvoir la création et la gestion de fonds exclusivement réservés à l'appui financier aux entreprises créées par des femmes (OECD, 2014a).

Tableau 14. Recommandations antérieures de l'OCDE concernant l'inclusion financière

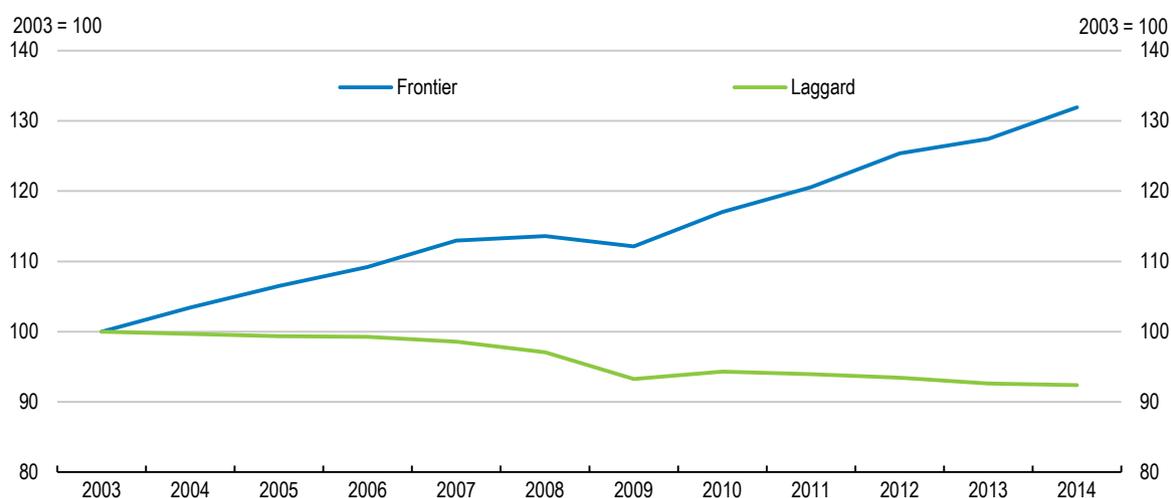
Recommandations	Mesures prises
Promouvoir les mesures destinées à favoriser une plus grande inclusion financière, notamment en élargissant la portée des services financiers et en diversifiant les prestataires de services pour assurer le respect des engagements pris par les autorités financières (2013).	Mesure prise dans le cadre de la réforme financière qui avait pour objectif d'étendre l'accès au crédit et d'en réduire le coût, surtout pour les familles et les PME, tout en préservant la stabilité du secteur financier. Le <i>Programa Integral de Inclusión Financiera</i> , qui fournit aux bénéficiaires des programmes sociaux des services d'éducation financière, de crédit, d'épargne programmée, d'assurance et autres, a été lancé en 2014. La politique nationale sur l'inclusion financière a été publiée en juin 2016 ; elle fixe les grandes orientations, les principales mesures et les objectifs prioritaires du gouvernement dans ce domaine. Les secteurs de

l'épargne et du crédit ont été autorisés à établir des correspondants en vue de permettre à une plus grande partie de la population d'accéder aux financements.

Les réformes stimulent la productivité dans certaines branches

Les réformes structurelles donnent de bons résultats et méritent d'être poursuivies. Le gouvernement a continué de déployer son programme de réformes pour renforcer la concurrence dans le secteur de l'énergie (électricité, pétrole et gaz) et les télécommunications, tout en donnant aux autorités chargées de la concurrence les moyens de lutter contre les ententes, les monopoles et d'autres pratiques anticoncurrentielles. Cela a fait baisser les prix – de plus de 25 % dans le cas des télécommunications – au bénéfice des consommateurs et des entreprises. Certains effets positifs des réformes sont apparus plus vite qu'on ne s'y attendait, notamment la hausse de la productivité, qui s'est récemment accélérée, tandis que la productivité multifactorielle enregistre un taux de croissance positif depuis 2014. Ces évolutions masquent toutefois d'importantes différences entre les secteurs, les États et les entreprises – à l'image de ce que l'on observe dans de nombreux pays de l'OCDE. Les entreprises mexicaines les plus productives enregistrent de bons résultats, notamment dans l'industrie des équipements de transport, mais les autres ont encore du mal à améliorer leurs performances, ce qui se traduit par une dispersion croissante de la productivité, derrière les quelques secteurs les plus avancés (graphique 17).

Graphique 17. La productivité multifactorielle évolue de façon divergente selon les secteurs



Note : les secteurs situés à la frontière de productivité sont les 10 secteurs à trois chiffres (sur 65) du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) qui affichent la plus forte croissance de la PGF sur la période considérée. Il s'agit du secteur automobile, des télécommunications, des industries extractives, des services d'entreposage et des services liés à l'agriculture, entre autres. Les secteurs à la traîne représentent la moyenne de toutes les industries éloignées de la frontière, c'est-à-dire des 55 industries affichant les plus faibles taux de croissance de la PGF.

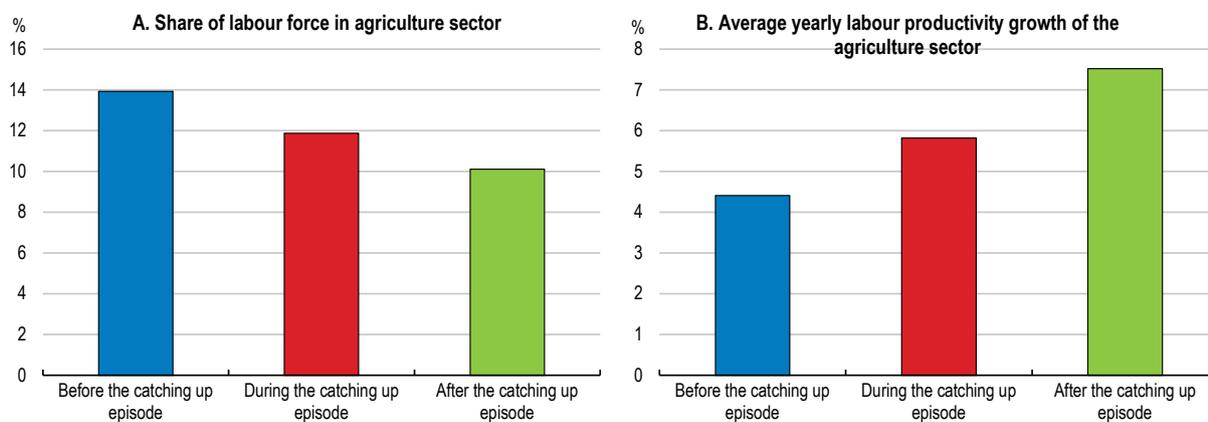
Source : INEGI, base de données KLEMS sur la productivité.

Une réaffectation des ressources des secteurs les moins productifs vers les secteurs les plus productifs améliorerait les perspectives économiques du Mexique. Au sein de l'industrie manufacturière, une répartition plus efficace des facteurs de production entre les entreprises situées dans les trois-quarts inférieurs du classement permettrait à ces dernières d'accroître leur production de 2.4 points de PIB ; une répartition plus efficace entre toutes les entreprises se traduirait par un gain de 5.9 points de PIB (Dougherty and Escobar, 2016b). Dans les économies émergentes performantes, le redéploiement des ressources vers les secteurs à forte productivité a contribué de façon substantielle à la convergence des revenus. Au Mexique, toutefois, les transferts de main-d'œuvre entre secteurs ne contribuent que pour

environ 15 % à la croissance de la productivité. Leur contribution positive est surtout perceptible dans le secteur des équipements de transport et dans celui des services, où les redistributions sont plus fréquentes – le commerce de gros est un cas exemplaire à cet égard. Par ailleurs, certaines branches comme le commerce de détail et les services bancaires se caractérisent par des gains de productivité intrasectoriels considérables. La mise en place de zones économiques spéciales permettra également de mobiliser les efforts et les ressources dans le cadre d'une stratégie intégrée ciblant des régions où les entreprises et secteurs non productifs sont très nombreux.

Étant donné la taille de ses effectifs et ses niveaux de productivité généralement bas, l'agriculture est un secteur dans lequel la transition n'a pas encore eu lieu au Mexique. Si l'on examine les évolutions qui se sont produites après certains épisodes de diminution rapide de l'écart de revenu avec les pays de l'OCDE les plus performants, on s'aperçoit que la productivité du travail a augmenté de trois points de pourcentage en rythme annuel moyen dans l'agriculture, tandis que la part de l'emploi agricole a baissé en moyenne de quatre points de pourcentage dans certains pays de l'OCDE (graphique 18). Le secteur agricole se caractérisant aussi, de manière générale, par des taux élevés d'activité informelle et de pauvreté, la hausse de la productivité et des revenus qu'entraîne sa modernisation permet également aux travailleurs les plus productifs de sortir de l'illégalité et de la pauvreté.

Graphique 18. Évolution de l'emploi et de la productivité dans le secteur agricole de certains pays de l'OCDE au cours d'épisodes de rattrapage économique



Note: les périodes de rattrapage sont celles durant lesquelles on observe une forte réduction de l'écart de PIB par habitant par rapport aux pays de l'OCDE les plus performants. Les pays/périodes sélectionnés sont les suivants : CHL (2007-2013), GRC (2001-2009), HUN (2000-2006), KOR (2007-2015), POL (2006-2012), SVK (2000-2008), SVN (2000-2008), et TUR (2001-2011).

Source: calculs de l'OCDE à partir de données provenant des *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 100, et de la Banque mondiale.

Par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, l'agriculture représente une part importante de l'emploi au Mexique (13 %) et cette proportion n'a pratiquement pas changé depuis le début des années 2000. Les réformes structurelles devraient viser à accélérer la modernisation du secteur agricole, par exemple en redéfinissant le cadre juridique des *ejidos* et *tierras comunales* (terres communales agricoles). Depuis la mise en place du programme PROAGRO en 2013, les subventions agricoles sont liées aux mesures prises pour augmenter la productivité des terres (OECD, 2014) et les agriculteurs sont tenus d'apporter la preuve qu'ils les ont bien utilisées pour des améliorations techniques ou pour renforcer leurs capacités de production, d'organisation ou d'investissement (assistance technique, matériel, semences certifiées, engrais, restructurations, assurance ou opérations de couverture contre les variations de prix).

Le taux élevé d'activité informelle que connaît le Mexique a reculé de deux points de pourcentage, hors agriculture, depuis 2012, passant de 54.7 % à 52.5 % (INEGI-ENOE 2016) – ou de trois points de pourcentage si l'on inclut l'agriculture (revenant de 60 % à 57 %). Les travailleurs engagés dans une relation d'emploi informelle (“travailleurs informels”) sont encore très nombreux et la probabilité de travailler de façon informelle est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Au Mexique, la moitié environ des travailleurs informels sont employés dans de toutes petites entreprises non déclarées dont la productivité est très faible. Celle-ci s'améliorerait considérablement si l'on poussait les microentreprises (moins de 10 salariées) à se développer ou bien à arrêter leurs activités. Des simulations indiquent que la croissance globale pourrait enregistrer jusqu'à un point de pourcentage supplémentaire de hausse si le taux d'activité informelle diminuait de 10 points (OECD, 2015a ; Dougherty and Escobar, 2016a). Les États et les secteurs à forte productivité sont d'autant plus lésés par cette situation que leurs ressources pourraient être affectées à des activités plus productives que les activités informelles.

Les autorités devraient donc poursuivre leurs efforts pour faire appliquer la réglementation afin que tous les travailleurs cotisent au système de sécurité sociale. Alors que le nouveau régime fiscal pour les petits contribuables (*Régimen de Incorporación Fiscal*, RIF) a amené 1.5 million d'entreprises informelles à se mettre en conformité avec la réglementation fiscale depuis 2014, on ne connaît pas assez bien un autre programme datant de 2014, le régime d'affiliation à la sécurité sociale (*Régimen de Incorporación a la Seguridad Social*, RISS), qui prévoit des taux réduits de cotisation pour tous ceux qui décident d'adhérer à l'IMSS, le système national de sécurité sociale. Ce programme emprunte certaines de ses caractéristiques aux expériences de pays comme le Brésil qui ont réussi, chez eux, à faire reculer l'activité informelle (encadré 4). Les autorités ont intensifié les mesures de contrôle et les concentrent actuellement sur les entreprises employant 50 personnes ou plus. Il faudrait également cibler les entreprises plus petites, en adoptant des objectifs de réduction de l'informalité au niveau des États et toute une série de mesures complémentaires destinées à améliorer les qualifications et à réduire les obstacles réglementaires.

Les entreprises du secteur formel peuvent elles aussi contribuer à la lutte contre l'informalité en veillant à ce que tous les partenaires commerciaux auxquels elles ont affaire dans leur chaîne de valeur, des fournisseurs aux distributeurs, appliquent les grandes règles du droit du travail et soient dotés, par exemple, d'un règlement intérieur ou d'un code de conduite garantissant le respect des normes du travail. Les mesures de certification sont particulièrement utiles à cet égard, comme on a pu le voir dans le secteur automobile, où l'activité informelle est aujourd'hui très réduite.

Encadré 4. Exemples de mesures de lutte contre l'informalité

Plusieurs pays d'Amérique latine ont relativement bien réussi à réduire le poids de l'activité informelle dans leur économie au cours des dix dernières années. Le Brésil étant l'un de ceux qui ont obtenu les meilleurs résultats à cet égard, il pourrait être intéressant pour le Mexique de comprendre comment s'y est pris ce pays au niveau de développement comparable au sien (Tornarolli et al., 2014). Au Brésil, le taux d'activité informelle est tombé de plus de 60 % en 2000 à moins de 50 % ces dernières années (Filho and Veloso, 2016). Comme dans d'autres pays d'Amérique latine (Argentine, Pérou et Équateur, par exemple), cette forte diminution a été en grande partie rendue possible par la croissance économique. On peut donc penser que si l'on continue à privilégier la création de conditions propices à la croissance, cela se traduira par une progression de l'emploi déclaré. Or, dans le cas du Brésil, il apparaît que certaines interventions des pouvoirs publics ont également contribué à réduire le taux d'informalité. Ainsi, plusieurs études montrent que la mise en place d'un système intégré de paiement des impôts et des cotisations sociales (loi SIMPLES de 1996) a joué un rôle important en facilitant l'enregistrement des micro et petites entreprises et en abaissant leur taux d'imposition. D'après les chiffres dont on dispose, cette loi s'est traduite par la régularisation de près de 500 000 microentreprises en l'espace de cinq ans, au début des années 2000, ce qui représente environ deux millions d'emplois. Une loi plus récente visant les microentreprises unipersonnelles (Lei complementar 128/2008) a permis quant à elle de réduire sensiblement le coût de la régularisation et les cotisations de sécurité sociale. Cette loi semble aussi avoir contribué à la régularisation des travailleurs indépendants, même si des effets de substitution entre travailleurs réguliers et prestataires de services indépendants ont pu lui être imputés.

Le renforcement des mécanismes de contrôle est une autre mesure qui a permis de faire progresser l'emploi déclaré. À défaut d'augmenter le nombre d'inspecteurs du travail autant que le préconise l'OIT, le Brésil a pris plusieurs initiatives qui ont renforcé ses moyens de contrôle et de lutte contre la fraude. Il a notamment changé le mode de rémunération des inspecteurs du travail et instauré un système de bonus lié à des objectifs de performance qui s'est révélé très efficace et a conduit à une augmentation du nombre de travailleurs déclarés.

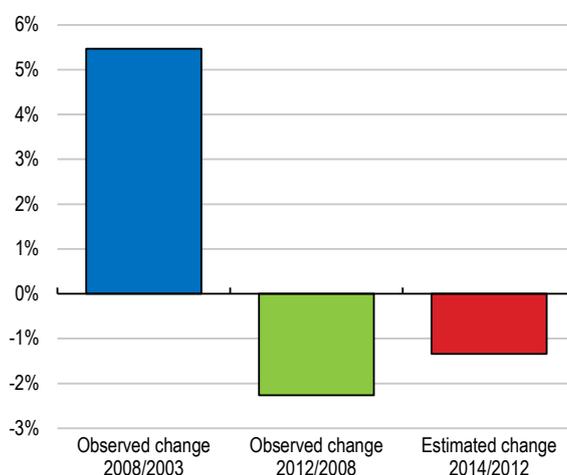
Source : OECD (2013e, 2015a, 2016).

L'ouverture aux échanges et à l'investissement porte ses fruits dans certains secteurs

Le Mexique est très ouvert aux échanges internationaux et à l'investissement étranger : il a signé 12 accords de libre-échange avec 46 pays, et l'investissement direct étranger y est conséquent. Fort de plusieurs atouts comme sa situation géographique stratégique, de faibles coûts unitaires de main-d'œuvre et une main-d'œuvre de plus en plus compétente, le Mexique est en train de se transformer progressivement en plate-forme manufacturière mondiale. L'expérience montre que la participation aux chaînes de valeur mondiales (CVM) et la montée en gamme dans la chaîne de valeur contribuent à accélérer les gains de productivité (OECD, 2016).

Après la signature de l'ALENA, c'est principalement en tant qu'assembleur d'intrants manufacturés que le Mexique a bénéficié de son intégration dans les CVM. Ces dernières années, le contenu national a augmenté tandis que le contenu importé diminuait (graphique 19), ce qui signifie que la valeur ajoutée nationale tient désormais une place plus grande dans les exportations mexicaines. Afin de retirer davantage de valeur ajoutée de son engagement mondial, le Mexique doit améliorer encore ses capacités dans les activités à forte intensité de connaissance et de compétences au sein des CVM (par exemple mise au point de produits nouveaux, fabrications de composants fondamentaux ou développement de marque) tout en continuant de réduire les obstacles à l'investissement étranger et aux échanges de services dans les secteurs productifs encore mal intégrés dans les CVM mais jouissant d'avantages comparatifs importants.

Graphique 19. Dans plusieurs secteurs manufacturiers, le contenu en importations des exportations du Mexique a diminué

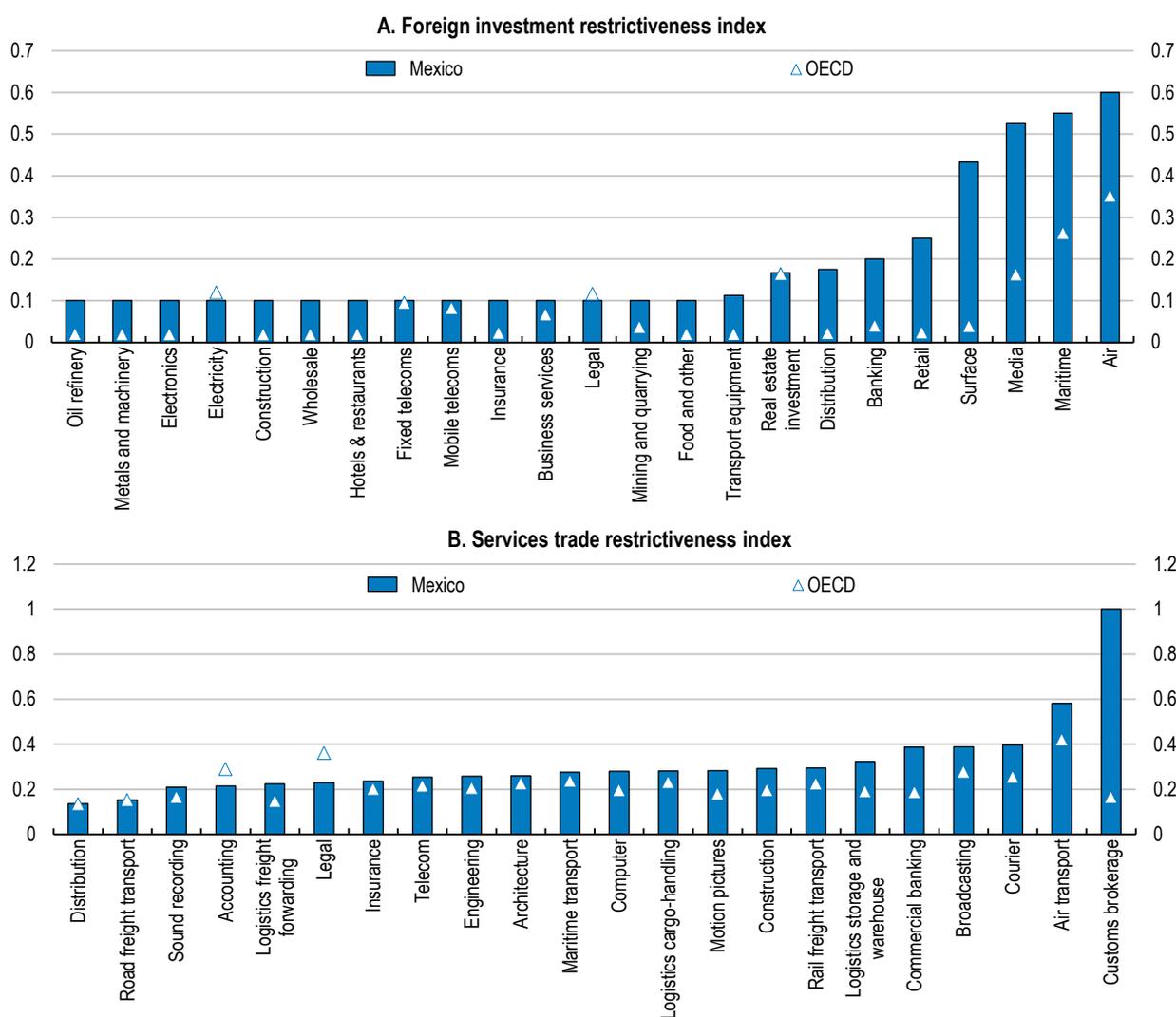


Comment lire ce graphique : le contenu en importations des exportations représente la part des intrants importés dans le total des exportations d'un pays, et reflète l'ampleur de l'utilisation d'intrants étrangers par un pays. On le désigne aussi souvent comme la « part de la valeur ajoutée étrangère dans les exportations brutes », définie comme la valeur ajoutée étrangère des exportations brutes divisée par le total des exportations brutes et exprimée en pourcentage. Il est considéré comme une mesure fiable des « liens en amont » dans l'analyse des chaînes de valeur mondiales. L'évolution observée pour les périodes 2008/2003 et 2012/2008 représentent les moyennes non pondérées des contenus en importations des exportations pour chaque secteur manufacturier. L'évolution estimée pour 2014/2012 est une projection établie à partir d'une analyse de régression pour un panel de contenus en importations des exportations par secteur d'activité pour les périodes 2008/2003, 2012/2008 et 2014/2012. L'équation estimée est la suivante : $[\text{d.ICE}]_{it} = c + d \cdot [\text{FDI}]_{it} + d \cdot \text{M}_{it} + [\text{fe}]_i + \varepsilon_{it}$, où $[\text{d.ICE}]_{it}$ représente l'évolution sur les différentes périodes pour chaque secteur i , $d \cdot [\text{FDI}]_{it}$ l'évolution cumulée de l'IDE dans le secteur, $d \cdot \text{M}_{it}$ l'évolution cumulée des importations dans le secteur et fe les effets fixes par secteur d'activité.

Source : calculs de l'OCDE à partir des tableaux d'entrées-sorties 2003-2008-2012 de l'INEGI.

Des progrès significatifs ont été accomplis dans la réduction des obstacles aux échanges, la simplification de la pratique des affaires et l'amélioration de la réglementation. Les obstacles à l'investissement étranger et aux échanges de services ont été abaissés dans des secteurs clés, notamment les médias et les télécommunications, mais un écart considérable par rapport aux meilleures pratiques de l'OCDE subsiste dans la quasi-totalité des secteurs (graphique 20), par exemple dans les transports, et il serait possible de les atténuer encore quand presque tous les secteurs grâce à des réformes systémiques. Mieux harmoniser les règles avec celles des partenaires commerciaux pourrait donner un nouveau coup de pouce aux flux commerciaux (Nordås, 2016).

Graphique 20. La marge de réduction des obstacles à l'investissement étranger et aux échanges est importante



Note : Indices placés sur une échelle de 0 à 1, du moins au plus restrictif.

Source : OCDE, bases de données sur l'IDE et sur la restrictivité des échanges de services.

Les disparités croissantes entre États et entre secteurs au Mexique ont incité le gouvernement à adopter un nouveau plan pour la mise en place de zones économiques spéciales (ZES). Ces zones, qui ont pour objectif de soutenir le développement dans les États les moins avancés, sont potentiellement à même d'attirer l'investissement, d'améliorer les infrastructures et de réduire les obstacles réglementaires dans les régions concernées. Les trois premières zones de ce type entreront en activité au cours de la deuxième moitié de 2017. Dans chacune d'entre elles, des investisseurs du secteur privé ont déjà été identifiés. Des incitations fiscales sont prévues, selon des critères fondés sur le degré d'approvisionnement local et de contributions connexes, ce qui témoigne de l'évolution des bonnes pratiques dans ces zones. Ces incitations fiscales et leur mise en œuvre devront faire l'objet d'un suivi sous la forme d'une analyse coût-avantages afin de s'assurer que les retombées positives sont suffisantes et que le secteur privé conserve un rôle prépondérant (OECD, 2015a ; World Bank, 2011). De plus, ces zones pourraient être mises en relation avec les pôles technologiques que l'on voit apparaître au Mexique et avec leurs produits à forte valeur ajoutée, par exemple dans l'aéronautique, pour favoriser la diffusion de retombées positives auprès de différents secteurs et de différents fournisseurs nationaux. Le conseil national mexicain de la science et de la technologie (CONACYT) est en train de cartographier les possibilités offertes à cet égard (*Agendas Estatales de Innovación*).

Les entreprises innovantes sont davantage susceptibles de prendre pied sur les marchés internationaux que celles qui n'innovent pas (OECD, 2008, 2015). Dans le cas du Mexique, les données factuelles montrent qu'il existe une relation entre l'innovation et les dépenses de R-D au niveau sectoriel d'une part et l'intégration dans les CVM et les niveaux de productivité d'autre part. Cela étant, au Mexique, les dépenses de R-D du secteur privé sont bien inférieures à celles de la quasi-totalité des pays de l'OCDE et des BRICS. L'inflexion des politiques de R-D en 2008 a permis de doper les dépenses du secteur public, qui sont désormais en train de se rapprocher de la moyenne de l'OCDE, à un peu plus de 0.4 % du PIB en 2014 (contre 0.61% pour la moyenne de l'OCDE). Le niveau relativement modeste de la R-D du secteur privé tient en partie à la structure industrielle du Mexique, dans la mesure où plus d'un tiers des dépenses de R-D dans le secteur manufacturier concernent des secteurs de technologie faible à moyenne. Parmi les facteurs qui empêchent de stimuler le potentiel d'innovation du pays, on peut citer la faiblesse du socle national de recherche et de compétences, le sous-développement de l'environnement fondé sur la connaissance offert aux start-ups et des difficultés d'ordre institutionnel.

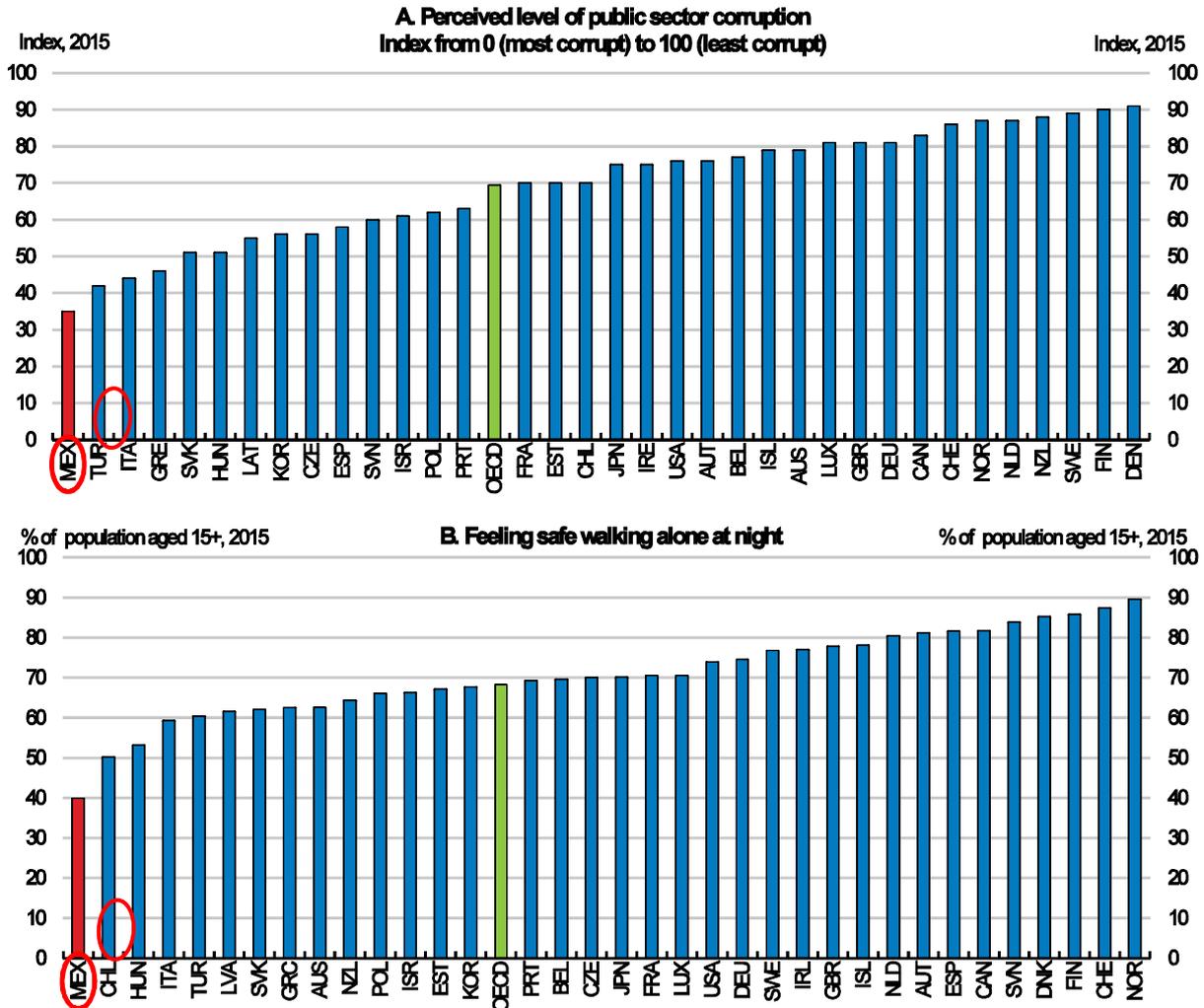
Stimuler encore l'intensité de la R-D est l'une des priorités de l'actuel gouvernement qui entend doubler les dépenses de R-D pour les porter de 0.54 % à 1 % du PIB. Un crédit d'impôt pour la R-D a été approuvé par le Congrès dans le contexte du budget 2017. Les entreprises pourront opérer des déductions à hauteur de 30 % de leurs dépenses de R-D aux fins de l'imposition de leurs bénéfices. Pour soutenir davantage le secteur privé dans l'objectif d'une intégration et d'une montée en gamme dans les CVM, le gouvernement et les États doivent favoriser la coopération entre les centres de recherche publics et privés. En particulier, le gouvernement devrait avoir pour objectif d'améliorer encore le cadre de financement à un stade précoce qui doit faciliter la coopération entre les établissements publics de recherche et les entreprises innovantes privées (OECD, 2013c). Pour soutenir des activités conjointes publiques et privées de R-D, on pourrait s'inspirer des mesures en lien avec l'enseignement supérieur visant des secteurs spécifiques productifs et bien intégrés, comme l'aéronautique à Querétaro.

Des réformes supplémentaires s'imposent pour améliorer la gouvernance et les institutions juridiques

Le Mexique est perçu comme un pays qui connaît de graves problèmes de corruption (graphique 21, partie A). Le cadre anticorruption attendu depuis longtemps a été approuvé par le Congrès l'année dernière. Le nouveau cadre associe six entités publiques et des comités de citoyens y sont fortement impliqués, ce qui rend ce cadre relativement complexe, mais aussi moins susceptible d'être détourné (OECD, 2017). Des préoccupations subsistent quant aux modalités de mise en œuvre de ce plan

au niveau local, puisque les États doivent maintenant adopter leur propre législation et mettre en place des institutions capables de fonctionner efficacement et sans interférences. Compte tenu de la capacité administrative limitée de nombreuses administrations et collectivités locales, un appui ferme et un contrôle rigoureux pourrait bien être requis au niveau national. Il pourrait s'agir par exemple d'un mécanisme permettant de déléguer certaines missions au système fédéral de lutte contre la corruption.

Graphique 21. Sécurité et corruption : le Mexique se classe au dernier rang des pays de l'OCDE



Note : Partie B : pourcentage de personnes de 15 ans et plus. Année de référence : 2015, sauf pour l'Islande (2013). L'indicateur a été construit à partir des réponses positives apportées à la question suivante : « Vous sentez-vous en sécurité lorsque vous marchez seul(e) la nuit dans la ville ou la zone où vous vivez ? »

Source : base de données de l'indicateur du vivre mieux de l'OCDE – Édition 2016 ; et Transparency International.

Étant donné la criminalité élevée (notamment homicides, enlèvements et extorsions) observée dans de nombreux États, avec les effets délétères que cela exerce directement sur le bien-être et le sentiment de sécurité, l'amélioration de la sécurité est l'une des premières priorités du gouvernement (graphique 21, partie B). Les régions du pays le plus confrontées à la violence sont souvent celles où étaient implantées les entreprises les plus productives, et en moyenne, la taille et la productivité des entreprises y ont diminué. Accroître l'efficacité des stratégies d'application de la loi est donc depuis longtemps un objectif important. Cela fait déjà longtemps qu'une plus grande professionnalisation des

forces de polices à tous les niveaux est requise, de même qu'une meilleure coordination avec les autorités locales. Le gouvernement fédéral a facilité ce mouvement en signant des accords État par État (des accords avaient ainsi été signés avec 17 États au début de 2016) qui prévoient une intégration des forces de police au niveau de l'État. Ces évolutions ont eu un effet positif sur la formation et devraient également contribuer à réduire la corruption.

La réforme de certaines parties du système judiciaire a connu des progrès rapides, notamment dans le domaine pénal où le cadre juridique manquait d'efficacité. Cependant, il serait bon que les réformes soient poursuivies. Bien que la plupart des États aient commencé à mettre en œuvre le nouveau système de procès dans le cadre pénal, tous n'ont pas les moyens de le faire efficacement. Il faudra du temps pour que le système fonctionne correctement dans son intégralité, avec la formation des policiers, avocats, juges, et la mise en place des infrastructures connexes. Il est encourageant de constater que le délai de résolution des affaires pénales, qui repose maintenant en grande partie sur la médiation, a été spectaculairement raccourci, passant de 170 à 27 jours.

La seconde vague de réformes de la justice civile et commerciale n'a pas encore été pleinement suivie d'effet, même si un début de réforme est déjà en cours pour certaines affaires importantes. Selon les estimations de l'OCDE, le PIB pourrait croître d'un demi-point supplémentaire à moyen terme grâce à ces réformes (OECD, 2015a). Les importants gains d'efficacité liés à l'adoption de procédures orales et non plus écrites peuvent aussi contribuer à améliorer la résolution des différends économiques, liés par exemple à l'exécution des contrats. Actuellement, les nouvelles procédures ne sont appliquées qu'aux affaires importantes, et pas dans toutes les juridictions, en partie à cause de contraintes de ressources dans les systèmes judiciaires des États. Les efforts concertés déployés en vue de l'adoption des nouvelles réformes de la procédure des affaires pénales devaient être étendus à toutes les affaires civiles et commerciales, en suivant le cadre de 2011.

Tableau 15. **Recommandations antérieures de l'OCDE dans le domaine juridique**

Recommandations	Mesures prises depuis l'Étude de 2015
Mener à terme les réformes judiciaires au niveau des États et passer à des procédures accusatoires orales dans les affaires pénales. Habilitier un organisme d'exécution à encourager une transition analogue pour les affaires civiles (2013).	Des mesures ont été prises pour accélérer l'adoption de procédures contradictoires orales, et préparer les États à leur mise en œuvre intégrale. Une entité publique (SETEC) a aidé les États à mettre en œuvre le nouveau système grâce à des contributions et services de coordination et de consultation ; tous les États ont maintenant engagé la mise en œuvre du nouveau système juridique, la moitié des circonscriptions locales venant toutefois seulement de commencer. L'extension des réformes judiciaires aux juridictions civiles et pénales a débuté. Désormais, on a recours à des procédures orales dans 26 États pour les affaires commerciales les plus importantes, tandis que 4 États y recourent pour les affaires civiles. Cela étant, la plupart des affaires civiles et commerciales sont toujours judiciairement traitées selon l'ancien système non réformé.
Harmoniser le code pénal et la procédure pénale dans les différents États. Renforcer la coordination, l'intégration et la formation des forces de police (2013).	Des mesures ont été prises pour faire adopter le nouveau Code national de procédure pénale unifié dans tous les États et dans la Fédération en 2014, et de nouveaux amendements ont été apportés au Code à la mi-2016. Des efforts visant à renforcer la coordination des forces de police sont en cours.
Réformer les institutions judiciaires, renforcer l'état de droit, résoudre les problèmes de sécurité et lutter contre la corruption généralisée en adoptant des réformes centrées sur l'efficacité du traitement judiciaire des affaires civiles, commerciales et pénales (2015).	En plus des mesures relatives à la réforme judiciaire mentionnées ci-dessus, des mesures ont été prises pour améliorer le système de lutte contre la corruption, avec l'adoption du <i>Sistema Nacional Anticorrupción</i> , qui prévoit le renforcement des institutions chargées d'enquêter et d'engager des poursuites dans les affaires de corruption publique, et notamment la constitution d'un nouveau tribunal spécialisé. Cependant, tous les États n'ont pas encore ratifié complètement le nouveau système. Dans certains d'entre eux, la législation locale sera modifiée pour transposer le système au niveau infranational.

Les émissions de carbone demeurent insuffisamment taxées

Le Mexique a pris l'engagement sans condition de réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 22 % d'ici à 2030 dans le cadre de la CCNUCC. À la faveur de la déréglementation progressive des prix de l'essence et du gazole, engagée en 2017 et qui doit se poursuivre jusqu'en 2018, et de la hausse marquée de l'«impôt spécial sur la production et les services» (*Impuesto Especial sobre Producción y Servicios*, IEPS), la fiscalité reflète mieux le coût externe des émissions (encadré 5). Le taux d'imposition effectif de l'essence et du gazole affiche une progression remarquable et a atteint en 2016 un niveau comparable à ceux relevés dans beaucoup de pays de l'OCDE à fiscalité relativement faible. Cependant, comme ces carburants sont affectés principalement à un usage routier, la hausse de la charge fiscale concerne principalement le secteur des transports, qui représente environ un tiers de la consommation d'énergie et des émissions de carbone du Mexique (OECD, 2016e).

Dans les secteurs autres que celui des transports routiers (chauffage résidentiel, procédés industriels et production d'électricité), une partie des émissions de carbone est assujettie à une nouvelle taxe carbone d'un très faible montant et le reste échappe à toute fiscalité. Alors qu'il est à l'origine d'un tiers des émissions de carbone dues à la consommation d'énergie, le gaz naturel est exonéré de taxe carbone, et globalement, cette dernière ne concerne d'ailleurs que 40 % des émissions de carbone en dehors du secteur des transports. En moyenne pondérée, la taxe carbone s'établit à environ 22.79 MXN (soit 1.16 EUR) par tonne de CO₂. Elle est très inférieure à l'estimation basse du coût climatique d'une tonne de CO₂, qui est de 30 EUR (OECD, 2015e). Aussi, pour que la taxe carbone crée un signal-prix puissant au sujet des coûts externes des émissions de carbone, ses taux devraient être relevés et refléter plus uniformément la teneur en carbone des différentes énergies. L'augmentation de la taxe carbone s'impose en particulier dans les secteurs autres que le secteur routier (OECD, 2016e).

Le relèvement de l'IEPS et le passage à des taux fixes ont déjà eu un impact positif sur les recettes fiscales. Si le produit de la composante variable de l'IEPS a été négatif en 2013 et 2014, les recettes fiscales sont redevenues positives en 2015. Quant à la taxe carbone, depuis qu'elle existe, son produit n'a jamais représenté plus de 0.5 % des recettes fiscales totales. Cette part pourrait être beaucoup plus importante si la taxe carbone était augmentée et que son assiette était élargie (au gaz naturel, par exemple) (OECD, 2016e).

Encadré 5. Croissance verte : faits nouveaux et défis

Les émissions de gaz à effet de serre par habitant du Mexique – abstraction faite de la majeure partie des émissions dues au défrichement des forêts – sont nettement inférieures à la moyenne de l'OCDE, mais en hausse. Les émissions par unité de PIB n'ont guère diminué depuis 25 ans et sont désormais proches de la moyenne de l'OCDE. Les émissions imputables au défrichement des forêts ajoutent environ 10 % au volume total des émissions, mais elles ont sensiblement baissé puisque le défrichement net a diminué de plus de moitié depuis les années 90.

Dans les années 90, des efforts importants ont été déployés pour passer au gaz naturel dans la production d'électricité. Ils ont donné lieu à des investissements substantiels qui ont contribué à modifier sensiblement les émissions de carbone du Mexique. La qualité de l'air s'est beaucoup améliorée depuis 20 ans, si bien qu'elle est à présent légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE. Certaines grandes villes, à commencer par Mexico, connaissent cependant toujours des épisodes fréquents – et semble-t-il de plus en plus fréquents ces derniers temps – de pollution atmosphérique aiguë.

Depuis 1990, la croissance du PIB est allée de pair avec un recul de l'intensité énergétique (approvisionnements totaux en énergie primaire par unité de PIB). Ce recul s'essouffle toutefois depuis quelques années. En outre, la part des renouvelables, jadis relativement élevée, a sensiblement baissé alors qu'elle a progressé dans la plupart des pays de l'OCDE. Les biocarburants et les déchets représentent plus de la moitié des énergies renouvelables, tandis que la part de l'éolien et celle du solaire sont négligeables. Les pouvoirs publics ont pris plusieurs mesures pour favoriser une croissance verte. À titre d'exemple, dans le cadre de l'impôt sur le revenu, il est aujourd'hui possible de déduire immédiatement 100 % des investissements dans les machines et les équipements servant à produire de l'énergie à partir de sources renouvelables ou à l'aide de systèmes de cogénération à haut rendement. De plus, le Congrès a approuvé le budget 2017 qui prévoit des incitations fiscales en faveur de l'investissement dans la création de bornes de recharge pour véhicules électriques. En mars et septembre 2016, le Centre national de contrôle de l'énergie du Mexique (CENACE) a lancé deux appels d'offres publics qui portaient sur près de 80 % de la demande d'électricité de la Commission fédérale de l'électricité et étaient consacrés pour près de moitié aux énergies propres, en l'occurrence l'éolien et le solaire.

La qualité de l'eau des cours d'eau et des lacs est acceptable ou bonne dans la majeure partie du pays, mais laisse beaucoup à désirer dans la région autour de Mexico, où une grande partie des eaux usées ne sont pas traitées. L'investissement dans les infrastructures de l'eau a quasiment triplé entre 2000 et 2010, si bien que plus de 90 % de la population est aujourd'hui raccordée à un réseau de distribution d'eau potable, même si la proportion est nettement moindre dans certaines régions rurales.

Les précipitations varient fortement dans l'espace et dans le temps, d'où l'importance des nappes souterraines en tant que réservoirs. Dans un nombre croissant de zones, les prélèvements sont excessifs et le niveau des nappes baisse ; la plupart des aquifères du pays sont touchés, et certains connaissent désormais en plus un problème de salinisation, par exemple dans les régions de Basse-Californie et de Mexico (Conagua, 2010).

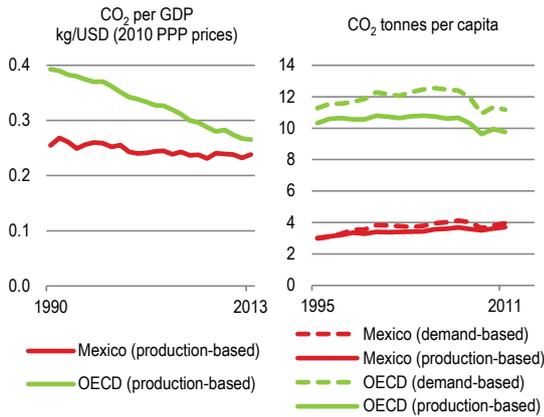
La production de déchets municipaux par habitant est inférieure à la moyenne de l'OCDE, mais elle augmente alors qu'elle est orientée à la baisse dans d'autres pays. Rares sont les communes qui font payer la collecte des déchets aux particuliers, et aucune n'applique de redevance au volume. La quasi-totalité des déchets correspondants sont mis en décharge.

Le produit des taxes liées à l'environnement a augmenté des dernières années et il est aujourd'hui comparable à la moyenne de l'OCDE.

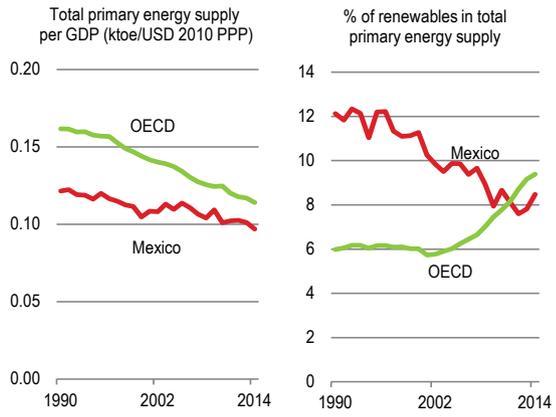
À en juger par les statistiques des brevets, la part de l'effort de R-D du Mexique consacrée à des activités qui sont tournées vers l'environnement est comparable à la moyenne de l'OCDE et en hausse, mais cet effort est très faible rapporté au nombre d'habitants.

Graphique 22. Indicateurs de croissance verte au Mexique

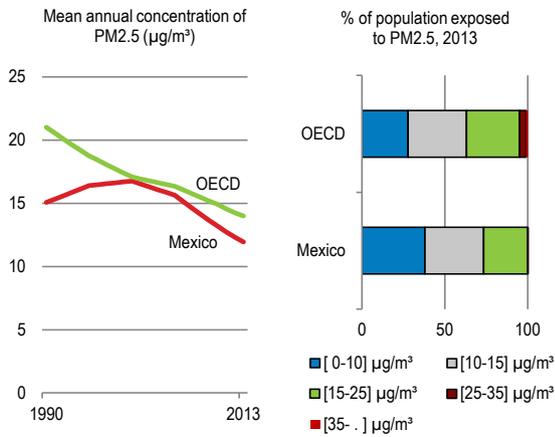
A. CO₂ intensity



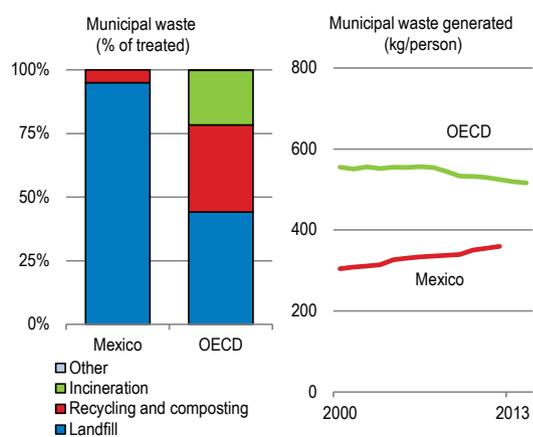
B. Energy intensity



C. Population exposure to air pollution

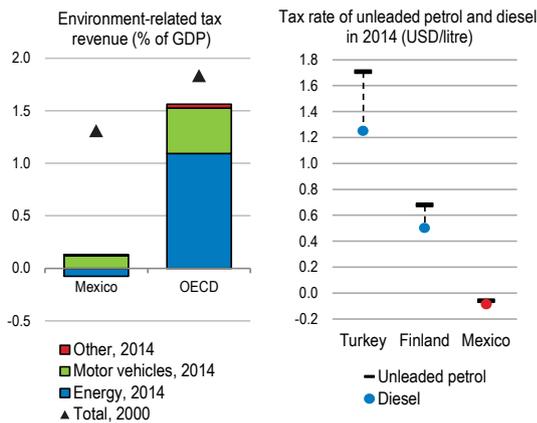


D. Municipal waste generation and recycling

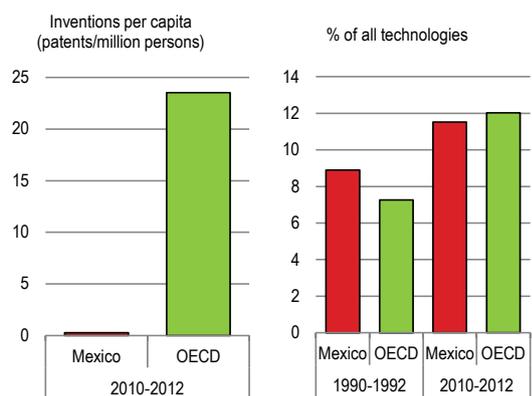


Note :

E. Greening taxation



F. Environment-related inventions



Partie E : chiffres provisoires de 2015 pour le Mexique, afin de mieux tenir compte de la mise en œuvre de la réforme de l'impôt spécial sur la production et les services (IEPS), et chiffres de 2014 pour les autres pays de l'OCDE.

Source : OCDE (2016i), Base de données des indicateurs de croissance verte de l'OCDE.

BIBLIOGRAPHIE

- Akgunduz, Y., & Plantenga, J. (2011), “Labour Market Effects of Parental Leave. A European Perspective”, Utrecht School of Economics, Tjalling C. Koopmans Research Institute, *Discussion Paper Series*, No. 11-09.
- Banxico (2016a), “Anuncio de Política Monetaria”, *Banco de Mexico, Comunicado de Prensa*, 29 September.
- Banxico (2016b), “Anuncio de Política Monetaria”, *Banco de Mexico, Comunicado de Prensa*, 30 June.
- Bauchet, J., Marshall, C., Starita, L., Thomas, J., & Yalouris, A. (2011), “Latest Findings from Randomized Evaluations of Microfinance”, Financial Access Initiative, Innovations for Poverty Action, and Abdul Latif Jameel Poverty Action Lab. Forum 2. CGAP.
- Beaman, L., Chattopadhyay, R., Duflo, E., Pande, R., & Topalova, T. (2009), “Powerful Women. Does Exposure Reduce Bias? ”, *The Quarterly Journal of Economics* (2009) 124 (4), 1497-1540.
- Carstens, A. (2015), “Challenges for Emerging Economies In The Face Of Unconventional Monetary Policies In Advanced Economies”, Stavros Niarchos Foundation Lecture, *Peterson Institute for International Economics*, April 20, 2015, Banco de México.
- Cerutti, E., Claessens, S., and Laeven, L. (2015), “The Use and Effectiveness of Macroprudential Policies: New Evidence”, *IMF Working Papers*, No. 15/61.
- CNBV (2015), “Encuesta Nacional de Inclusión Financiera”, México, Inclusión financiera, Principales hallazgos.
- CONAPRED (2012), “Reporte sobre la discriminación en México 2012”, Crédito. D.F., Consejo Nacional para Prevenir la Discriminación.
- Cull, R., Ehrbeck, T., & Holle, N. (2014), “Financial inclusion and development: recent impact evidence”, Washington, DC. World Bank Group, *CGAP focus note* ; no. 92.
- Damme, D. (2014), “How Closely is the Distribution of Skills Related to Countries' Overall Level of Social Inequality and Economic Prosperity?”, *OECD Education Working Papers*, No. 105.
- Daubanes, J. and S. Andrade de Sá (2014), “Taxing the Rent of Non-Renewable Resource Sectors: A Theoretical Note”, *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1149.
- De la Cruz Toledo, E. (forthcoming), “Preschool Enrolment and Mothers’ Employment in Mexico”, extended abstract.
- Dearing, H. (2015), “Does parental leave influence the gender division of labour?”, Recent empirical findings from Europe, Vienna University of Economics and Business, Institute for Social Policy, *Working Paper No 1/2015*.
- Dearing, H. (forthcoming), “Designing gender-equalizing parental leave schemes - what can we learn from recent empirical evidence from Europe? ”, *Journal of Family Research*.

- Dougherty, S. and O. Escobar (2016a), “Could Mexico become the new ‘China’? Policy drivers of firm-level competitiveness”, *OECD Productivity Working Papers*, No. 4.
- Dougherty, S. and O. Escobar (2016b), “Misallocation and competition in Mexico”, OECD Economics Department and Paris School of Economics, Manuscript.
- Dougherty, S., R. Herd and T. Chalaux (2009), “India's growth pattern and obstacles to higher growth. What is Holding Back Productivity Growth in India?, Recent Microevidence.” *OECD Economic Studies*, Vol. 45 (1).
- Fareed, F., Gabriel, M., Lenain, P. and Reynaud, J. (forthcoming), “Financial inclusion and women entrepreneurs”, OECD Economics Department Working Papers, OECD Publishing, Paris.
- Filho, F. and F. Veloso (2016), “Causas e Consequências da Informalidade no Brasil [Causes and Consequences of Informality in Brazil]”, *Elsevier*, FGV-IBRE, Rio de Janeiro.
- Gobierno de la República (2014), “Programa Institucional del Banco del Ahorro Nacional y Servicios Financieros 2014-2018”, Logros 2014, [www.bansefi.gob.mx/Documents/Avance%20Programa%20Institucional%20BANSEFI%20dic14_p_lantilla%20SHCP%20\(3\).pdf](http://www.bansefi.gob.mx/Documents/Avance%20Programa%20Institucional%20BANSEFI%20dic14_p_lantilla%20SHCP%20(3).pdf)
- Gravelle T. and Moessner, R. (2001), “Reactions of Canadian Interest Rates to Macroeconomic Announcements: Implications for Monetary Policy Transparency”, *Bank of Canada Working Papers*, No. 2001-5.
- Hermansen, M. and Röhn O. (2015), “Economic Resilience: The Usefulness of Early Warning Indicators in OECD Countries”, OECD Economics Department Working Papers, No. 1250.
- HLPF (2016), Mexico Statement, “National Voluntary Review”, *High-Level Political Forum*, New York.
- HM Treasury (2011), “Integrating the operation of income tax and National Insurance contributions. A call for evidence”.
- IMF (2013), *IMF Country Report*. No. 13/333.
- IMF (2015), *IMF Country Report*. No. 15/314
- IMF (2016), *Analyzing and Managing Fiscal Risks—Best Practices*, IMF, May 2016.
- INEE (2016), “Preguntas frecuentes sobre el replantamiento del modelo”, www.inee.edu.mx/index.php/preguntas-spd-2017
- IPP (2015), “Pay Equity Best Practices Guidelines”, Institute of Public Policy, Harry S. Truman School of Public Affairs, University of Missouri-Columbia.
- Kotsadam, A., & Finseraas, H. (2011), “The state intervenes in the battle of the sexes. Causal effects of paternity leave”, *Social Science Research*, 40(6), 1611–1622.
- Manpower Group (2015), *2015 Talent Shortage Survey*, ManpowerGroup.
- MSCI (2014), “2014 Survey of Women on Boards”, MSCI, ESG Research, *Governance Issue Report*.

- Nordås, H. (2016), “Services Trade Restrictiveness Index (STRI): The Trade Effect of Regulatory Differences”, *OECD Trade Policy Papers*, No. 189.
- OECD, ILO, IMF, & WB (2014), “Achieving stronger growth by promoting a more gender-balanced economy”, *Report prepared for the G20 Labour and Employment Ministerial Meeting*, Melbourne.
- OECD (2004), “Women's entrepreneurship”, Issues and policies, 2nd OECD Conference of Ministers Responsible for Small and Medium-sized Enterprises (SMEs), OECD Publishing.
- OECD (2009), *OECD Economic Surveys: Mexico 2009*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2009-en
- OECD (2011), *OECD Economic Surveys: Mexico 2011*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2011-en
- OECD (2012a), “Executive summary”, in *OECD Reviews of Evaluation and Assessment in Education: Mexico 2012*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264172647-3-en>
- OECD (2012b), *Closing the Gender Gap: Act Now*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264179370-en>
- OECD (2012c), “Mejores prácticas registrales y catastrales en México”, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2013), *OECD Economic Surveys: Mexico 2013*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2013-en
- OECD (2013a), *Getting It Right: Strategic Agenda for Reforms in Mexico*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264190320-en>
- OECD (2013c), *Knowledge-based Start-ups in Mexico*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264193796-en>
- OECD (2013d), “A cross-country comparison of household income, consumption, and wealth between micro sources and national accounts aggregates”, Working Party on National Accounts. [STD/CSTAT/WPNA\(2013\)9/RD](http://dx.doi.org/10.1787/9789264193796-en).
- OECD (2013e), *OECD Economic Surveys: Brazil 2013*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-bra-2013-en
- OECD (2014), *Agricultural Policy Monitoring and Evaluation 2014: OECD Countries*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/agr_pol-2014-en
- OECD (2014a), *Enhancing Women's Economic Empowerment through Entrepreneurship and Business Leadership in OECD Countries*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2014b), *PISA 2012 Results: What Students Know and Can Do (Volume I, Revised edition, February 2014): Student Performance in Mathematics, Reading and Science*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264208780-en>
- OECD (2014c), “Social Expenditure Update - Social spending is falling in some countries, but in many others it remains at historically high levels”, OECD Publishing, Paris.

- OECD (2015), *Economic Policy Reforms 2015: Going for Growth*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2015-en>
- OECD (2015a), *OECD Economic Surveys: Mexico 2015*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2015-en
- OECD (2015b), “Mexico. Policy Priorities to Upgrade the Skills and Knowledge of Mexicans for Greater Productivity and Innovation”, OECD Publishing, Paris.
- OECD/ E. Hanushek / L. Woessmann (2015c), *Universal Basic Skills: What Countries Stand to Gain*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264234833-en>
- OECD (2015d), *Taxing Energy Use 2015: OECD and Selected Partner Economies*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264232334-en>
- OECD (2015e), *Effective Carbon Rates on Energy: OECD and Selected Partner Economies*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016a), Ollivaud, P., Y. Guillemette and D. Turner (2016), “Links between weak investment and the slowdown in productivity and potential output growth across the OECD”, OECD Economics Department Working Papers, No. 1304, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016b), *OECD Economic Surveys: United States 2016*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-usa-2016-en
- OECD (2016c), *Education at a Glance 2016: OECD Indicators*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/eag-2016-en>
- OECD (2016d), *Employment Outlook 2016. How does Mexico Compare?*, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016e), “Evaluating Environmental Tax Policies - Case Study on Mexico”, Joint Meetings of Tax and Environment Experts, Draft for discussion, OECD Publishing, Paris.
- OECD (2016f), *Gender Equality in the Pacific Alliance: Promoting Women's Economic Empowerment*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264262959-en>
- OECD (2016g), *OECD Economic Outlook, Volume 2016 Issue 2: Preliminary version*, OECD Publishing, Paris, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2016-2-en
- OECD (2016h), *OECD Reviews of Health Systems: Mexico 2016*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264230491-en>
- OECD (2016i), “Green growth indicators (Edition 2016)”, *OECD Environment Statistics* (database), <http://dx.doi.org/10.1787/5710f950-en>
- OECD (2016j), *PISA 2015 Results (Volume I): Excellence and Equity in Education*, OECD Publishing, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264266490-en>
- OECD (2017), *OECD Integrity Review of Mexico: Taking a stronger stance against corruption*, OECD Publishing, Paris.

- Pasali, S. (2013), “Where Is the Cheese? Synthesizing a Giant Literature on Causes and Consequences of Financial Sector Development”, *World Bank Policy Research Working Papers*, No. 6655.
- Rey, H. (2015), “Dilemma not Trilemma: The Global Financial Cycle and Monetary Policy Independence”, *NBER Working Papers*, No. 21162, May 2015.
- Röhn, O., Caldera Sánchez, A., Hermansen, M., and Rasmussen, M. (2015), “Economic Resilience: A New Set of Vulnerability Indicators for OECD Countries”, *OECD Economic Department Working Papers*, No. 1249.
- Sandoval, S. (2015), “The Distribution of Top Incomes in Mexico: How rich are the richest?”, Paris School of Economics, Public Policy and Development Master’s Dissertation, <http://piketty.pse.ens.fr/files/Sandoval2015.pdf>
- SEP (2016), “Resultados de la #EvaluaciónDelDesempeño, Ciclo Escolar 2015-2016”, www.gob.mx/sep/articulos/resultados-de-la-evaluaciondeldesempeno-ciclo-escolar-2015-2016
- UN (2015), *Transforming our world: The 2030 agenda for sustainable development*. United Nations, A/RES/70/1.
- World Bank (2010), *Enterprise Surveys: Mexico*, The World Bank, Washington, DC.
- World Bank (2011), *Special Economic Zones Progress, Emerging Challenges, and Future Directions*, World Bank, Washington, DC.
- Wu, J. and Fan D. (2016), “Measuring the Macroeconomic Impact of Monetary Policy at the Zero Lower Bound”, *Journal of Money, Credit and Banking*, Vol. 48, No. 2–3 (March–April 2016).

ANNEXE. SUITES DONNÉES AUX RECOMMANDATIONS ANTÉRIEURES DE L'OCDE

Dans la présente annexe sont passées en revue les mesures prises suite aux recommandations formulées dans les *Études* précédentes. Elle couvre les priorités en matière de politiques macroéconomiques et structurelles. Chaque recommandation est suivie d'une note consacrée aux éventuelles mesures prises depuis l'*Étude* de janvier 2015. Les recommandations qui apparaissent pour la première fois dans la présente *Étude* sont présentées dans le chapitre correspondant.

Stabilité financière

Recommandations	Mesures prises
Renforcer encore la concurrence dans le secteur bancaire pour soutenir un développement sain des marchés des capitaux, eu égard en particulier aux problèmes de stabilité financière (2013).	Des mesures notables ont été prises grâce à l'adoption et à l'application de la réforme financière de 2014. Cette réforme comprend notamment des dispositions pour renforcer les droits de propriété des créanciers, des règles pour la résolution des défaillances bancaires et des obligations de concurrence applicables aux comptes bancaires et aux services financiers.
Renforcer l'autonomie en matière budgétaire et de gestion du personnel des principaux organismes du secteur financier, donner un statut juridique au Conseil de stabilité financière et élargir la gamme des instruments d'intervention macroprudentielle pour assurer la réalisation efficace et efficiente des objectifs dans ce domaine (2013).	Des mesures ont été prises, notamment en donnant de nouveaux pouvoirs de surveillance à la CNBV (commission nationale des banques et des valeurs mobilières), et le Conseil de stabilité financière a été doté d'un statut juridique. Les exigences de fonds propres prévues au titre de Bâle III sont devenues contraignantes par transposition dans la législation ; toutefois, les travaux visant à élargir la palette d'outils macroprudentiels sont toujours en cours.
Veiller à la mise en œuvre intégrale du programme de réformes, qui devrait faire l'objet d'un suivi étroit à haut niveau, et renforcer les capacités administratives et la qualité de la gouvernance à tous les niveaux d'administration (2015).	La mise en œuvre de cette recommandation est toujours en cours. Le cabinet du Président suit de près les réformes et il s'est attaqué aux goulets d'étranglement qui bloquaient la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement, et a favorisé une accélération de l'application des réformes relatives au système juridique, à l'énergie, à la concurrence, au système financier, aux finances publiques, au marché du travail et au système électoral. Une réforme axée sur la lutte contre la corruption et la transparence a été adoptée et sa mise en œuvre a débuté.

Politique budgétaire

Recommandations	Mesures prises
Passer à une règle budgétaire structurelle pour réduire le caractère partiellement procyclique du cadre actuel (2013).	La réforme de 2014 a complété les règles précédentes par un plafonnement des dépenses de fonctionnement. Pour autant, le nouveau cadre ne constitue qu'une approximation de règle structurelle.
Les règles de comptabilité nationale devraient être pleinement appliquées dans le budget (2013).	Toujours en cours.
La loi de stabilité budgétaire devrait être réformée de façon à accentuer la constitution de réserves d'actifs liquides pouvant être utilisées en cas d'imprévus ou d'évolution négative de la confiance des marchés (2013).	Des mesures ont été prises avec la loi sur la responsabilité budgétaire en 2015, qui a permis la même année de créer le Mexican Oil Fund for Stabilization and Development.
Durcir les contraintes budgétaires applicables aux administrations infranationales afin qu'elles améliorent le montant des recettes recouvrées, en limitant les nouvelles augmentations des transferts, en évitant les transferts extraordinaires et en encourageant l'instauration d'un plafonnement des déficits et de la dette (2013).	Des mesures ont été prises et plusieurs modifications introduites pour remédier aux déficits des administrations infranationales, grâce à la réforme constitutionnelle sur la discipline budgétaire des administrations infranationales et la loi sur la discipline budgétaire des administrations infranationales, plafonner leur endettement et contrôler leurs dépenses. L'État fédéral accorde sa garantie sur la dette des administrations infranationales aux États fédérés prêts à signer un accord dans lequel ceux-ci s'engagent à respecter certaines limites précises de solde et de dette ainsi que d'autres ratios financiers importants.
Améliorer l'efficacité et l'efficience des dépenses des administrations infranationales en précisant les responsabilités en matière de dépenses des échelons inférieurs de l'administration dans le secteur de la santé et de l'éducation (2013).	Depuis 2015, un nouveau fonds de financement de l'éducation de base (FONE) a remplacé le fonds qui finançait les salaires des personnels de l'enseignement de base au Mexique. Une nouvelle loi générale sur la santé a été promulguée en 2014, qui instaure des mécanismes assurant plus d'efficience et de transparence dans les dépenses de santé au titre de l'assurance-maladie de base <i>Seguro Popular</i> .
Accorder davantage de prérogatives fiscales aux États. Renforcer les recettes au titre des taxes foncières en mettant à jour les registres des biens, en relevant les taux, en supprimant les exonérations et en améliorant le recouvrement, et en permettant à l'administration fiscale fédérale et à celles des États de recouvrer l'impôt (2013).	Des mesures ont été prises. Les États fédérés sont désormais en droit d'imputer l'impôt sur le revenu sur les bulletins de paie et depuis 2015, les États et les communes participent pleinement au recouvrement de cet impôt auprès de leur personnel administratif. S'agissant des taxes sur la consommation, la réforme fiscale a unifié les taux de TVA entre les entités fédérées. En 2014, la loi sur le fédéralisme budgétaire a introduit une mesure incitant les municipalités à transférer l'administration de l'impôt foncier aux États fédérés, sous la forme d'un accès à des fonds de transfert spéciaux (pour les municipalités et pour les États).

Politique sociale

Recommandations	Mesures prises
Améliorer la couverture et le montant des transferts monétaires d' <i>Oportunidades</i> versés aux pauvres, achever la mise en œuvre du régime <i>Seguro Popular</i> , et élargir la couverture des pensions de vieillesse versées dans le cadre du programme <i>65 y más</i> (2013). Procéder au déploiement intégral du nouveau programme de transferts monétaires <i>Prospera</i> en vue d'aider les bénéficiaires à développer leurs capacités, achever leurs études, rejoindre le secteur formel et obtenir des emplois bien rémunérés (2015).	Des mesures ont été prises avec le nouveau programme <i>Prospera</i> , qui remplace <i>Oportunidades</i> . Ce nouveau dispositif met en lien la politique sociale et le dynamisme économique en ajoutant de nouveaux éléments, notamment des prestations dans les secteurs de la santé, l'éducation, la nutrition, l'inclusion financière, les activités de placement et l'accès prioritaire aux programmes de production. Grâce aux mesures d'aide à la formation et à l'emploi, les bénéficiaires seront en capacité de générer leurs propres revenus et de dépendre moins des transferts monétaires de l'État. La couverture du programme de pension de vieillesse (<i>65 y más</i>) est désormais nationale.
Prendre des mesures pour ne plus indexer le salaire minimum sur les prix en général dans l'économie ; analyser les effets d'une revalorisation du salaire minimum réel sur l'emploi et l'activité informelle (2015).	Une mesure importante a été prise en novembre 2015 lorsque la Chambre des Députés a adopté une nouvelle législation visant à ne plus lier le salaire minimum à de quelconques obligations légales lorsqu'il s'agit, entre autres, de fixer des tarifs ou des modalités de remboursement de crédits, de services, ou encore de sanctions.
Évaluer et rationaliser les programmes de prestations sociales (2013).	Les programmes de prestations sociales en cours sont évalués en permanence et doivent comporter une matrice d'indicateurs de résultats, qui établit des liens entre ces indicateurs et des objectifs sectoriels.
Approuver le projet de législation relative à l'assurance-chômage et à la retraite universelle afin de protéger les demandeurs d'emploi et les personnes âgées contre le risque d'une perte de revenus et de réduire les inégalités (2015, 2013).	Toujours en suspens. Le gouvernement a proposé la mise en place d'une assurance-chômage pour les travailleurs du secteur formel et le versement d'une pension universelle à l'ensemble des retraités. La Chambre basse a d'ores et déjà approuvé la proposition de réforme (avril 2014). Toutefois, ces mesures doivent encore être approuvées par le Sénat du fait des tensions budgétaires que fait peser la baisse des cours du pétrole et des inquiétudes croissantes concernant le financement de ces mesures.

Politique de santé

Recommandations	Mesures prises
Développer l'accès aux soins de santé de qualité en améliorant la coordination entre les établissements de santé ; en particulier, encourager les échanges de services entre les réseaux de soins (2015).	En 2016, l'Accord national en faveur d'un service universel de la santé a été signé dans le but d'assurer progressivement la transférabilité des droits entre prestataires. Cet accord a été signé par le ministère de la Santé, l'ISSSTE (régime de sécurité sociale des agents de l'État), l'IMSS et trois entités fédérées. D'autres devraient être partie à cet accord à brève échéance. De même, le nombre d'accords sur les échanges de services entre institutions a augmenté ces dernières années, passant de sept en 2014 à onze, en 2015.
Pour améliorer la qualité et réduire le coût des services chez tous les prestataires de santé, uniformiser les procédures et rendre l'assurance maladie obligatoire (2015).	Des efforts ont été consentis pour améliorer l'efficacité et la productivité chez les prestataires. L'IMSS a notablement optimisé ses ressources en mettant en place des procédures d'achats groupés de médicaments. La réussite du dispositif a amené les autorités à l'étendre à d'autres entités fédérées, sociétés pharmaceutiques et médicaments.
Permettre aux nouveaux salariés de choisir librement leurs réseaux de soins et encourager la concurrence entre les prestataires de santé (2015).	L'IMSS a mis en place une procédure d'achats groupés de médicaments, qui fait appel à des enchères inversées entre les participants potentiels et favorise la concurrence entre prestataires. L'IMSS entretient également des liens constants avec des entités comme la COFECE (Commission fédérale de la concurrence économique) pour garantir la transparence dans l'ensemble des procédures de marchés.
Afin de réduire le montant des salaires non déclarés à la sécurité sociale, améliorer la coordination entre la sécurité sociale et les services de recouvrement de l'impôt (2015).	Un nouveau projet de loi (<i>Reforma 27 y 32 a la Ley del Seguro Social</i>), qui fusionne en une seule la définition des rémunérations salariales aux fins des prélèvements sociaux et fiscaux, a été approuvé par la Chambre des Députés et est en instance de vote au Sénat. Ce texte permettrait de simplifier le processus de versement des taxes sur les salaires et d'harmoniser les projets de recouvrement de l'impôt des différents services collecteurs.
Répartir les ressources financières aux services de santé publique en fonction des besoins et donner plus de latitude aux États pour décider des modalités d'affectation de ces ressources (2015).	Aucune mesure n'a été prise. Toutefois, l'IMSS étudie un nouveau dispositif de répartition des ressources entre les missions déléguées aux États fédérés pour l'achat de médicaments destinés aux soins de santé primaires, répondant aux besoins spécifiques de chaque délégation de mission.
Envisager de transformer les hôpitaux publics en entités privées (2015).	L'IMSS évalue le développement d'un partenariat public-privé pour quatre établissements hospitaliers. Le rôle du prestataire privé inclurait, notamment, la maintenance des locaux, la gestion des déchets, la sécurité et la surveillance.
Veiller à la mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre le surpoids, l'obésité et le diabète et à son évaluation régulière (2015).	Toujours en cours. Le Mexique a lancé une campagne nationale de lutte contre l'obésité, le surpoids et le diabète en 2014. Les autorités étudient également de nouvelles mesures pour lutter contre la consommation abusive d'alcool.

Éducation et compétences

Recommandations	Mesures prises
Améliorer les résultats de l'éducation en poursuivant les réformes systémiques touchant les mesures d'incitation à l'égard des enseignants ainsi que la direction des établissements scolaires, les modalités de financement et les programmes d'études, ainsi que les stratégies d'évaluation (2013).	La réforme de l'éducation comprend un cadre juridique pour le développement professionnel des enseignants, des chefs d'établissement et des personnels d'encadrement, et rend obligatoire un système national d'évaluation, qui est désormais en vigueur. Les évaluations des enseignants ont été réalisées et un nouveau modèle de formation a été annoncé.
Améliorer l'équité et l'efficacité des dépenses d'éducation en les recentrant sur l'enseignement préprimaire, primaire et secondaire. Se concentrer sur la qualité de l'enseignement (2015).	Les mesures visant à recentrer les dépenses d'éducation aux différents niveaux d'enseignement ont été prises. De nouveaux programmes ont été mis en place pour améliorer les infrastructures scolaires (<i>Escuelas al CIEN</i>), notamment avec les certificats d'infrastructure scolaire, pour réduire la charge administrative des établissements scolaires et pour leur donner une plus grande autonomie en matière de gestion (<i>Escuela al Centro</i>).
Accroître les investissements dans la formation en alternance et les programmes d'enseignement et de formation professionnels (2015).	Le Comité national pour la productivité pilote les efforts visant à promouvoir les programmes de formation et d'enseignement professionnel en vue de renforcer l'enseignement technique pour de grands pôles d'activité comme les industries aérospatiale et automobile. De la même façon, des travaux sont en cours pour mettre en œuvre une Stratégie sur les compétences en collaboration avec l'OCDE, afin de veiller à ce que tous les Mexicains possèdent les compétences nécessaires pour évoluer vers des activités économiques à plus forte productivité et à plus forte valeur ajoutée, et contribuent ainsi à un développement et une croissance économiques plus inclusifs.

Égalité hommes-femmes et dynamisme du marché du travail

Recommandations	Mesures prises
Encourager l'activité des femmes dans le secteur formel en améliorant l'accès à des services d'accueil de qualité pour les enfants de moins de trois ans, et développer les politiques actives du marché du travail (2015, 2013).	Mesures adoptées dans le cadre de la réforme du marché du travail, qui visait notamment à renforcer le taux d'activité des femmes. Il est notamment interdit désormais d'utiliser la situation matrimoniale ou des tests de grossesse comme critères de recrutement ou de licenciement de travailleurs (même si les employeurs sont encore tenus de verser la totalité du salaire s'ils embauchent une salariée qui n'en est qu'au début de sa grossesse et n'a pas suffisamment cotisé à la sécurité sociale) ; le congé de maternité a été assoupli en autorisant le report de quatre des six semaines de congé prénatal après la naissance ; et un protocole visant à prévenir, traiter et punir le harcèlement sexuel a été publié. Les horaires des services publics d'éducation préscolaire ont été augmentés de 3 à 4 heures à compter de 2017. Par ailleurs, en vertu d'une décision de la Cour suprême, les pères qui occupent un emploi formel et s'acquittent de leurs cotisations peuvent demander à bénéficier d'un accueil dans les « guarderías » (crèches) financées par l'IMSS. Enfin, le télétravail a désormais un statut juridique.

Inclusion financière

Recommandations	Mesures prises
Promouvoir les mesures destinées à favoriser une plus grande inclusion financière, notamment en élargissant la portée des services financiers et en diversifiant les prestataires de services pour assurer le respect des engagements pris par les autorités financières (2013).	Mesure prise dans le cadre de la réforme financière qui avait pour objectif d'étendre l'accès au crédit et d'en réduire le coût, surtout pour les familles et les PME, tout en préservant la stabilité du secteur financier. Le <i>Programa Integral de Inclusión Financiera</i> , qui fournit aux bénéficiaires des programmes sociaux des services d'éducation financière, de crédit, d'épargne programmée, d'assurance et autres, a été lancé en 2014. La politique nationale sur l'inclusion financière a été publiée en juin 2016 ; elle fixe les grandes orientations, les principales mesures et les objectifs prioritaires du gouvernement dans ce domaine. Les secteurs de l'épargne et du crédit ont été autorisés à établir des correspondants en vue de permettre à une plus grande partie de la population d'accéder aux financements.

Domaine juridique

Recommandations	Mesures prises
Mener à terme les réformes judiciaires au niveau des États et passer à des procédures accusatoires orales dans les affaires pénales. Habilitier un organisme d'exécution à encourager une transition analogue pour les affaires civiles (2013).	Des mesures ont été prises pour accélérer l'adoption de procédures contradictoires orales, et préparer les États à leur mise en œuvre intégrale. Une entité publique (SETEC) a aidé les États à mettre en œuvre le nouveau système grâce à des contributions et services de coordination et de consultation ; tous les États ont maintenant engagé la mise en œuvre du nouveau système juridique, la moitié des circonscriptions locales venant toutefois seulement de commencer. L'extension des réformes judiciaires aux juridictions civiles et pénales a débuté. Désormais, on a recours à des procédures orales dans 26 États pour les affaires commerciales les plus importantes, tandis que 4 États y recourent pour les affaires civiles. Cela étant, la plupart des affaires civiles et commerciales sont toujours judiciairement traitées selon l'ancien système non réformé.
Harmoniser le code pénal et la procédure pénale dans les différents États. Renforcer la coordination, l'intégration et la formation des forces de police (2013).	Des mesures ont été prises pour faire adopter le nouveau Code national de procédure pénale unifié dans tous les États et dans la Fédération en 2014, et de nouveaux amendements ont été apportés au Code à la mi-2016. Des efforts visant à renforcer la coordination des forces de police sont en cours.
Réformer les institutions judiciaires, renforcer l'état de droit, résoudre les problèmes de sécurité et lutter contre la corruption généralisée en adoptant des réformes centrées sur l'efficacité du traitement judiciaire des affaires civiles, commerciales et pénales (2015).	En plus des mesures relatives à la réforme judiciaire mentionnées ci-dessus, des mesures ont été prises pour améliorer le système de lutte contre la corruption, avec l'adoption du <i>Sistema Nacional Anticorrupción</i> , qui prévoit le renforcement des institutions chargées d'enquêter et d'engager des poursuites dans les affaires de corruption publique, et notamment la constitution d'un nouveau tribunal spécialisé. Cependant, tous les États n'ont pas encore ratifié complètement le nouveau système. Dans certains d'entre eux, la législation locale sera modifiée pour transposer le système au niveau infranational.

Politique d'urbanisme

Recommandations	Mesures prises
Mettre sur pied une politique nationale d'urbanisme cohérente, qui prenne en compte l'ensemble des répercussions de la construction de logements sur l'environnement urbain et le bien-être de la population (2015).	Des mesures ont été prises. Le gouvernement fédéral a mis en place un Programme national de développement urbain. Parmi les mesures prises récemment figure l'adoption de nouvelles règles d'attribution des aides fédérales, qui donnent davantage de poids aux projets ayant une localisation centrale. Il existe également un programme fédéral destiné à aider les habitants aux revenus modestes à accéder au logement en centre-ville. En outre, les autorités ont élaboré une stratégie, fondée sur l'accord conclu au terme de la 21 ^e Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP21) et conforme au Programme de développement durable à l'horizon 2030, qui promeut le modèle de la « ville durable ».
Éliminer les distorsions qui jouent en faveur de l'accession à la propriété (2015).	Des mesures ont été prises sous la forme du programme <i>Arrendavit</i> , qui a été créé pour aider les adhérents à l'Institut du Fonds national pour le logement des travailleurs (INFONAVIT, <i>Instituto del Fondo Nacional de la Vivienda para los Trabajadores</i>) à louer un logement, alors que l'action de cet organisme était axée précédemment sur l'accession à la propriété. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique nationale du logement, les administrations locales et celles des États ont travaillé de manière coordonnée avec le secteur privé pour cerner les besoins de logements de la population. Des programmes mis en œuvre récemment visent à satisfaire divers besoins de la population afin d'améliorer la situation des catégories sociales vulnérables dans le pays, par le biais de mesures de rénovation, de réaménagement et d'agrandissement ainsi que d'initiatives axées sur le logement locatif.

Politique de la réglementation

Recommandations	Mesures prises
Confier à une instance interministérielle de haut niveau centrée sur la productivité la tâche d'examiner et de défendre les réformes structurelles (2013). Adopter la loi définissant le mandat du nouveau comité de la productivité (2015).	Des mesures importantes ont été prises. Le Comité national pour la productivité (CNP, <i>Comité Nacional de Productividad</i>) a été créé en 2013 pour favoriser l'adoption de mesures propices aux gains de productivité. En 2015 a été votée dans le prolongement de la création de cet organisme la loi sur la productivité, qui a donné au CNP un mandat légal clair et l'a habilité à formuler des recommandations (ayant un caractère contraignant si elles sont adressées à des organismes du secteur public) en vue de favoriser le renforcement de la productivité sur le long terme.

Encourager la réforme de la réglementation et supprimer les obstacles à l'entrée sur les marchés, à tous les niveaux et en particulier au niveau infranational, en tirant parti des progrès réalisés à l'échelon fédéral (2013). Améliorer et simplifier la réglementation existante et en renforcer la qualité au niveau local, des États et fédéral (2015).	Les mesures prises ont notamment consisté à mettre en place le Comité national pour la productivité (CNP), qui aide à identifier les goulets d'étranglement réglementaires qui entravent la croissance de la productivité. Les nouveaux instruments de réglementation fédéraux font déjà l'objet d'une analyse d'impact de la réglementation de la part de l'organe de supervision, la Commission fédérale d'amélioration de la réglementation (COFEMER, <i>Comisión Federal de Mejora Regulatoria</i>). Cependant, le travail d'allègement de la réglementation au niveau local et des États se heurte à des difficultés considérables, et aucun examen approfondi de la réglementation n'a eu lieu au niveau infranational. En novembre 2016, le Congrès a approuvé des réformes constitutionnelles qui permettront aux autorités nationales et infranationales de coordonner la mise en œuvre de stratégies saines d'amélioration de la réglementation, notamment en vue de sa révision et de sa simplification.
Supprimer les obstacles à l'investissement étranger dans les secteurs où il en existe encore, en tirant parti des progrès de la libéralisation tarifaire unilatérale (2013).	Des mesures ont été prises dans certains secteurs. Ainsi, des réformes ont rehaussé les plafonds applicables aux investissements étrangers dans les secteurs des télécommunications et de la diffusion audiovisuelle à 100 % et 49 %, respectivement. Par ailleurs, la réforme du secteur de l'énergie l'a ouvert au secteur privé, y compris aux investisseurs étrangers.
Examiner le mandat de la nouvelle autorité de régulation chargée de la concurrence dans le secteur des télécommunications, afin de veiller à ce que son champ de compétences soit suffisant pour avoir un effet dissuasif sur les futurs comportements anticoncurrentiels (2015).	Aucune mesure n'a officiellement été prise pour examiner le champ de compétences de l'Institut fédéral des télécommunications (IFT, <i>Instituto Federal de Telecomunicaciones</i>), même si les mesures de la concurrence dans ce secteur se sont améliorées depuis sa création.
Revoir, dans la réforme des télécommunications, les règles de conditionnalité qui font de la réciprocité une condition d'accès aux marchés (2015).	Aucune mesure n'a été prise, mais un groupe de travail interministériel a été constitué pour analyser les propositions faites à cet égard, notamment la création d'un groupe de travail au Sénat.
Éliminer progressivement les restrictions concernant la propriété et le transfert des terres agricoles, tout en renforçant les aides au revenu et l'accès aux financements en zone rurale (2015).	Aucune mesure importante n'a été prise, en dehors du fait que le gouvernement a facilité l'octroi de droits d'usage des terrains communaux appelés <i>ejidos</i> pour la réalisation de projets énergétiques, au moyen de mécanismes d'arbitrage. Un élargissement du champ d'application de ces mécanismes d'arbitrage a été annoncé.
Veiller à ce que les nouvelles règles de passation des contrats relatives aux investissements dans les secteurs du gaz et du pétrole soient judicieusement conçues, de manière à être suffisamment incitatives pour favoriser une forte participation du secteur privé (2015).	Des mesures ont été prises pour améliorer les procédures d'appel d'offres et les conditions budgétaires ont été durcies pour chaque procédure couronnée de succès organisée dans le cadre de la première série d'adjudications publiques.
Promouvoir les pôles industriels de haute technologie et leur collaboration avec les universités et les structures investissant dans des entreprises en phase de démarrage (2015).	Plusieurs mesures ont été prises en faveur des nouveaux pôles d'activité, comme à Veracruz. Le Conseil national de la science et de la technologie (CONACYT, <i>Consejo Nacional de Ciencia y Tecnología</i>) favorise également la collaboration entre les milieux universitaires et les chambres d'industrie via le programme de stimulation de l'innovation et d'autres dispositifs tels que les fonds sectoriels pour l'innovation. Un nouveau Fonds national de l'entrepreneur (<i>Fondo Nacional del Emprendedor</i>) a également été créé.

ANNEXE: SUITES DONNEES AUX RECOMMANDATIONS ANTERIEURES DE L'OCDE

Améliorer l'infrastructure de données pour permettre l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes (2015).	De nouvelles enquêtes, telles que l'enquête nationale sur la productivité et la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME), sont en train d'être réalisées par l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique (INEGI, <i>Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática</i>) en collaboration avec d'autres organismes publics.
Favoriser la mise en œuvre des nouvelles règles politiques qui permettent aux titulaires de mandats électifs au niveau local ou des États d'en briguer un nouveau (2015)	Des mesures ont été prises, puisque de nouvelles règles autorisant les maires et les parlementaires à se faire réélire devraient être mises en œuvre dans de nombreux États à partir de 2018.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements oeuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. La Commission européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

Études économiques de l'OCDE

MEXIQUE (VERSION ABRÉGÉE)

Grâce à des réformes structurelles ambitieuses et à des politiques macroéconomiques judicieuses, l'économie mexicaine très ouverte a bien résisté à la dégradation de la situation mondiale. Néanmoins, pour de nombreux ménages mexicains, la croissance n'a pas été suffisamment inclusive pour permettre une amélioration des conditions de vie. Les disparités se sont accentuées entre l'économie moderne très productive du nord et du centre du pays et l'économie traditionnelle moins productive du sud.

Veillez consulter cet ouvrage en ligne : https://doi.org/10.1787/eco_surveys-mex-2017-fr.

Cet ouvrage est publié sur OECD iLibrary, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation.

Rendez-vous sur le site www.oecd-ilibrary.org pour plus d'informations.

Volume 2017/1
Janvier 2017



ISSN 0304-3363
ABONNEMENT 2017
(18 NUMÉROS)

ISBN 978-92-64-30496-3
10 2017 01 2 E



éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

9 789264 304963